

Legislative Assembly
Province of New Brunswick



Assemblée législative
Province du Nouveau-Brunswick

JOURNAL OF DEBATES - JOURNAL DES DÉBATS (HANSARD)

Daily Sitting 13
Thursday, December 17, 2020

First Session
60th legislature

Honourable Bill Oliver
Speaker

Jour de séance 13
le jeudi 17 décembre 2020

Première session
60^e législature

Présidence de
l'honorable Bill Oliver

CONTENTS

Thursday, December 17, 2020

Statements of Condolence and Congratulation	
Mr. Coon, Hon. Mrs. Shephard.....	757
Mrs. Harris, Mr. K. Arseneau	758
Hon. Mr. Allain.....	759
Mr. McKee, Ms. Mitton.....	760
Mr. Mallet, Mr. Hogan.....	761
Statements by Members	
Mrs. Harris, Mr. Coon.....	762
Mr. Austin, Mr. Turner	763
Mr. G. Arseneault, Mr. K. Arseneau.....	764
Mrs. Conroy, Mrs. Bockus.....	765
Mr. Gauvin, Ms. Mitton.....	766
Mr. Cullins	767
Oral Questions	
Official Languages	
Ms. Thériault, Hon. Mr. Higgs	767
Abortion	
Ms. Thériault, Hon. Mrs. Shephard.....	770, 780
Bridges	
Mrs. Harris, Hon. Ms. Green.....	771
Social Programs	
Mrs. F. Landry, Hon. Ms. Scott-Wallace, Hon. Ms. Dunn	774
Abortion	
Ms. Mitton, Hon. Mrs. Shephard.....	776
Social Programs	
Ms. Mitton, Hon. Mr. Fitch.....	776
Official Languages	
Mr. Melanson, Hon. Mr. Higgs	777
Statements by Ministers	
Hon. Ms. Scott-Wallace.....	781
Ms. Thériault	782
Ms. Mitton.....	783
Mrs. Conroy	784
Hon. Mr. Holder.....	785
Mr. LeBlanc	787
Mr. Coon	788
Mrs. Conroy	790
Committee Reports	
Standing Committee on Economic Policy	790
Notice of Opposition Members' Business	
Mr. G. Arseneault	791
Government Motions re Business of House	
Hon. Mr. Savoie.....	791

TABLE DES MATIÈRES

le jeudi 17 décembre 2020

Déclarations de condoléances et de félicitations	
M. Coon, l'hon. M ^{me} Shephard	757
M ^{me} Harris, M. K. Arseneau	758
L'hon. M. Allain	759
M. McKee, M ^{me} Mitton.....	760
M. Mallet, M. Hogan	761
Déclarations de députés	
M ^{me} Harris, M. Coon.....	762
M. Austin, M. Turner	763
M. G. Arseneault, M. K. Arseneau	764
M ^{me} Conroy, M ^{me} Bockus	765
M. Gauvin, M ^{me} Mitton.....	766
M. Cullins	767
Questions orales	
Langues officielles	
M ^{me} Thériault, l'hon. M. Higgs	767
Avortement	
M ^{me} Thériault, l'hon. M ^{me} Shephard.....	770, 780
Ponts	
M ^{me} Harris, l'hon. M ^{me} Green	771
Programmes sociaux	
M ^{me} F. Landry, l'hon. M ^{me} Scott-Wallace, l'hon. M ^{me} Dunn	774
Avortement	
M ^{me} Mitton, l'hon. M ^{me} Shephard	776
Programmes sociaux	
M ^{me} Mitton, l'hon. M. Fitch	776
Langues officielles	
M. Melanson, l'hon. M. Higgs	777
Déclarations de ministres	
L'hon. M ^{me} Scott-Wallace	781
M ^{me} Thériault	782
M ^{me} Mitton	783
M ^{me} Conroy	784
L'hon. M. Holder	785
M. LeBlanc	787
M. Coon	788
M ^{me} Conroy	790
Rapports de comités	
Comité permanent de la politique économique..	790
Avis d'affaires émanant de l'opposition	
M. G. Arseneault.....	791
Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre	
L'hon. M. Savoie	791

Bills—Third Reading

No. 2, <i>An Act to Amend the Climate Change Act</i>	
Third Reading.....	791
No. 4, <i>An Act to Amend the Assessment Act</i>	
Third Reading.....	791
No. 21, <i>An Act to Amend the Industrial Relations Act</i>	
Third Reading.....	791

Motions

No. 4	
Debated	792
Point of Order	
Mr. G. Arseneault	804
Speaker's Ruling.....	806
Recorded Vote—Proposed Subamendment ...	836
Amended Motion Carried.....	837

Bills—Second Reading

No. 28, <i>An Act to Amend the Municipal Elections Act</i>	
Debated	838
Points of Order	
Mr. K. Chiasson.....	841
Mr. Fitch	847

Projets de loi — Troisième lecture

N° 2, <i>Loi modifiant la Loi sur les changements climatiques</i>	
Troisième lecture.....	791
N° 4, <i>Loi modifiant la Loi sur l'évaluation</i>	
Troisième lecture.....	791
N° 21, <i>Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles</i>	
Troisième lecture.....	791

Motions

N° 4	
Débat	792
Rappel au Règlement	
M. G. Arseneault	804
Décision du président de la Chambre	806
Vote nominal — Sous-amendement proposé .	836
Adoption de la motion amendée.....	837

Projets de loi — Deuxième lecture

N° 28, <i>Loi modifiant la Loi sur les élections municipales</i>	
Débat	838
Rappels au Règlement	
M. K. Chiasson	841
M. Fitch	847

LIST OF MEMBERS BY CONSTITUENCY

First Session of the 60th Legislative Assembly, 2020-22
 Speaker: Hon. Bill Oliver
 Deputy Speakers: Sherry Wilson and Andrea Anderson-Mason, Q.C.

Constituencies	Party	Members
Albert	(PC)	Hon. Mike Holland
Bathurst East—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Denis Landry
Bathurst West-Beresford	(L)	René Legacy
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraquet	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	Bill Hogan
Carleton-Victoria	(PC)	Hon. Margaret Johnson
Carleton-York	(PC)	Richard Ames
Dieppe	(L)	Roger Melanson
Edmundston-Madawaska Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(PA)	Kris Austin
Fredericton North	(PC)	Hon. Jill Green
Fredericton South	(G)	David Coon
Fredericton West-Hanwell	(PC)	Hon. Dominic Cardy
Fredericton-York	(PC)	Ryan Cullins
Fundy-The Isles-Saint John West	(PC)	Andrea Anderson-Mason, Q.C.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Hon. Gary Crossman
Kent North	(G)	Kevin Arseneau
Kent South	(L)	Benoît Bourque
Kings Centre	(PC)	Hon. Bill Oliver
Madawaska Les Lacs-Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(G)	Megan Mitton
Miramichi	(PA)	Michelle Conroy
Miramichi Bay-Neguac	(L)	Lisa Harris
Moncton Centre	(L)	Robert McKee
Moncton East	(PC)	Hon. Daniel Allain
Moncton Northwest	(PC)	Hon. Ernie Steeves
Moncton South	(PC)	Greg Turner
Moncton Southwest	(PC)	Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	Hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	Hon. Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	Hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	Daniel Guitard
Restigouche West	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	Hon. R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	Hon. Hugh J. Flemming, Q.C.
Saint Croix	(PC)	Kathy Bockus
Saint John East	(PC)	Hon. Glen Savoie
Saint John Harbour	(PC)	Hon. Arlene Dunn
Saint John Lancaster	(PC)	Hon. Dorothy Shephard
Shediac Bay-Dieppe	(L)	Robert Gauvin
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(L)	Éric Mallet
Southwest Miramichi-Bay du Vin	(PC)	Jake Stewart
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	Hon. Tammy Scott-Wallace
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(G) Green Party of New Brunswick
 (L) Liberal Party of New Brunswick
 (PA) People's Alliance of New Brunswick
 (PC) Progressive Conservative Party of New Brunswick

CIRCONSCRIPTIONS

Première session de la 60^e législature, 2020-2022

Président : L'hon. Bill Oliver

Vice-présidentes : Sherry Wilson et Andrea Anderson-Mason, c.r.

Circonscription	Parti	Parlementaires
Albert	(PC)	L'hon. Mike Holland
Baie-de-Miramichi—Neguac	(L)	Lisa Harris
Baie-de-Shediac—Dieppe	(L)	Robert Gauvin
Bathurst-Est—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Denis Landry
Bathurst-Ouest—Beresford	(L)	René Legacy
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraque	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	Bill Hogan
Carleton-Victoria	(PC)	L'hon. Margaret Johnson
Carleton-York	(PC)	Richard Ames
Dieppe	(L)	Roger Melanson
Edmundston—Madawaska-Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(AG)	Kris Austin
Fredericton-Nord	(PC)	L'hon. Jill Green
Fredericton-Sud	(PV)	David Coon
Fredericton-Ouest—Hanwell	(PC)	L'hon. Dominic Cardy
Fredericton-York	(PC)	Ryan Cullins
Fundy—Les-Îles—Saint John-Ouest	(PC)	Andrea Anderson-Mason, c.r.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Hon. Gary Crossman
Kent-Nord	(PV)	Kevin Arseneau
Kent-Sud	(L)	Benoît Bourque
Kings-Centre	(PC)	L'hon. Bill Oliver
Madawaska—Les-Lacs—Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(PV)	Megan Mitton
Miramichi	(AG)	Michelle Conroy
Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin	(PC)	Jake Stewart
Moncton-Centre	(L)	Robert McKee
Moncton-Est	(PC)	L'hon. Daniel Allain
Moncton-Nord-Ouest	(PC)	L'hon. Ernie Steeves
Moncton-Sud	(PC)	Greg Turner
Moncton-Sud-Ouest	(PC)	Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	L'hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	L'hon. Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	L'hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	Daniel Guitard
Restigouche-Ouest	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	L'hon. R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	L'hon. Hugh J. Flemming, c.r.
Saint John-Est	(PC)	L'hon. Glen Savoie
Saint John Harbour	(PC)	L'hon. Arlene Dunn
Saint John Lancaster	(PC)	L'hon. Dorothy Shephard
Sainte-Croix	(PC)	Kathy Bockus
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(L)	Éric Mallet
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	L'hon. Tammy Scott-Wallace
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La-Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(AG) *L'Alliance des gens du Nouveau-Brunswick*

(L) *Parti libéral du Nouveau-Brunswick*

(PC) *Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick*

(PV) *Parti vert du Nouveau-Brunswick*

CABINET MINISTERS / LE CABINET

Hon. / l'hon. Blaine Higgs	Premier, President of the Executive Council, Minister responsible for Intergovernmental Affairs / premier ministre, président du Conseil exécutif, ministre responsable des Affaires intergouvernementales
Hon. / l'hon. Margaret Johnson	Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries / ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches
Hon. / l'hon. Arlene Dunn	Minister responsible for Economic Development and Small Business, Minister responsible for Opportunities NB, Minister responsible for Immigration, Minister of Aboriginal Affairs / ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable de l'Immigration, ministre des Affaires autochtones
Hon. / l'hon. Dominic Cardy	Minister of Education and Early Childhood Development / ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Hon. / l'hon. Gary Crossman	Minister of Environment and Climate Change, Minister responsible for the Regional Development Corporation / ministre de l'Environnement et du Changement climatique, ministre responsable de la Société de développement régional
Hon. / l'hon. Daniel Allain	Minister of Local Government and Local Governance Reform / ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale
Hon. / l'hon. Ernie Steeves	Minister of Finance and Treasury Board / ministre des Finances et du Conseil du Trésor
Hon. / l'hon. Dorothy Shephard	Minister of Health / ministre de la Santé
Hon. / l'hon. Hugh J. Flemming, Q.C. / c.r.	Minister of Justice and Public Safety, Attorney General / ministre de la Justice et de la Sécurité publique, procureur général
Hon. / l'hon. Trevor Holder	Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour / ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.

CABINET MINISTERS / LE CABINET

Hon. / l'hon. Mary Wilson	Minister of Service New Brunswick, Minister responsible for Military Affairs / ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable des Affaires militaires
Hon. / l'hon. Bruce Fitch	Minister of Social Development / ministre du Développement social
Hon. / l'hon. Tammy Scott-Wallace	Minister of Tourism, Heritage and Culture, Minister responsible for Women's Equality / ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de l'Égalité des femmes
Hon. / l'hon. Jill Green	Minister of Transportation and Infrastructure / ministre des Transports et de l'Infrastructure
Hon. / l'hon. Glen Savoie	Minister responsible for La Francophonie / ministre responsable de la Francophonie
Hon. / l'hon. Mike Holland	Minister of Natural Resources and Energy Development / ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie

[Translation / Traduction]

Daily Sitting 13

Assembly Chamber,
Thursday, December 17, 2020.

10:03

(The House met at 10:03 a.m., with **Hon. Mr. Oliver**, the Speaker, in the chair.

Prayers.)

Statements of Condolence and Congratulation

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. I stand in the House today to offer my condolences to the family and friends of Phyllis Prendergast, who passed away this week. Phyllis was a longtime employee of the Department of Health who committed herself to volunteering throughout the Fredericton community in her retirement. She played a leadership role in the Pension Coalition in its efforts to get a fair deal for public service retirees in the wake of pension reform.

Over the past two decades, she invested thousands of hours of volunteer time in the Harvest Jazz and Blues Festival, where she became known as the heartbeat of this internationally renowned event. She also volunteered with Larlee Creek Hullabaloo, River Jam, Shivering Songs, and Meals on Wheels—really, anything to be of service to the community.

Phyllis is survived by her husband of 48 years, Ron Prendergast. I invite all members of the House to join me in expressing condolences to the family and friends of Phyllis Prendergast.

Hon. Mrs. Shephard: I ask for a few extra seconds, please.

Mr. Speaker, 2020 has been a difficult year, and I see so many New Brunswickers making special efforts to offer Christmas cheer to their neighbours and communities. As I travel around our communities, it is truly inspiring to see the extension of the Christmas spirit in the many light displays. In the Milford area of my riding, there used to be a lovely lighted display at Christmastime called Murphysville. Some of you in this Legislature might remember the gentleman who

Jour de séance 13

Chambre de l'Assemblée législative
le jeudi 17 décembre 2020

(La séance est ouverte à 10 h 3 sous la présidence de **l'hon. M. Oliver**.

Prière.)

Déclarations de condoléances et de félicitations

M. Coon : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole à la Chambre aujourd'hui pour offrir mes condoléances à la famille et aux amis de Phyllis Prendergast, qui est décédée cette semaine. Phyllis a été au ministère de la Santé une employée de longue date qui s'est engagée après sa retraite à faire du bénévolat dans l'ensemble de la collectivité de Fredericton. Elle a joué un rôle de chef de file dans les efforts de Pension Coalition afin d'obtenir un marché équitable pour les retraités des services publics à la suite de la réforme des pensions.

La décédée a investi des milliers d'heures de bénévolat au cours des deux dernières décennies par l'entremise du Harvest Jazz and Blues Festival, où elle s'est fait connaître comme le cœur de cette activité de renommée internationale. Elle a aussi fait du bénévolat auprès de Larlee Creek Hullabaloo, de River Jam, de Shivering Songs et de Meals on Wheels — en fait n'importe quoi pour être au service de la collectivité.

Phyllis laisse dans le deuil son mari depuis 48 ans, Ron Prendergast. J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour exprimer nos condoléances à la famille et aux amis de Phyllis Prendergast.

L'hon. M^{me} Shephard : Je demande quelques secondes de plus, s'il vous plaît.

Monsieur le président, 2020 a été une année difficile, et je vois tant de gens du Nouveau-Brunswick déployer des efforts particuliers pour procurer de la joie de Noël à leurs voisins et à leurs collectivités. Il est vraiment inspirant de voir la manifestation de l'esprit de Noël dans les nombreux éclairages décoratifs lorsque je circule dans nos collectivités. Dans le secteur de Milford de ma circonscription, il y avait pendant la période de Noël un magnifique

initially built this miniature community. His name was Lou Murphy, and he served in this House for 17 years. Mr. Murphy's family could no longer maintain the village, and it was disassembled several years ago.

This Christmas, Doiron Sports Excellence, at the mouth of Milford, has decided to replicate this Christmas cheer with their 2020 version, Doironville. It has created a beautiful light show and a nine-reindeer display that was contributed to by every school in our riding. It is very creative and certainly cheerful. People in hundreds of vehicles have driven by to see this display. Doiron Sports Excellence even brought Santa and the Grinch along to spread cheer, and it received mountains of nonperishable food items for the West Side Food Bank.

I want to ask all members of this House to help me congratulate Doiron Sports Excellence on taking Christmas cheer to its community and making 2020 just a little bit brighter for everyone. Thank you, Mr. Speaker.

Mrs. Harris: Thank you very much, Mr. Speaker. I am very excited to say that Ms. O'Neill-MacDonnell's Miramichi Valley High School class won a \$2 000 Canada Share2Care grant for promoting mental health resiliency. The money will go toward funding snowshoes for Miramichi's Special Olympics athletes. Her class will be having outdoor exercise and activities with the Special Olympics group this winter. Only seven grants were awarded in Canada. Thanks to Grade 12 student and Special Olympics champion Sophie Jardine for helping to write the application. She is a true leader. Congratulations to this class. I know that there will be much fun had this winter. We always get so much more out of giving than receiving. Merry Christmas.

10:10

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président.

I would like to recognize and thank the volunteers of the Rexton fire department for the time, commitment, and courage that each volunteer has dedicated to the

éclairage décoratif appelé Murphyville. Certains d'entre vous à l'Assemblée législative se souviennent peut-être du monsieur qui a d'abord bâti une telle collectivité miniature. Il s'appelait Lou Murphy et il a siégé à la Chambre pendant 17 ans. La famille de M. Murphy ne pouvait plus entretenir le village, et celui-ci a été démonté il y a plusieurs années.

Ce Noël-ci, Doiron Sports Excellence, à l'entrée de Milford, a décidé de reproduire une version 2020 d'une telle joie de Noël, Doironville. L'entreprise a créé un magnifique spectacle de lumière et une exposition de neuf rennes à laquelle a contribué chaque école de notre circonscription. Le tout est très créatif et crée certainement de la joie. Des gens dans des centaines de véhicules sont venus voir l'exposition. Doiron Sports Excellence y a même amené le père Noël et le Grincheux pour répandre de la joie, et l'entreprise a reçu un tas d'aliments non périssables pour la West Side Food Bank.

Je demande à tous les parlementaires de m'aider à féliciter Doiron Sports Excellence d'avoir répandu de la joie de Noël dans la collectivité et d'avoir rendu l'année 2020 un peu plus brillante pour tout le monde. Merci, Monsieur le président.

M^{me} Harris : Merci bien, Monsieur le président. Je suis très enthousiasmée de dire que la classe de M^{me} O'Neill-MacDonnell à la Miramichi Valley High School a obtenu une subvention de 2 000 \$ de l'initiative canadienne Faites une différence : partagez, afin de promouvoir la résilience en santé mentale. L'argent servira à financer des raquettes pour les athlètes des Jeux olympiques spéciaux de Miramichi. La classe mènera cet hiver des exercices et activités en plein air avec le groupe des Jeux olympiques spéciaux. Seulement sept subventions ont été attribuées au Canada. Merci à Sophie Jardine, élève de 12^e année et championne des Jeux olympiques spéciaux, d'avoir aidé à préparer la demande. Elle est une véritable chef de file. Félicitations à la classe. Je sais qu'il y aura beaucoup de plaisir cet hiver. Nous obtenons toujours tellement plus lorsque nous donnons plutôt que recevoir. Joyeux Noël.

Mr. K. Arseneau: Thank you, Mr. Speaker.

J'aimerais saluer et remercier les bénévoles du service d'incendie de Rexton pour le temps, l'engagement et le courage que chaque bénévole a consacré chaque

Rexton community every single day. Along with Fire Chief Brent Goodwin and Deputy Chief Dean Hannay, I had the honour of attending the Rexton fire department awards ceremony where the members were recognized for their years of service. I cannot name them all, but I will provide a list so that their names can be added to Hansard.

(**Mr. K. Arseneau** provided the following names: Brent Goodwin, Dean Hannay, Darrel Hannah, Mark Hannay, Troy Thompson, Dan Roberts, Mike Hickey, Warren Goodwin, Terry Murphy, Robert Comeau, Jason Mazerolle, Craig Vautour, Lindsay Warren, Danny Roy, Laurie Caissie, Matt Arseneault, Adam Carruthers, Geoff Bateman, Chris Lawson, Evan Hutchinson, Hunter Lynds, Wyatt Mazerolle, Kaleb Dunn, Cole Dunn, and Kody Lawson.)

Mr. K. Arseneau: Fighting fires is only one part of the important role that they play in our community. They also help people and animals in emergencies, but let's not talk about the moose today. They teach us how to be safe around fire and how to step up during unforeseen events such as floods, storms, and traffic collisions. I invite all members to please join me in congratulating and thanking the volunteers of the Rexton fire department and all firefighters around the province.

L'hon. M. Allain : Monsieur le président, j'aimerais reconnaître et féliciter mon alma mater, l'Université de Moncton, qui a récemment été classée parmi les 50 meilleures universités canadiennes réputées pour leurs recherches. Selon le classement annuel de Research Infosource, l'Université de Moncton s'est classée première parmi le groupe des universités de petite taille des provinces de l'Atlantique.

Depuis sa fondation, en 1963, l'Université de Moncton a joué un rôle très important dans le développement global de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick, notamment dans le Nord, avec ses campus d'Edmundston et de Shippagan.

Membre de l'Agence universitaire de la Francophonie, l'Université de Moncton fait rayonner l'Acadie et le Nouveau-Brunswick dans le monde entier et contribue à attirer des étudiants internationaux, ce qui fait ainsi croître l'immigration francophone.

jour à la collectivité de Rexton. Avec le chef des pompiers Brent Goodwin et le chef adjoint Dean Hannay, j'ai eu l'honneur d'assister à la cérémonie de remise des prix du service d'incendie de Rexton, où les membres du service d'incendie de Rexton ont été reconnus pour leurs années de service. Je ne peux pas tous les nommer, mais je vais fournir une liste pour que leurs noms puissent être ajoutés au hansard.

(**M. K. Arseneau** a fourni la liste suivante : Brent Goodwin ; Dean Hannay ; Darrel Hannah ; Mark Hannay ; Troy Thompson ; Dan Roberts ; Mike Hickey ; Warren Goodwin ; Terry Murphy ; Robert Comeau ; Jason Mazerolle ; Craig Vautour ; Lindsay Warren ; Danny Roy ; Laurie Caissie ; Matt Arseneault ; Adam Carruthers ; Geoff Bateman ; Chris Lawson ; Evan Hutchinson ; Hunter Lynds ; Wyatt Mazerolle ; Kaleb Dunn ; Cole Dunn ; Kody Lawson.)

M. K. Arseneau : La lutte contre les incendies n'est qu'une partie du rôle important que les pompiers jouent dans notre collectivité. Ils aident aussi les gens et les animaux dans les situations d'urgence, mais ne parlons pas de l'original aujourd'hui. Ils nous enseignent la sécurité incendie et le mode d'intervention en cas d'événements imprévus tels que des inondations, des tempêtes et des collisions de la circulation. J'invite tous les parlementaires à bien vouloir se joindre à moi pour féliciter et remercier les bénévoles du service d'incendie de Rexton et les pompiers partout dans la province.

Hon. Mr. Allain: Mr. Speaker, I would like to recognize and congratulate my alma mater, the Université de Moncton, which was recently named one of Canada's top 50 research universities. According to the annual Research Infosource rankings, the Université de Moncton placed first among the group of small universities in the Atlantic provinces.

Since its founding in 1963, the Université de Moncton has played a very important role in the overall development of the Acadian and Francophone community in New Brunswick, particularly in the north, with its campuses in Edmundston and Shippagan.

As a member of the Agence universitaire de la Francophonie, the Université de Moncton raises the profile of Acadia and New Brunswick around the world and helps attract international students, thereby increasing Francophone immigration.

En terminant, Monsieur le président, je félicite l'Université de Moncton pour son leadership à faire rayonner le peuple acadien et la langue française à l'échelle nationale et internationale. Merci.

Mr. McKee: Thank you, Mr. Speaker. Today, I rise to congratulate the recently announced recipients of the Order of Moncton. The Order of Moncton is the city's highest honour to recognize those who have contributed to bettering the community.

Brian Murphy, a well-respected barrister and lifelong ambassador for the city and the region, personifies the welcoming, inclusive, and innovative spirit for which Moncton has become known around the world. As mayor, he spearheaded Moncton's declaration as Canada's first officially bilingual city in 2002.

Debbie McInnis, CEO of the United Way of Greater Moncton and Southeastern New Brunswick, is the personification of social action. Her efforts on behalf of Greater Moncton's most vulnerable have touched thousands of lives.

Robert Irving is a driver of industry, a respected business leader, a community supporter, a philanthropist, and a proud Monctonian. His philanthropic activities have been every bit as impactful as his commercial ventures and his development of the city's beloved Moncton Wildcats into one of the most successful, crowd-pleasing franchises in the queue.

Please join me in congratulating the three recipients of the Order of Moncton.

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. I would like to congratulate the members of Powerhouse Co-operative Ltd. for their success and their contributions to our community. Powerhouse Co-operative is a licensed business composed of five people who met at Open Sky Co-operative.

One of Open Sky Co-operative's programs is an employment training program to support people with learning disabilities or mental health challenges who have barriers to employment. Since many jobs do not accommodate their needs, the members of Powerhouse Co-operative created their own business and became their own employers, and they say that it is the best thing that they have ever done. This co-

In closing, Mr. Speaker, I congratulate the Université de Moncton for its leadership in promoting the Acadian people and the French language nationally and internationally. Thank you.

M. McKee : Merci, Monsieur le président. Aujourd'hui, je prends la parole pour féliciter les récipiendaires de l'Ordre de Moncton qui ont récemment été annoncés. L'Ordre de Moncton est la distinction la plus élevée que la ville décerne afin de reconnaître les personnes qui ont contribué à améliorer la collectivité.

Brian Murphy, avocat respecté et fidèle ambassadeur de la ville et la région, incarne l'esprit chaleureux, inclusif et novateur qui fait la notoriété de Moncton partout dans le monde. À titre de maire, il a dirigé les efforts de déclaration de Moncton comme première ville officiellement bilingue au Canada en 2002.

Debbie McInnis, directrice générale de Centraide de la région du Grand Moncton et du sud-est du Nouveau-Brunswick, est l'incarnation de l'action sociale. Les efforts qu'elle a menés au nom des plus vulnérables du Grand Moncton ont touché des milliers de vies.

Robert Irving est un pilier de l'industrie, un chef d'entreprise de renom, un défenseur de la communauté, un philanthrope et un fier Monctonien. Ses activités philanthropiques ont eu un impact aussi retentissant que ses entreprises commerciales, et ses efforts consacrés aux Wildcats de Moncton ont fait de l'équipe de la ville une des concessions les plus florissantes et adulées de la ligue.

Veillez vous joindre à moi pour féliciter les trois récipiendaires de l'Ordre de Moncton.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. J'aimerais féliciter les membres de Powerhouse Co-operative Ltd. pour leur succès et leur contribution à notre collectivité. Powerhouse Co-operative est une entreprise titulaire d'un permis et composée de cinq personnes qui se sont rencontrées à Open Sky Co-operative.

L'un des programmes de Open Sky Co-operative est un programme de formation professionnelle visant à appuyer les personnes ayant des troubles d'apprentissage ou des problèmes de santé mentale qui ont des obstacles à l'emploi. Comme de nombreux emplois ne sont pas adaptés aux besoins de ces personnes, les membres de Powerhouse Co-operative ont créé leur propre entreprise et sont devenus leurs

started off as a cleaning company and has expanded to provide more services, including securing a contract for crosswalk guard services in Sackville. Open Sky Co-operative is offering an employment training program in January, and people who think that they could benefit are encouraged to contact the co-op.

I invite all members of the House to please join me in congratulating the members of Powerhouse Co-operative and wishing them continued success.

10:15

M. Mallet : Monsieur le président, j'aimerais vous parler de la succession de père en fille dans une industrie non traditionnelle. Au début du 20^e siècle, Henri Haché a ouvert une forge à Shippagan, qui s'appellera la forge à Henri.

En 1960, son fils, Alexandre, a ouvert une quincaillerie de produits marins pour servir sa clientèle.

En 1980, Terence Gauthier s'est lancé dans l'achat et la vente d'appâts pour les pêcheurs côtiers et semi-hauturiers de la Péninsule acadienne.

En 1990, Terence s'est porté acquéreur de la Quincaillerie Haché et de sa forge, et, en 1991, le nom de l'entreprise est devenu Quincaillerie Gauthier Hardware Ltée.

En 2012, l'entreprise a fêté ses 30 ans, et, du même coup, Rachelle, la fille de Terence, s'est jointe à l'entreprise.

En 2020, je suis fier de féliciter Rachelle Gauthier après neuf ans au sein de l'entreprise. Elle reprend les rênes de celle-ci, succédant à son père, Terence. Rachelle a su bâtir une bonne équipe, et des plans de croissance se profilent à l'horizon. Bonne chance Rachelle et longue vie à l'entreprise.

Mr. Hogan: Mr. Speaker, cancer is a terrible disease that impacts far too many families in Carleton County. While cancer victims are going through treatment, they are surrounded by a loving community that wants to help in any way possible. It was heartwarming

propres employeurs, et ils disent que c'est la meilleure chose qu'ils aient jamais faite. Cette coopérative a commencé comme une entreprise de nettoyage et s'est élargie pour fournir plus de services, y compris l'obtention d'un contrat pour les services de brigadier à Sackville. Open Sky Co-operative offre un programme de formation professionnelle en janvier, et les personnes qui pensent qu'elles pourraient en bénéficier sont encouragées à communiquer avec la coopérative.

J'invite tous les parlementaires à bien vouloir se joindre à moi pour féliciter les membres de Powerhouse Co-operative et leur souhaiter beaucoup de succès.

Mr. Mallet: Mr. Speaker, I would like to talk to you about father-to-daughter succession in a non-traditional industry. Early in the 20th century, Henri Haché opened a blacksmith shop in Shippagan that was called *la forge à Henri*.

In 1960, his son, Alexandre, opened a marine hardware store to serve his customers.

In 1980, Terence Gauthier started buying and selling bait for inshore and midshore fishers in the Acadian Peninsula.

In 1990, Terence purchased the Quincaillerie Haché hardware store and its blacksmith shop, and in 1991, the company name was changed to Quincaillerie Gauthier Hardware Ltée.

In 2012, the company celebrated its 30th anniversary and Terence's daughter Rachelle also joined the business.

In 2020, I am proud to congratulate Rachelle Gauthier on nine years with the company. She is taking over the reins from her father, Terence. Rachelle has built a good team, and there are plans for growth on the horizon. Good luck, Rachelle, and long life to the company.

M. Hogan : Monsieur le président, le cancer est une terrible maladie qui affecte beaucoup trop de familles dans le comté de Carleton. Lorsque les victimes du cancer sont sous traitement, elles sont entourées d'une communauté aimante qui veut aider de toutes les

recently to read this headline: “Students hope health care packages will brighten cancer patients’ day”. Thank you to the students of Hartland Community School for this initiative, organized under the leadership of student Laura Nancekievill. Laura created the We Care Campaign at her school. Classrooms from Grade 5 to Grade 12 gathered items for 50 care packages. The actions of Hartland Community School students provide a bright and warm ray of light to those experiencing a dark time in their lives. Thank you, Mr. Speaker.

Statements by Members

Mrs. Harris: Yesterday, when the Premier was addressing the media, he said that there had been good discussions happening with the First Nations Chiefs before they left the meeting. First off, I would like to say that it is extremely insulting for the Premier to put the blame on the Indigenous leaders when they have been very clear in their request and the Premier has been too stubborn to listen. They want the inquiry into systemic racism. Second, I would like to remind the Premier of his good discussions with the nursing home unions last year, which resulted in months of unrest, and of his good discussions with the opposition parties when he tried to force us, under threat of an election, to give him majority government power in a minority situation.

Your actions are much louder than your words. When all your negotiations end with the other party having no other option than walking away, maybe it is time to realize that you are the problem.

Mr. Coon: Mr. Speaker, there has been a treaty relationship between First Nations in this territory and the Crown since 1726, enshrined, along with King George’s Royal Proclamation of 1763, in the 1982 Constitution of Canada. Treaties were signed with the Crown. As MLAs, we swore oaths to be faithful to the Crown, meaning that this Legislative Assembly has an obligation to uphold the fiduciary duty of the Crown to honour the treaties signed with First Nations. This requires that we treat our treaty partners as equals and with respect to uphold the honour of the Crown.

façons possibles. Il a été réconfortant récemment de lire une manchette indiquant que les élèves espèrent que les colis pour soins de santé égaieront la journée des patients atteints de cancer. Merci aux élèves de la Hartland Community School pour une telle initiative organisée sous la direction de l’élève Laura Nancekievill. Laura a créé la We Care Campaign à son école. Les salles de classe de la 5^e à la 12^e année ont recueilli des articles pour 50 colis de réconfort. Les actions des élèves de la Hartland Community School fournissent un rayon de lumière chaleureux aux personnes qui vivent une période sombre dans leur vie. Merci, Monsieur le président.

Déclarations de députés

M^{me} Harris : Hier, lorsque le premier ministre s’est adressé aux médias, il a dit que de bonnes discussions se déroulaient avec les chefs des Premières Nations avant qu’ils quittent la réunion. En premier lieu, j’aimerais dire qu’il est extrêmement insultant pour le premier ministre de blâmer les dirigeants autochtones alors qu’ils ont été très clairs dans leur demande et que le premier ministre a été trop têtu pour écouter. Ils veulent l’enquête sur le racisme systémique. En deuxième lieu, j’aimerais rappeler au premier ministre ses bonnes discussions avec les syndicats des foyers de soins l’année dernière, qui ont entraîné des mois d’agitation, et ses bonnes discussions avec les partis de l’opposition lorsque, sous menace d’élections, il a tenté de nous forcer à lui accorder un pouvoir de gouvernement majoritaire dans une situation minoritaire.

Vos gestes sont bien plus éloquents que vos paroles. Lorsque toutes vos négociations aboutissent à une situation où l’autre partie n’a pas d’autre option que de se retirer, il est peut-être temps de réaliser que vous êtes le problème.

M. Coon : Monsieur le président, il existe une relation fondée sur des traités entre les Premières Nations de ce territoire et la Couronne depuis 1726, qui est inscrite, tout comme dans la proclamation royale de 1763 du roi George, dans la Constitution du Canada de 1982. Des traités ont été signés avec la Couronne. En tant que parlementaires, nous avons prêté serment d’être fidèles à la Couronne, ce qui signifie que l’Assemblée législative a l’obligation de respecter le devoir fiduciaire de la Couronne d’honorer les traités signés avec les Premières Nations. Cela exige que nous traitions nos partenaires des traités comme des

Since the paternalism of the executive branch of government has damaged the relationship with our treaty partners, I would ask Mr. Speaker to extend an invitation to have a delegation of Mi'kmaw, Wolastoqi, and Peskotomuhkati leaders and elders address a special January session of this Legislative Assembly on the matters that they deem important for this House to hear. I hope that all members concur.

Mr. Austin: Yesterday in question period, I was pleased to hear the Premier talk about some of the language issues in New Brunswick and the upcoming *Official Languages Act* review. It is refreshing to hear that our government is willing to talk about this and not bury its head in the sand. The Premier admitted that there are indeed people who are denied jobs and promotions and that some have to move out of the province simply due to language. Acknowledging that is an important first step, but you do not have to wait until the *Official Languages Act* review is complete. Now is the time to move on language policies that are reasonable and fair to every New Brunswicker. This government can begin by changing the threshold to 2 rather than 2+ when it comes to language testing. This small change would open the door to more qualified people seeking employment in the public sector while also upholding the principle of language of choice for our citizens. Thank you, Mr. Speaker.

10:20

Mr. Turner: Mr. Speaker, I cannot express enough the importance of buying local. There is simply no other way to maintain a healthy and vibrant local economy. Buying local in this age of COVID-19 could be the difference between life and death for many small businesses in our communities around New Brunswick. I want to encourage everyone to buy local as part of our economic recovery and to keep buying local to support financial stability for the future of New Brunswick. It does not stop there, Mr. Speaker. Everyone can give local businesses support in other ways. Share their information on social media and recommend them to friends. Share your good

égaux et avec respect pour défendre l'honneur de la Couronne.

Vu que le paternalisme du pouvoir exécutif du gouvernement a été préjudiciable aux relations avec nos partenaires des traités, je demanderais au président d'inviter une délégation de dirigeants et d'aînés mi'kmaq, wolastoqiyik et peskotomuhkati de prendre la parole lors d'une séance extraordinaire de l'Assemblée législative en janvier sur les questions qu'ils jugent importantes de porter à l'attention de la Chambre. J'espère que tous les parlementaires seront d'accord.

M. Austin : Hier, pendant la période des questions, j'ai été content d'entendre le premier ministre parler de certaines des questions linguistiques au Nouveau-Brunswick et de la révision de la *Loi sur les langues officielles* qui aura lieu prochainement. Il est rafraîchissant d'entendre que notre gouvernement est prêt à parler du sujet et à ne pas s'enfouir la tête dans le sable. Le premier ministre a admis qu'il y a effectivement des gens qui se voient refuser des emplois et des promotions et que certains doivent quitter la province juste à cause de la langue. Reconnaître cela est un premier pas important, mais il n'est pas nécessaire d'attendre que la révision de la *Loi sur les langues officielles* soit terminée. C'est maintenant le temps de passer à des politiques linguistiques raisonnables et équitables pour tous les gens du Nouveau-Brunswick. Le gouvernement actuel peut commencer par changer le seuil à 2 plutôt que 2+ en ce qui concerne l'évaluation linguistique. Un pareil changement mineur ouvrirait la porte à des personnes plus qualifiées qui sont à la recherche d'un emploi dans le secteur public tout en respectant le principe de la langue de choix pour notre population. Merci, Monsieur le président.

M. Turner : Monsieur le président, je ne saurais trop insister sur l'importance de l'achat local. Il n'y a tout simplement pas d'autre moyen de maintenir une économie locale saine et dynamique. L'achat local en cette période la COVID-19 peut être une question de vie ou de mort pour de nombreuses petites entreprises dans nos collectivités partout au Nouveau-Brunswick. Je veux encourager tout le monde à acheter localement dans le cadre de notre reprise économique et à continuer d'acheter localement afin de soutenir la stabilité financière de l'avenir du Nouveau-Brunswick. Cela ne s'arrête pas là, Monsieur le président. Tout le monde peut soutenir les entreprises

experiences on social media. Let's do everything we can to support our local businesspeople this holiday season. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. G. Arseneault: Mr. Speaker, there are over 100 Indigenous students in the community of Listuguj, Quebec, who are not being allowed to cross the bridge to attend their high school in Campbellton, yet we have 1 000 cars crossing that bridge daily. This is compromising the education of those First Nations students who have traditionally attended this school. Mr. Speaker, I am asking that the adults try to find a proper solution to this impasse.

Le premier ministre est bien conscient de l'importance pour les enfants non seulement d'avoir un environnement d'apprentissage adéquat mais aussi de pouvoir accéder à ce site d'apprentissage.

Last month, I sent a letter to our Premier and to Premier Legault asking that a meeting be held at the earliest time between senior officials of the provinces of New Brunswick and Quebec and the Indigenous community of Listuguj with the objective of resolving this stalemate. Children are our most important resource. History is watching, Mr. Premier, and as we say on the North Shore: Get it done, Mr. Premier. Get it done.

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président.

I was dismayed to find out that New Brunswick's Minister of Aboriginal Affairs requested that the federal government delay introducing legislation to enshrine the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples (UNDRIP) in Canada. The letter stated that New Brunswick and five other provinces did not have enough time for informed discussion.

Well, Mr. Speaker, over a year ago, in question period, I asked the former Minister of Aboriginal Affairs about implementing UNDRIP here in New Brunswick. His response was that government had undertaken a technical review of the issue, so the government has been looking at this for over a year. This is yet another example of how the provincial government is ignoring the wishes of First Nations. In the words of Assembly

locales d'autres façons. Partagez les renseignements des entreprises sur les médias sociaux et recommandez-les à vos amis. Partagez vos bonnes expériences sur les médias sociaux. Faisons tout notre possible pour soutenir nos gens d'affaires locaux pendant la période des Fêtes. Merci, Monsieur le président.

M. G. Arseneault : Monsieur le président, plus de 100 élèves autochtones dans la collectivité de Listuguj, au Québec, ne sont pas autorisés à traverser le pont pour fréquenter leur école secondaire à Campbellton ; pourtant, nous avons 1 000 voitures qui traversent ce pont chaque jour. Cela compromet l'éducation de ces élèves des Premières Nations qui ont traditionnellement fréquenté cette école. Monsieur le président, je demande aux adultes d'essayer de trouver une solution appropriée à une telle impasse.

The Premier is well aware of the importance for children not only to have a suitable learning environment but also to be able to access that place of learning.

Le mois dernier, j'ai envoyé une lettre à notre premier ministre et au premier ministre Legault demandant la tenue d'une réunion le plus tôt possible entre les hauts fonctionnaires du Nouveau-Brunswick et du Québec et la collectivité autochtone de Listuguj dans le but de résoudre l'impasse. Les enfants sont notre ressource la plus importante. L'histoire nous surveille, Monsieur le premier ministre, et, comme nous disons dans la Côte-Nord, allez-y, Monsieur le premier ministre. Allez-y.

Mr. K. Arseneau: Thank you, Mr. Speaker.

J'ai été consterné de découvrir que le ministre des Affaires autochtones du Nouveau-Brunswick a demandé que le gouvernement fédéral reporte la présentation, au Canada, de mesures législatives inscrites dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA). La lettre affirmait que le Nouveau-Brunswick et cinq autres provinces n'ont pas eu suffisamment de temps pour une discussion éclairée.

Eh bien, Monsieur le président, il y a plus d'un an, durant la période des questions, j'ai posé une question à l'ancien ministre des Affaires autochtones sur la mise en œuvre de la DNUDPA ici au Nouveau-Brunswick. Il a répondu que le gouvernement avait entrepris un examen technique de la question ; alors, le gouvernement examine cela depuis plus d'un an. C'est encore un autre exemple de la façon dont le

of First Nations National Chief Perry Bellegarde, these are fundamental human rights that cannot be ignored. It is time for the Premier himself to pick up the phone and call Wolastoqi and Mi'kmaw leaders to try to repair this broken relationship.

Mrs. Conroy: Mr. Speaker, Miramichiers are resilient and patient people. They have been waiting for a retrofit of the Centennial Bridge and a new Morrissy Bridge for a long time, so I am pleased to see that this year's budget includes money for work on both bridges. The work on the Centennial Bridge had been set to go forward but was inexplicably canceled by the former Liberal government shortly before the 2018 election. This bridge is a major link within our city and between the north end and the south end of the province. It is also used by many who travel back and forth on foot to commute to work and to get essentials.

It looks as though we will have to be prepared for two summers of traffic disruptions because, as the minister explained, the retrofit of the Centennial Bridge will require the span to be shut down completely in the 2022 and 2023 construction seasons. We are still very concerned that the rerouting will force large amounts of traffic to the King George Highway, increasing the chance of accidents and delays for emergency vehicles. We will be very happy when this wonderful structure is finally completed. Thank you, Mr. Speaker.

Mrs. Bockus: New Brunswick's new 211 service is there to help people who need support. Whether you have a mental health concern or you need financial relief, access to food, or guidance through government programs, dial 211 for help. This 211 NB service is there to help 24 hours per day, 7 days per week. We will be spending the holiday season working our way through the second wave of COVID-19. It may be a difficult time for many people, so let's keep spreading the word about 211 NB. It is free and confidential, and it is presented in partnership with the federal government and the United Way. The 211 NB service connects New Brunswickers with information on the support available in their communities. Thank you, Mr. Speaker.

gouvernement provincial ignore les souhaits des Premières Nations. Comme l'a dit le chef national de l'Assemblée des Premières Nations, Perry Bellegarde, ce sont des droits fondamentaux de la personne qu'on ne peut ignorer. Il est temps que le premier ministre lui-même téléphone aux dirigeants wolastoqiyik et mi'kmaq pour tenter de réparer la relation brisée.

M^{me} Conroy : Monsieur le président, les gens de Miramichi sont résilients et patients. Ils attendent depuis longtemps la remise à neuf du pont Centennial et un nouveau pont Morrissy, de sorte que je suis contente de constater que le budget de cette année comprend des fonds pour les travaux sur les deux ponts. Les travaux sur le pont Centennial devaient aller de l'avant mais ont été annulés sans explication par l'ancien gouvernement libéral peu avant les élections de 2018. Ce pont est un lien important dans notre ville et entre le nord et le sud de la province. Il est aussi utilisé par beaucoup de gens qui font des allers-retours à pied pour aller au travail et pour des choses essentielles.

Il semble que nous devons nous attendre à deux étés d'interruption de la circulation, car, comme la ministre l'a expliqué, la remise à neuf du pont Centennial nécessitera la fermeture complète de la travée au cours de la période de construction en 2022 et en 2023. Nous sommes toujours très préoccupés par le réacheminement de la circulation, qui forcera un gros volume de circulation à utiliser la route King George, ce qui augmentera les risques d'accidents et de retards pour les véhicules d'urgence. Nous serons très heureux lorsque le magnifique ouvrage sera enfin achevé. Merci, Monsieur le président.

M^{me} Bockus : Le nouveau service 211 du Nouveau-Brunswick est là pour aider les personnes qui ont besoin de soutien. Qu'il s'agisse d'un problème de santé mentale, de soutien financier, d'accès à la nourriture ou de navigation dans les programmes gouvernementaux, il suffit de composer le 211 pour obtenir de l'aide. Le service 211 NB est là pour aider 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Nous allons passer le temps des Fêtes à traverser la deuxième vague de COVID-19. Ce pourra être une période difficile pour beaucoup de gens ; alors, continuons à diffuser le message au sujet de 211 NB. Le service est gratuit et confidentiel, et il est offert en partenariat avec le gouvernement fédéral et Centraide. Le service 211 NB donne accès aux gens du Nouveau-Brunswick à des renseignements sur le soutien offert dans leurs collectivités. Merci, Monsieur le président.

10:25

M. Gauvin : Hier, le premier ministre a déclaré à la Chambre que le bilinguisme et, plus particulièrement, la difficulté d'apprendre une autre langue étaient la principale cause de l'exode de notre population. Si cela est vrai, pourquoi le premier ministre est-il encore au Nouveau-Brunswick? La réponse est simple : Parce qu'il a eu la chance de trouver un bon emploi.

Tout le monde sait que ce ne sont pas seulement des unilingues qui quittent le Nouveau-Brunswick pour travailler. Il y a aussi des gens des Premières nations, des Acadiens et des anglophones. Les gens quittent le Nouveau-Brunswick parce que l'économie va mal. C'est pour cette raison. Voilà la raison principale.

Donc, Monsieur le président, avant de se lever à la Chambre pour parler et « varger » sur le bilinguisme, il faut se poser la question à savoir si ce que nous disons est dicté par l'intérêt général ou par un intérêt politique personnel. Historiquement, au Nouveau-Brunswick, des gens ont « vargé » sur le bilinguisme quand l'économie allait mal. Monsieur le premier ministre, arrêtez de passer la facture sur le bilinguisme. Merci.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order, please. Order. Order, member.

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. We in New Brunswick have avoided the worst-case scenario for COVID-19, but it has still been a tough year here in our province, especially for those living near borders. I grew up near the Nova Scotia border, and I can tell you that until the pandemic hit, it was as if there was no border.

Our communities in Tantramar on the New Brunswick side and in Cumberland on the Nova Scotia side have had their lives significantly disrupted since March, and there is no end in sight. The unclear rules and inconsistent enforcement have made daily activities such as going to work or school, visiting or caring for family, running a business, or shopping for essentials difficult or impossible. Even though Cumberland County is a low-risk area, the barriers have gotten worse for my constituents in Tantramar now that the Atlantic Bubble has burst.

Mr. Gauvin: Yesterday, the Premier stated in the House that bilingualism and, in particular, the difficulty of learning another language, was the main cause of people leaving our province. If that is true, why is the Premier still in New Brunswick? The answer is simple: Because he was lucky enough to find a good job.

Everyone knows that it is not only unilingual people who are leaving New Brunswick for work. First Nations people, Acadians, and Anglophones are, too. People are leaving New Brunswick because the economy is bad. That is the reason. That is the main reason.

So, Mr. Speaker, before rising in the House to speak about and “slam” bilingualism, it is important to consider whether what we are saying is motivated by the common good or by personal political interest. Historically, people have “slammed” bilingualism in New Brunswick when the economy was doing poorly. Mr. Premier, stop placing the blame on bilingualism. Thank you.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre, s'il vous plaît. À l'ordre. À l'ordre, Monsieur le député.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. Au Nouveau-Brunswick, nous avons évité le pire des scénarios pour la COVID-19, mais l'année a néanmoins été difficile ici dans notre province, surtout pour les personnes qui vivent près des frontières. J'ai grandi près de la frontière de la Nouvelle-Écosse, et je peux vous dire que, jusqu'à ce que la pandémie frappe, c'était comme s'il n'y avait pas de frontière.

Nos collectivités de Tantramar, du côté du Nouveau-Brunswick, et de Cumberland, du côté de la Nouvelle-Écosse, ont vu leur vie considérablement perturbée depuis mars, et il n'y a pas de fin en vue. Les règles peu claires et l'application incohérente ont rendu difficiles ou impossibles les activités quotidiennes comme aller au travail ou à l'école, visiter la famille ou en prendre, diriger une entreprise ou magasiner pour des produits essentiels. Même si le comté de Cumberland est un secteur à faible risque, les obstacles

Safety precautions to reduce the risk of spreading COVID-19 must be effective and must be balanced with the social determinants of health. Policies must consider the needs of the grandparents, parents, children, workers, students, and business owners who live in my region. So far, there has been limited willingness to fix problems at the border. I am still willing to offer solutions if the government is willing to listen.

Mr. Cullins: Thank you, Mr. Speaker. Our capital budget strikes a balance between supporting the recovery of our economy and maintaining fiscal discipline. Both are critical to ensure financial stability for our province in the future. Our Finance Minister has presented a five-year capital plan that we can afford. It maintains spending at appropriate levels and provides clarity for our contractors and suppliers. We are investing over \$300 million to maintain and improve our highways, roads, and bridges. We will invest almost \$130 million in our health care and infrastructure and over \$72 million in our K-to-12 education infrastructure. We remain in uncertain times, but we know that there are better days ahead. Thank you, Mr. Speaker.

Questions orales

Langues officielles

M^{me} Thériault : Merci, Monsieur le président. Le premier ministre a été élu député pour la première fois il y a 10 ans. Il a donc eu 10 ans pour lire et pour comprendre la *Loi sur les langues officielles*. Toutefois, hier, lorsqu'il a été questionné au sujet de la révision de cette loi, il s'est encore une fois enfargé dans les fleurs du tapis. Il a parlé d'immersion, d'apprentissage d'une langue seconde et d'exode des jeunes. Bref, il a parlé de tout sauf de ce qui concerne la *Loi sur les langues officielles*. C'en est devenu gênant et choquant. C'est à se demander si le premier ministre possède les compétences nécessaires pour bien diriger cette province. Alors, le premier ministre peut-il nous expliquer en quoi consiste la *Loi sur les langues officielles*?

ont empiré pour mon électorat de Tantramar maintenant que la bulle atlantique a éclaté.

Les mesures de sécurité pour réduire le risque de propagation de la COVID-19 doivent être efficaces et équilibrées avec les déterminants sociaux de la santé. Les politiques doivent tenir compte des besoins des grands-parents, des parents, des enfants, des travailleurs, des étudiants et des propriétaires d'entreprise qui vivent dans ma région. Jusqu'ici, la volonté de régler les problèmes à la frontière a été limitée. Je suis toujours prête à offrir des solutions si le gouvernement est prêt à écouter.

M. Cullins : Merci, Monsieur le président. Notre budget de capital établit un équilibre entre le soutien à la relance de notre économie et le maintien de la discipline financière. Les deux éléments sont essentiels pour assurer la stabilité financière de notre province dans l'avenir. Notre ministre des Finances a présenté un plan d'immobilisations quinquennal qui correspond à nos moyens. Ce plan maintient les dépenses à des niveaux appropriés et offre une clarté à nos entrepreneurs et fournisseurs. Nous investissons plus de 300 millions pour entretenir et améliorer nos routes, chemins et ponts. Nous investirons près de 130 millions dans nos soins de santé et notre infrastructure et plus de 72 millions dans notre infrastructure de la maternelle à la 12^e année. Nous demeurons dans une période incertaine, mais nous savons qu'il y a de meilleurs jours à venir. Merci, Monsieur le président.

Oral Questions

Official Languages

Ms. Thériault: Thank you, Mr. Speaker. The Premier was first elected as an MLA 10 years ago. So, he has had 10 years to read and understand the *Official Languages Act*. However, yesterday, he got bogged down in details again when he was asked about the review of this legislation. He talked about immersion, learning a second language, and the exodus of young people. In short, he talked about everything except what relates to the *Official Languages Act*. It has become embarrassing and shocking. You have to wonder whether the Premier has the skills needed to run this province properly. So, can the Premier explain to us what the *Official Languages Act* is?

10:30

Hon. Mr. Higgs: Thank you for the question. Mr. Speaker, what I have said from the very beginning is that we are going to ask the tough questions. We are going to get solutions to issues that have been ignored for years in this province.

Yesterday I referenced a conversation that I had had with Katherine d'Entremont. In the past, I had a conversation about education with the member opposite when he was the NBTA president. You know, the idea that our education system . . . The very root cause of why we keep talking about being a bilingual province and having an education system that matches that talk and our sincere belief in making that happen . . .

Mr. Speaker, what I said yesterday and what I will continue to say with respect to the *Official Languages Act* is that we are going to have the review, as it requires, but we are going to go beyond that. We are going to have a discussion on all the issues so that we can put this to rest once and for all in terms of the challenges we are facing and pull our province together. We did it with COVID-19. We can do it together on this issue so that we grow together.

M^{me} Thériault : Monsieur le président, ma question était simple et elle visait à savoir en quoi consiste la *Loi sur les langues officielles*. Le premier ministre est incapable d'y répondre. Il fait preuve d'une incompréhension totale quant à la révision de la *Loi sur les langues officielles*. Il nous parle d'avoir de la formation linguistique pour se qualifier pour des emplois gouvernementaux, et nous savons d'où cela vient. C'est le chef de l'Alliance des gens du Nouveau-Brunswick qui fait pression pour réduire le seuil des exigences linguistiques pour les emplois dans la fonction publique. Le premier ministre pourrait-il se lever encore une fois et préciser quelle est sa vision quant à la révision de la *Loi sur les langues officielles*? Merci.

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, I think that I have been quite clear. I said that what we want to do is to have very open and transparent discussions about either the myths or the reality of what our citizens are facing, because what we learned in COVID-19 is how good we can be together. What I am saying is, Why are

L'hon. M. Higgs : Je vous remercie de la question. Monsieur le président, ce que j'ai dit dès le début, c'est que nous allons poser les questions difficiles. Nous allons trouver des solutions à des problèmes qui ont été ignorés pendant des années dans la province.

Hier, j'ai mentionné une conversation que j'ai eue avec Katherine d'Entremont. Dans le passé, j'ai eu une conversation au sujet de l'éducation avec le député d'en face lorsqu'il était président de la NBTA. Vous savez, l'idée selon laquelle notre système d'éducation... La raison fondamentale pour laquelle nous parlons constamment du fait d'être une province bilingue et d'avoir un système d'éducation qui correspond à un tel discours, et la raison pour laquelle nous croyons sincèrement que nous pouvons en faire une réalité...

Monsieur le président, ce que j'ai dit hier et ce que je vais continuer de dire au sujet de la *Loi sur les langues officielles*, c'est que nous entreprendrons la révision de la loi, comme il se doit, mais que nous irons au-delà de la loi. Nous discuterons de tous les aspects afin de pouvoir clore la question une fois pour toutes en ce qui a trait aux défis qui se posent à nous et afin d'unir la province. Nous l'avons fait dans le cadre de la pandémie de COVID-19. En ce qui concerne les langues officielles, nous pouvons y travailler ensemble afin de progresser ensemble.

Ms. Thériault: Mr. Speaker, my question was simple and was aimed at finding out what the *Official Languages Act* was about. The Premier is unable to answer it. He shows a complete lack of understanding of the *Official Languages Act* review process. He talks to us about having language training to qualify for government jobs, and we know where that comes from. The Leader of the People's Alliance of New Brunswick is the one pushing for reduced language requirements for civil service jobs. Could the Premier rise once again and specify what his vision is for the review of the *Official Languages Act*? Thank you.

Hon. Mr. Higgs: Monsieur le président, je pense que j'ai été très clair. J'ai dit que ce que nous voulions faire, c'était d'avoir des discussions très ouvertes et transparentes sur les mythes véhiculés ou la réalité que vivent les gens de la province, car la pandémie de COVID-19 nous a appris à quel point nous pouvons

those . . . Are there barriers? Are there not barriers? So the review needs to be more than just confined to a very specific topic. It needs to be broadened, so we add to that and then have the open, frank discussions about the reality. We end the debate, and we find a solution.

Now, I know that there are those who would like to continue pushing this political football back and forth and back and forth, but I do not want to do that. It is the same with any activity. I want to find solutions. I want to have a path forward where we grow together, Mr. Speaker, because the division that we have in our province should not exist. We should be promoting together, proud to be the only bilingual province in this country.

M^{me} Thériault : Merci, Monsieur le président. Le premier ministre veut des solutions ; je vais lui en donner une. Aux conférences de presse sur la COVID-19, il n'y a toujours pas un représentant politique francophone présent pour s'adresser aux francophones dans leur langue. Pourquoi? La commissaire aux langues officielles a clairement indiqué que l'interprétation simultanée, ce n'était pas suffisant. Le premier ministre peut-il m'expliquer clairement pourquoi, alors que nous sommes rendus en décembre, aux conférences de presse sur la COVID-19, il n'y a toujours pas un représentant politique francophone pour s'adresser aux francophones du Nouveau-Brunswick?

Hon. Mr. Higgs: There lies, I guess, a fundamental issue. The beauty in our province is that we say that regardless of our speaking one official language or the other, we have the right to communicate in either official language.

We have COVID-19 pressers that have gotten 85% or 90% approval for their effectiveness across the province. In that situation, we said that we would have simultaneous translation. Anyone can ask a question of me in their language of choice, and I can answer a question in my language of my choice. Mr. Speaker, that is the foundation on which we were built in this province. That is the very foundation and principle that we cherish. Is the member opposite saying that my choice and my official language does not count? Is that what the member is saying? That is what I am trying to put across to you. The member has the right to

réussir quand nous sommes unis. Voici ce que je dis : Pourquoi y a-t-il des...? S'agit-il d'obstacles? Ne s'agit-il pas d'obstacles? La révision ne doit donc pas simplement se limiter à un sujet très précis. Elle doit être élargie afin que nous puissions y ajouter des aspects et mener ensuite des discussions ouvertes et franches sur la réalité. Nous mettrons fin au débat et nous trouverons une solution.

Or, je sais qu'il y a des personnes qui aimeraient que l'on continue à se renvoyer la balle de part et d'autre sur cet enjeu politique, mais je ne veux pas agir ainsi. Il en va de même pour n'importe quelle activité. Je veux trouver des solutions. Je veux tracer la voie nous permettant de progresser ensemble, Monsieur le président, parce que la division que nous connaissons dans la province n'a pas sa place. Nous devrions valoriser ensemble le fait que notre province est la seule province bilingue du pays et en tirer une fierté.

Ms. Thériault: Thank you, Mr. Speaker. The Premier wants solutions; I am going to give him one. At COVID-19 press conferences, there is still no Francophone political representative to speak to Francophones in their own language. Why? The Commissioner of Official Languages clearly stated that simultaneous interpretation was not enough. Can the Premier clearly explain to me why, although it is now December, there is still no Francophone political representative to speak to New Brunswick Francophones at COVID-19 press conferences?

L'hon. M. Higgs : Voilà où, je suppose, se pose un problème fondamental. La beauté de notre province, c'est que nous pouvons dire que, peu importe la langue officielle que l'on parle, nous avons le droit de communiquer dans l'une ou l'autre des langues officielles.

Nos conférences de presse au sujet de la COVID-19 enregistrent dans la province un taux d'approbation de 85 % ou de 90 % pour leur efficacité. Dans le cas de ces conférences de presse, nous avons dit que nous aurions recours à l'interprétation simultanée. Quiconque peut me poser une question dans la langue de son choix, et je peux répondre aux questions dans la langue de mon choix. Monsieur le président, voilà les fondements sur lesquels repose notre province. Il s'agit du fondement et des principes mêmes qui nous tiennent à cœur. La députée d'en face veut-elle dire que mon choix et ma langue officielle ne comptent

choose her language, and I have the right to choose mine. That is the beauty of living in New Brunswick. That is what we all cherish.

M^{me} Thériault : Non, le premier ministre ne comprend vraiment pas. Nous avons le droit de nous exprimer dans la langue de notre choix. Toutefois, le premier ministre doit répondre dans la langue de la personne qui lui a parlé. Il ne comprend pas encore. Après dix ans, il ne comprend pas encore la *Loi sur les langues officielles*. Il ne peut pas répondre dans la langue de son choix, il faut qu'il réponde dans la langue de la personne qui a posé la question. Bon, Monsieur le président, je vais passer à autre chose.

Avortement

Clinic 554 fournit des services de santé inestimables à un grand groupe de patients : des personnes souffrant de toxicomanie ; des personnes séropositives ; des personnes ayant des besoins en matière de santé mentale ; des personnes de la communauté LGBTQ2+, et des personnes nécessitant un avortement. La ministre responsable de l'Égalité des femmes, une championne des femmes, appuiera-t-elle le financement de Clinic 554 et appuiera-t-elle la motion qui sera débattue cet après-midi?

10:35

Hon. Mrs. Shephard : Mr. Speaker, I appreciate the question from the member opposite. We are probably going to have a lengthy debate on the motion that the member has put forward today on Clinic 554. I think it is really important to mention that I believe that the issues the member opposite is talking about go far beyond one business in the community of Fredericton. We are going to be speaking to those issues later today during opposition day. Thank you, Mr. Speaker.

M^{me} Thériault : Monsieur le président, il y a des membres du caucus conservateur qui reconnaissent la nécessité d'élargir l'accès aux services d'avortement, y compris la ministre des Transports et de l'Infrastructure, la députée de Fredericton-Nord, qui a affiché son soutien sur les médias sociaux lors de sa campagne électorale.

pas? Est-ce là ce que la députée laisse entendre? C'est ce que j'essaie de vous faire comprendre. La députée a le droit de choisir sa langue, et j'ai le choix de choisir la mienne. C'est la beauté de vivre au Nouveau-Brunswick. C'est ce qui nous tient tous à coeur.

Ms. Thériault : No, the Premier really does not understand. We have the right to speak in the language of our choice. However, the Premier must answer in the language of the person who spoke to him. He still does not understand. After 10 years, he still does not understand the *Official Languages Act*. He cannot answer in the language of his choice, he must answer in the language of the person who asked him the question. Well, Mr. Speaker, I will move on to another topic.

Abortion

Clinic 554 provides invaluable health services to a large group of patients: people suffering from drug addiction; people who are HIV positive; people with mental health needs; people from the LGBTQ2+ community, and people needing an abortion. Will the Minister responsible for Women's Equality, a champion for women, support the funding of Clinic 554, and will she support the motion that will be debated this afternoon?

L'hon. M^{me} Shephard : Monsieur le président, je suis reconnaissante de la question de la députée d'en face. Nous allons probablement débattre longuement de la motion portant sur Clinic 554 que la députée a proposée aujourd'hui. À mon avis, il est vraiment important de dire que je crois que les enjeux dont parle la députée d'en face vont bien au-delà d'une seule entreprise dans la collectivité de Fredericton. Nous parlerons de ces enjeux plus tard aujourd'hui, puisque c'est la journée de l'opposition. Merci, Monsieur le président.

Ms. Thériault : Mr. Speaker, some members of the Conservative caucus acknowledge the need to expand access to abortion services, including the Minister of Transportation and Infrastructure, the member for Fredericton North, who showed her support on social media during her election campaign.

La ministre des Transports et de l'Infrastructure apportera-t-elle son soutien à Clinic 554 et à l'expansion des services d'avortement? De plus, encouragera-t-elle ses collègues à faire de même cet après-midi?

Hon. Mrs. Shephard: Mr. Speaker, this motion has been brought forward by the opposition. We recognize that, and we want to discuss it. We will discuss it later this afternoon during opposition day. I firmly believe that the issues related to the motion are bigger than one business. That is what we will speak to this afternoon. Thank you.

Ms. Thériault: Mr. Speaker, I would just like to know why the Minister of Transportation and Infrastructure cannot answer the question that I asked her.

Hon. Mrs. Shephard: Mr. Speaker, I think, as every member of this House knows, that any question posed by the opposition can be answered by any minister who stands for it. On this issue, I stand to take the questions on Clinic 554. As I have mentioned, this afternoon we will be speaking to the member's motion. Thank you, Mr. Speaker.

Ms. Thériault: Well then, I have no choice, Mr. Speaker. My question is to the Premier. Given that members of your Cabinet and caucus have expressed support for expanding abortion services, will you permit a free vote on this motion and not seek to amend the motion?

Hon. Mrs. Shephard: Mr. Speaker, the tactics of the Liberal opposition are always to divide—always to divide—never to unify. This topic is bigger than one business, Mr. Speaker. We will speak together this afternoon with different opinions and different voices, and we will discuss the member's motion. Thank you, Mr. Speaker.

Bridges

Mrs. Harris: The tactic of this government is to dictate, not communicate.

The Centennial Bridge is a vital link on Route 8 and Route 11, connecting the province's north and south.

Will the Minister of Transportation and Infrastructure support Clinic 554 and the expansion of abortion services? Moreover, will she encourage her colleagues to do the same this afternoon?

L'hon. M^{me} Shephard : Monsieur le président, la motion a été proposée par l'opposition. Nous en sommes conscients, et nous voulons en discuter. Nous en discuterons plus tard cet après-midi, puisque c'est la journée de l'opposition. Je crois fermement que les enjeux liés à la motion ne se résument pas à une seule entreprise. C'est ce dont nous allons discuter cet après-midi. Merci.

M^{me} Thériault : Monsieur le président, j'aimerais simplement savoir pourquoi la ministre des Transports et de l'Infrastructure ne peut pas répondre à la question que je lui ai posée.

L'hon. M^{me} Shephard : Monsieur le président, comme tous les parlementaires le savent, je pense que n'importe quel ministre peut se lever pour répondre aux questions posées par l'opposition. À cet égard, je peux répondre aux questions sur Clinic 554. Comme je l'ai mentionné, nous parlerons cet après-midi de la motion de la députée. Merci, Monsieur le président.

M^{me} Thériault : Dans ce cas, je n'ai pas le choix, Monsieur le président. Ma question s'adresse au premier ministre. Étant donné que des membres de votre Cabinet et de votre caucus ont exprimé leur appui à l'égard de l'expansion des services d'avortement, rejetez-vous la possibilité d'amender la motion et permettez-vous la tenue d'un vote libre sur celle-ci?

L'hon. M^{me} Shephard : Monsieur le président, les tactiques de l'opposition libérale visent toujours la division — toujours la division — et non l'union. Le sujet ne se résume pas à une seule entreprise, Monsieur le président. Nous en discuterons ensemble cet après-midi en exprimant des opinions et points de vue différents, et nous parlerons de la motion de la députée. Merci, Monsieur le président.

Ponts

M^{me} Harris : La tactique du gouvernement actuel consiste à imposer, et non à communiquer.

Le pont Centennial constitue un lien vital entre la route 8 et la route 11 et il relie le nord et le sud de la

This bridge was to close during the 2020 construction season, but it has not. We now hear that the minister is putting it off again for another year. The government has wasted two years and is now saying that it will need to have full closure over two seasons. This will be devastating to local businesses and will also cause major disruption to the traffic flow, which will be dangerous for emergency vehicles to get through. Will the minister go back to the drawing board and look at possibly having full closure of this bridge for one season rather than two? Will she stop dragging her feet?

Hon. Ms. Green: I am kind of surprised that the member opposite is asking this question because she was involved in a discussion about how we were putting the plan together for the project.

We are doing much-needed work this summer underneath the bridge so that we can maintain flow, plan properly for the closures over the next two years, and do the project in a way that supports businesses on both sides of the river and gets people back and forth safely. Thank you, Mr. Speaker.

Mrs. Harris: Yes, Mr. Speaker, I was part of that discussion, and I thank the minister for inviting me. I brought it up during that meeting. You are now going to close that bridge for two construction seasons rather than one, which will be devastating for small businesses and very dangerous for emergency vehicles to get through.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order.

10:40

Mrs. Harris: You have also canceled any projects in Miramichi that were going to be able to help that traffic flow. What I am asking you is, Will you go back and visit what the engineers put forward just a couple of years ago, that they would be able to get this bridge completed by closing it for one season? It is so important, when you think about small businesses and how they are struggling. Will you go back and ensure that Miramichiers will have to put up with this bridge closure for only one season?

province. Il devait être fermé pendant la saison de construction 2020, mais cela n'a pas été le cas. Or, nous avons appris que la ministre retardait la fermeture encore d'une année. Le gouvernement a perdu deux ans, et il indique maintenant qu'il lui faudra fermer complètement le pont pendant deux saisons de construction. Le tout sera désastreux pour les entreprises locales et perturbera considérablement la circulation, ce qui rendra dangereux le passage des véhicules de secours. La ministre réétudiera-t-elle la question et envisagera-t-elle de fermer complètement le pont pendant une saison de construction au lieu de deux? Arrêtera-t-elle de traîner les pieds?

L'hon. M^{me} Green : Je suis quelque peu surprise que la députée d'en face pose la question, car elle a participé à une discussion sur la façon dont nous établirions le plan relativement au projet.

Nous procéderons cet été à des travaux fort nécessaires sous le pont pour que nous puissions maintenir la circulation, planifier correctement les fermetures au cours des deux prochaines années et réaliser le projet de manière à soutenir les entreprises des deux côtés de la rivière et à permettre aux gens de circuler en sécurité. Merci, Monsieur le président.

M^{me} Harris : Oui, Monsieur le président, j'ai participé à la discussion, et je remercie la ministre de m'avoir invitée. J'ai parlé de la question pendant la réunion. Il reste que vous fermerez le pont pendant deux saisons de construction au lieu d'une, ce qui sera désastreux pour les petites entreprises et très dangereux pour le passage des véhicules de secours.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

M^{me} Harris : Vous avez aussi annulé des projets à Miramichi qui auraient permis de faciliter la circulation. Voici ce que je vous demande : Reconsidérerez-vous ce que les ingénieurs ont proposé il y a seulement quelques années, à savoir qu'ils pouvaient effectuer tous les travaux sur le pont en le fermant pendant une saison? Il s'agit d'une question très importante quand on pense aux petites entreprises et aux difficultés qu'elles connaissent. Reviendrez-vous en arrière pour faire en sorte que les gens de

Hon. Ms. Green: Thank you, Mr. Speaker. I am confused because the time frame of the bridge closure has not changed.

We had proposed a one-year closure, which would have had a huge impact. It does not matter whether just in the summertime or in the fall or the winter, it would have been a full year. Instead, we have listened to the stakeholders and we have shortened the timeframe. We have made it a short few months in two summers rather than an entire year.

Our job is to listen to the stakeholders. Our job is to minimize risk to the communities. Our job is to make sure that people are safe in New Brunswick. This is what we have done. We have a plan, and we are following our plan. The project will be done in the best way possible to satisfy the people in the Miramichi.

Mrs. Harris: Well, Mr. Speaker, she is confused and I am confused. The bridge was never slated to close for one entire year. It was for a few months. Go back and read the documents. No wonder we are going over two years. You do not even know what the first proposal was. I suggest that you go and talk to your engineers in your department and find out. It was never slated for one year.

Also, one important piece of that bridge is the sidewalk, and many people use that sidewalk to walk to work from the Chatham side to the Douglastown side. The other day, in our briefing, this minister said that this sidewalk is not important to her and that she is considering cutting it. Why? It is because they do not want to spend any money in Miramichi because it is not important to them. Well, it is important to me. I want to know whether this minister is going to allow that sidewalk to go ahead when this bridge is finished. Yes or no?

Miramichi aient seulement à composer avec la fermeture du pont pendant une saison?

L'hon. M^{me} Green : Merci, Monsieur le président. J'ai du mal à comprendre parce que l'échéancier pour la fermeture du pont n'a pas changé.

Nous avons proposé une fermeture d'un an, ce qui aurait eu d'énormes répercussions. Qu'importe si la fermeture avait débuté en été, en automne ou en hiver, elle aurait duré une année entière. À la place, nous avons écouté les parties prenantes et nous avons raccourci l'échéancier. Nous avons réduit les travaux à quelques mois répartis sur deux étés au lieu d'une année entière.

Notre rôle vise à écouter les parties prenantes. Notre rôle vise à minimiser les risques pour les collectivités. Notre rôle vise à assurer la sécurité des gens au Nouveau-Brunswick. Voilà ce que nous avons accompli. Nous disposons d'un plan et nous le suivons. Le projet sera réalisé de la meilleure façon possible pour satisfaire les gens de la région de Miramichi.

M^{me} Harris : Eh bien, Monsieur le président, la ministre a du mal à s'y retrouver, tout comme moi. Il n'a jamais été prévu de fermer le pont pendant une année entière. Il était question de quelques mois. Retournez lire les documents. Il n'est pas surprenant que nous soyons rendus à plus de deux ans de retard. Vous ne connaissez même pas le contenu de la première proposition. Je vous conseille d'aller parler aux ingénieurs de votre ministère et de vous renseigner. Il n'a jamais été prévu que la fermeture durerait un an.

De plus, le trottoir est un élément important du pont, car de nombreuses personnes l'empruntent du côté de Chatham pour se rendre à pied au travail à Douglastown. L'autre jour, lors de notre séance d'information, la ministre a dit que le trottoir n'avait pas d'importance pour elle et qu'elle envisageait de le supprimer. Pourquoi? La raison en est que les gens d'en face ne veulent pas dépenser la moindre somme d'argent à Miramichi parce que la région ne revêt aucune importance pour eux. Eh bien, elle revêt une importance pour moi. Je veux savoir si la ministre approuvera le maintien du trottoir lorsque le pont sera terminé. Oui ou non?

Hon. Ms. Green: Mr. Speaker, there seems to be a lot of emotion in this room around the bridge.

I understand that it is very important to the communities, but we need to listen to the communities. We had our meeting a few weeks ago. The stakeholders were all in the room, virtually or not virtually. They explained to us what things are the most important to them about the project. We discussed the issues that we had to consider when we are making the final plans for the project. They expressed how important the sidewalk is.

I have certainly never used any words around not caring what the people of Miramichi need or want. And we have gone back to the drawing board to find a way to get the sidewalk on that bridge for the people of the Miramichi. Thank you very much, Mr. Speaker.

Programmes sociaux

M^{me} F. Landry : Monsieur le président, ma question s'adresse à la ministre responsable de l'Égalité des femmes. Que fait le gouvernement pour venir en aide aux femmes qui sont touchées économiquement par la COVID-19?

Hon. Ms. Scott-Wallace: Thank you for the question. Mr. Speaker, as a government, we recognize that women were disproportionately affected due to COVID-19 and that the caregiving roles were dominated by women. The gendered implications of COVID-19 are compounded when they overlap with other identifying factors such as race, disability, income, and age. To address this, we modified our current gender-based analysis tool to apply the COVID-19 response and recovery efforts, to present further economic and social inequalities, and to create more responsive, vibrant, and sustainable communities.

10:45

M^{me} F. Landry : Monsieur le président, les femmes représentent 60 % des personnes en difficulté économique au pays, ce qui signifie qu'elles déclarent

L'hon. M^{me} Green : Monsieur le président, il semble y avoir beaucoup d'émotion dans cette enceinte en ce qui concerne le pont.

Je comprends que le trottoir soit très important pour les gens des collectivités, mais nous devons les écouter. Nous avons eu une réunion il y a quelques semaines. Les parties prenantes étaient toutes présentes dans la salle, que ce soit en personne ou de façon virtuelle. Elles nous ont expliqué quels étaient les aspects du projet les plus importants à leurs yeux. Nous avons discuté des enjeux dont il nous faudrait tenir compte au moment d'élaborer les plans définitifs du projet. Les parties concernées ont fait part de l'importance du trottoir.

Je n'ai certainement jamais utilisé le moindre mot désobligeant à l'égard des besoins ou des désirs des gens de Miramichi. Enfin, nous avons réétudié la question pour trouver un moyen d'avoir un trottoir sur le pont pour les gens de Miramichi. Merci beaucoup, Monsieur le président.

Social Programs

Mrs. Landry: Mr. Speaker, my question is for the Minister responsible for Women's Equality. What is the government doing to help women who are financially impacted by COVID-19?

L'hon. M^{me} Scott-Wallace : Je vous remercie de la question. Monsieur le président, en tant que gouvernement, nous sommes conscients que la pandémie de COVID-19 a touché de façon disproportionnée les femmes et que ce sont elles qui prodiguent le plus souvent des soins. Les répercussions sexospécifiques de la pandémie sont aggravées lorsque se chevauchent des facteurs déterminants comme la race, un handicap, le revenu et l'âge. Pour remédier à la situation, nous avons modifié notre outil d'analyse comparative selon le genre pour tenir compte des efforts d'intervention et de relance des activités liés à la pandémie de COVID-19, pour mettre en lumière davantage d'inégalités économiques et sociales et pour créer des collectivités mieux adaptées ainsi que plus dynamiques et viables.

Mrs. Landry: Mr. Speaker, women represent 60% of people struggling financially in the country, which

pouvoir à peine couvrir leurs dépenses de base et avoir recours aux banques alimentaires pour s'en sortir.

Les femmes représentent la majorité des travailleurs payés au salaire minimum et des travailleurs à temps partiel au Canada. Ces emplois sont souvent précaires. Au Canada, une proportion plus élevée de femmes ont perdu leur emploi dès le début de la pandémie. Les recherches indiquent d'ailleurs que, à long terme, les pandémies peuvent avoir un impact plus important sur les revenus des femmes que sur ceux des hommes.

La ministre peut-elle énumérer les programmes mis en place depuis le début de la pandémie pour venir en aide aux Néo-Brunswickoises qui se retrouvent dans une situation précaire sur le plan économique?

Hon. Ms. Dunn: Thank you for the question, member opposite. Mr. Speaker, what I would say is that the number one commitment that women are looking for is the ability to keep our schools and our day cares open. I think that is why it is so important that we make sure that we continue our efforts—our joint efforts—around COVID-19 and make sure that we keep our economies open. Women are disproportionately affected by this issue, but if they cannot go to work, which means that day cares are closed or job opportunities are closed for them, that is the biggest devastating impact. We need to keep up those efforts, and I want to applaud all members who have done that thus far. Thank you.

M^{me} F. Landry : Monsieur le président, de toute évidence, rien de concret n'a été fait pour aider les femmes touchées économiquement par la COVID-19. Ma question est simple et elle s'adresse au premier ministre : Pourquoi?

Hon. Ms. Dunn: Once again, thank you to the member opposite for the question, Mr. Speaker. I would reiterate what I said earlier with respect to the devastation that occurs for women. We know that with COVID-19, women, unfortunately, have lost their jobs. They do not have the opportunity to progress in their careers because these issues set them back. I think that once again, I would state emphatically that from a woman's perspective, including my own, it is very important that we open those channels and keep those channels open so that we can all go to work and also have proper childcare for our kids. Thank you.

means they say they can barely cover their basic expenses and are relying on food banks to get by.

Women represent the majority of minimum-wage workers and part-time workers in Canada. These are often precarious jobs. In Canada, a higher proportion of women lost their jobs right from the beginning of the pandemic. Studies show that, in the long term, pandemics can have a greater impact on women's incomes than on men's.

Can the minister list the programs that have been put in place since the beginning of the pandemic to help New Brunswick women who find themselves in a precarious financial situation?

L'hon. M^{me} Dunn : Je remercie la députée d'en face de la question. Monsieur le président, je dirais que l'engagement prioritaire que cherchent les femmes vise la capacité de garder ouvertes nos écoles et nos garderies. À mon avis, c'est pourquoi il est si important que nous fassions en sorte de poursuivre nos efforts — nos efforts concertés — face à la COVID-19 et de maintenir notre économie à flot. La pandémie touche les femmes de façon disproportionnée, mais, si elles ne peuvent pas travailler parce que les garderies sont fermées ou qu'il n'y a pas de possibilités d'emplois pour elles, cela entraîne les conséquences les plus dévastatrices. Nous devons poursuivre les efforts à cet égard, et je tiens à féliciter tous les parlementaires qui ont déployé des efforts en ce sens jusqu'à maintenant. Merci.

Mrs. Landry: Mr. Speaker, obviously, no concrete steps have been taken to help women who are financially impacted by COVID-19. My question is simple, and it is for the Premier: Why is that?

L'hon. M^{me} Dunn : Monsieur le président, je remercie encore une fois la députée d'en face de la question. Je répète ce que j'ai dit plus tôt en ce qui concerne les effets catastrophiques que subissent les femmes. En raison de la pandémie de COVID-19, nous savons que des femmes ont malheureusement perdu leur emploi. Elles n'ont pas la possibilité d'avancer dans leur carrière, car les problèmes en question nuisent à leur progrès. Encore une fois, je tiens à souligner que, d'un point de vue féminin, dont le mien, il est très important que nous ouvrons les voies de communication et que nous les gardions ouvertes pour que nous puissions toutes aller travailler

et disposer aussi de services de garde appropriés pour nos enfants. Merci.

Abortion

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. Access to abortion services in New Brunswick is extremely restricted, being available only in hospitals in Moncton and Bathurst. The closure of Clinic 554 in Fredericton has only exacerbated the lack of access. The reason that Clinic 554 and other community health clinics, not businesses, cannot provide abortion services is that the *Medical Services Payment Act* restricts funding for abortions provided outside of hospitals.

This afternoon, we will be debating a motion to remove the section of Regulation 84-20 that prevents payment under Medicare for abortions outside of hospitals. It is widely recognized, even by this government, that care provided in community health care settings and clinics is an important part of our health care systems. I want to ask the Premier a simple question: Has he changed his views on abortion access in community health clinics being covered under Medicare, and will he change the discriminatory part of Regulation 84-20?

Hon. Mrs. Shephard: Mr. Speaker, I want to thank the member opposite for the question. Again, regarding this motion, we will certainly have a lengthy amount of time this afternoon to debate it and to talk about the different aspects of what it contains and what it is asking for.

The position of this government has not changed. It is no different from prior governments in the past who stated that Medicare would cover the cost of abortions performed in hospitals. Thank you, Mr. Speaker.

Social Programs

Ms. Mitton: Mr. Speaker, this government did not create these discriminatory laws and policies, but like successive governments, it insists on keeping them. The household income policy is another example of a policy that is harming certain people in our communities. People with disabilities are having the

Avortement

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. L'accès aux services d'avortement est extrêmement restreint au Nouveau-Brunswick, ceux-ci étant uniquement offerts aux hôpitaux de Moncton et de Bathurst. La fermeture de Clinique 554 à Fredericton n'a fait qu'accentuer le manque d'accès. Clinique 554 ainsi que d'autres cliniques de santé communautaires, et non des entreprises, ne peuvent pas fournir de services d'avortement du fait que la *Loi sur le paiement des services médicaux* interdit le financement des avortements pratiqués à l'extérieur d'un hôpital.

Cet après-midi, nous débattons une motion visant à supprimer la disposition du règlement 84-20 qui empêche le paiement au titre de l'Assurance-maladie des avortements pratiqués en dehors d'un établissement hospitalier. Il est largement reconnu, même par le gouvernement actuel, que la prestation de soins dans les établissements et cliniques de santé communautaires constitue un élément important de notre système de santé. Je pose une question simple au premier ministre : A-t-il changé d'avis concernant la prise en charge au titre de l'Assurance-maladie des services d'avortement dans les cliniques de santé communautaires, et modifiera-t-il la disposition discriminatoire du règlement 84-20?

L'hon. M^{me} Shephard : Monsieur le président, je tiens à remercier la députée d'en face de la question. Encore une fois, au sujet de la motion, nous aurons certainement beaucoup de temps cet après-midi pour en débattre et pour parler des divers aspects de son contenu et des requêtes qui y sont formulées.

La position du gouvernement n'a pas changé. Elle n'est en rien différente de celle des gouvernements précédents qui ont dans le passé indiqué que l'Assurance-maladie couvrirait le coût des avortements pratiqués dans les hôpitaux. Merci, Monsieur le président.

Programmes sociaux

M^{me} Mitton : Monsieur le président, le gouvernement actuel n'a pas créé les lois et les politiques discriminatoires en question, mais, comme divers gouvernements qui se sont succédé, il est déterminé à les conserver. La Politique sur le revenu du ménage constitue un autre exemple de politique qui nuit à

income that they depend on cut when they get married or move in with their partners, as what happened to Amy McDougall-Fraser. Or, to avoid losing this essential income, they are unable to get married, like Kaitlyn Layden. Both advocates have started online petitions that have garnered over 1 600 signatures total, and I am sure there would be more if people knew what was happening.

My understanding is that this policy is also having a disproportionate impact on women with disabilities. Mr. Speaker, why does this government insist on maintaining discriminatory policies that harm New Brunswickers? Will the Minister of Social Development finally get rid of the household income policy?

10:50

Hon. Mr. Fitch: Mr. Speaker, thank you very much for that question. As the member may or may not know, I, as minister, have strict rules with respect to confidentiality, so I cannot address any of the cases that have been raised here today.

What I can say is that our department is ready to help people in various situations and that I would encourage people who find themselves in situations to call the intake line. Look at the website and call 211, which is a new and innovative way to get the information that is needed. The intake line is 1 833 733-7835. Let's work with the people involved. There are a number of exemptions that people can have based on the situation. Once again, the member opposite knows that we are more than willing to work with people in these situations. That is the method going forward at this point in time.

Langues officielles

M. Melanson : Merci, Monsieur le président. Selon la loi, il est obligatoire de faire la révision de la *Loi sur les langues officielles*. Dernièrement, et encore aujourd'hui, le premier ministre a fait des déclarations voulant qu'il veut évidemment faire la révision de cette loi, mais il semble vouloir aussi ouvrir la porte à une révision potentielle de la *Loi sur l'éducation*, étant

certaines personnes au sein de nos collectivités. Lorsqu'elles se marient ou emménagent avec leur partenaire, les personnes handicapées voient diminuer le revenu dont elles dépendent, comme ce fut le cas de Amy Mcdougall-Fraser. De même, pour éviter de perdre leur revenu essentiel, les personnes handicapées ne se marient pas, comme c'est le cas de Kaitlyn Layden. Les deux défenseures ont lancé des pétitions en ligne qui ont recueilli au total plus de 1 600 signatures, et je suis convaincue qu'il y en aurait davantage si les gens savaient ce qui se passe.

J'ai appris que la politique en question a aussi des répercussions disproportionnées sur les femmes handicapées. Monsieur le président, pourquoi le gouvernement actuel est-il déterminé à conserver des politiques discriminatoires qui nuisent aux gens du Nouveau-Brunswick? Le ministre du Développement social se débarrassera-t-il enfin de la Politique sur le revenu du ménage?

L'hon. M. Fitch : Monsieur le président, je remercie beaucoup la députée de la question. Comme elle le sait peut-être, en tant que ministre, je dois respecter des règles strictes en matière de confidentialité ; je ne peux donc aborder aucun des cas qui ont été soulevés ici aujourd'hui.

Ce que je peux dire, c'est que notre ministère est prêt à aider les gens dans diverses situations et que j'invite les gens qui se trouvent en mauvaise posture à appeler la ligne téléphonique d'accueil. Consultez le site Web et composez le 211, ce qui constitue une façon nouvelle et novatrice d'obtenir les renseignements nécessaires. Le numéro pour joindre la ligne téléphonique d'accueil est le 1 833 733-7835. Travaillons avec les personnes concernées. Les gens peuvent obtenir un certain nombre d'exemptions selon la situation. Encore une fois, la députée d'en face sait que nous sommes tout à fait disposés à travailler avec les gens dans de telles situations. Voilà désormais la façon de procéder.

Official Languages

Mr. Melanson: Thank you, Mr. Speaker. It is legally mandatory to review the *Official Languages Act*. Recently, and again today, the Premier made some statements indicating that he obviously wants to review the Act, but he also seems to want to open the door to a potential review of the *Education Act*, given

donné qu'il inclut toutes sortes de choses dans la dynamique des enjeux linguistiques au Nouveau-Brunswick.

Le premier ministre pourrait-il encore une fois se lever aujourd'hui et, premièrement, nous dire catégoriquement et clairement à quel moment il va annoncer le processus formel de la révision? Deuxièmement, ce processus sera-t-il transparent, ouvert et public? Et, Monsieur le président, à quel moment le premier ministre va-t-il annoncer ce processus?

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, I think that we have had adequate discussion in terms of the opportunity that is presented here, not only in the review of the *Official Languages Act* but also in the timeline that is required, which is 2021. I am hopeful to be able to announce something prior to the new year on how the structure will work.

We have gone through what is required and what it should look like. I have also been very clear about how we want to have more of a wholesome discussion in order to put to rest some of the discussions, issues, complaints, challenges, and rumours so that we can all say that we have this fixed, we know the situation, and we are working together to solve it or that there is not any problem here and move on.

I have made it a point to have open discussion on many issues, and this is no different. I will be meeting the deadline for 2021 to have this review completed. I hope over the coming weeks that I will be able to announce exactly—

Mr. Speaker: Time, Premier.

M. Melanson : Monsieur le président, d'après toutes ses différentes déclarations faites dernièrement, le premier ministre nous laisse croire — du moins de ce côté-ci de la Chambre — qu'il ne comprend pas du tout la *Loi sur les langues officielles* et ses mérites. Le premier ministre a-t-il l'intention ou envisage-t-il de réduire les exigences linguistiques prescrites dans la loi?

Aussi, dans le même ordre d'idée, lorsque le premier ministre dit vouloir être ouvert et transparent... Il ne faut pas oublier que nous en sommes à la onzième heure ; il ne reste pas beaucoup de temps pour faire

that he includes all sorts of things in the dynamics of language issues in New Brunswick.

Could the Premier again stand up today and, first, tell us categorically and clearly when he is going to announce the formal review process? Second, will the process be transparent, open, and public? Lastly, Mr. Speaker, when is the Premier going to announce this process?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, je pense que nous avons suffisamment discuté de l'occasion qui se présente ici, sur le plan de la révision de la *Loi sur les langues officielles* et du délai exigé, soit 2021. J'espère pouvoir faire une annonce avant la nouvelle année sur la façon dont se déroulera le processus.

Nous avons passé en revue les exigences et les modalités du processus. J'ai aussi indiqué très clairement que nous préférons avoir une discussion fructueuse afin d'en finir avec les échanges, les difficultés, les plaintes, les défis et les rumeurs pour que nous puissions tous affirmer que nous avons réglé le tout, que nous connaissons la situation et que nous travaillons ensemble à la régler ou bien qu'aucun problème ne se pose et qu'il faut avancer.

Je me suis fait un point d'honneur d'avoir des discussions ouvertes sur de nombreux enjeux, et le cas présent n'est pas différent. Je respecterai le délai fixé à 2021 pour compléter la révision. Au cours des prochaines semaines, j'espère pouvoir annoncer exactement...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

Mr. Melanson: Mr. Speaker, all the different statements the Premier has made recently suggest to us—at least, on this side of the House—that he does not understand the *Official Languages Act* and its merits at all. Does the Premier intend to reduce the language requirements set out in the law, or is he considering doing so?

Also, in the same vein, when the Premier says he wants to be open and transparent... We must not forget that it is now the eleventh hour; there is not a lot of time—not so much time—left to complete the review. Could

cette révision — pas beaucoup de temps. Le premier ministre pourrait-il s'engager aussi aujourd'hui à nous dire qu'il est prêt à appuyer ce que l'opposition officielle veut voir, soit un comité permanent de l'Assemblée législative sur les langues officielles, qui pourrait établir un processus complètement ouvert et transparent pour la révision obligatoire de la *Loi sur les langues officielles*?

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, I have been very clear over these past few weeks about the need to broaden the review. That includes the review that is required in the *Official Languages Act*, but it also goes beyond that, to having a very open process in how that is done and giving people the opportunity to participate as necessary to share their views.

I have not decided what format that will take just yet, but it will take a format that complies with the *Official Languages Act*. On that, the Opposition Leader can rest assured. Mr. Speaker, we will. We will certainly do this review in 2021, as is required. The Opposition Leader can take that to the bank as well. We will determine exactly the format, and also I am interested to get input on some of the questions that should be asked so that when we seek input, these are some of the issues in addition to what the *Official Languages Act* requires. That is the goal, Mr. Speaker.

10:55

M. Melanson : Monsieur le président, nous sommes maintenant le 12 ou le 13 décembre. Je n'ai pas regardé la date ce matin. L'année 2020 est presque terminée. La dernière fois qu'il y a eu une révision de la *Loi sur les langues officielles*, le gouvernement Alward était au pouvoir. Le premier ministre actuel était ministre des Finances. Une période de deux ans avait été permise, parce que la *Loi sur les langues officielles* est tellement importante pour protéger les droits des minorités et les deux langues officielles au Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, le premier ministre pourrait s'engager aujourd'hui. Il a dit ne pas encore avoir pris sa décision. Le fait qu'il n'ait pas encore pris la décision quant au processus est déjà alarmant. Il pense l'annoncer d'ici la fin de l'année. C'est ce que j'ai entendu. Il pourrait prendre un engagement complet en créant avec nous, de notre côté de la Chambre, un comité législatif permanent sur les langues officielles.

the Premier also commit today to telling us that he is prepared to support what the official opposition wants to see—a legislative standing committee on official languages that could establish a fully open and transparent process for the mandatory review of the *Official Languages Act*?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, j'ai dit très clairement au cours des dernières semaines qu'il faut élargir la portée de la révision. Cela comprend la révision exigée par la *Loi sur les langues officielles*, mais aussi le fait d'avoir un processus très ouvert sur la façon de procéder et de donner aux gens l'occasion de participer, au besoin, pour faire connaître leur point de vue, ce qui ira au-delà de la révision.

Je n'ai pas encore décidé de la façon dont le tout se déroulera, mais le processus respectera la *Loi sur les langues officielles*. Le chef de l'opposition peut en être assuré. Monsieur le président, nous effectuerons certainement la révision en 2021, conformément à l'exigence. Le chef de l'opposition peut également compter là-dessus. Nous déterminerons le processus exact, et, lorsque nous solliciterons la participation des gens, j'aimerais aussi recueillir des observations sur certaines des questions qui devraient être posées afin qu'elles soient prises en considération, en plus des exigences de la *Loi sur les langues officielles*. Voilà le but, Monsieur le président.

Mr. Melanson: Mr. Speaker, it is now December 12 or 13. I did not look at the date this morning. The year 2020 is almost over. Last time there was a review of the *Official Languages Act*, the Alward government was in power. The current Premier was Minister of Finance. A period of two years had been allowed, because the *Official Languages Act* is so important for protecting minority rights and both official languages in New Brunswick.

Mr. Speaker, the Premier could make a commitment today. He said he has not yet made his decision. The fact that he has not yet come to a decision about the process is already alarming. He thinks he will announce it by the end of the year. That is what I heard. He could make a full commitment by establishing a legislative standing committee on official languages

Le processus qu'il veut déclencher serait alors ouvert et transparent.

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, at the risk of being repetitive, I have committed that we will fulfill the requirements of the *Official Languages Act*, but in addition, we will be looking to seek input on other issues that continue to be put forward in the province. That involves why this is still such a big discussion after 50 years.

I know that we do not want to talk about education and that we think that is all exclusive of the discussion. Well, I feel that the root cause of our not being a one hundred percent bilingual province in terms of all our citizens being able to converse in both official languages is our inability in our English system to teach our kids to speak both official languages. It is as simple as that. What the reasons are for that, I guess, could be many, but I do not think it is the educators. I think that it is a system that has been designed around it for the educators to put forward. Unfortunately, we have not been prepared to have those open discussions and have the educators' input or have them listened—

Mr. Speaker: Time, Premier.

Avortement

M^{me} Thériault : Merci, Monsieur le président. Alors, ma question est pour le premier ministre. J'aimerais vraiment savoir, par rapport à la motion 4, que nous allons proposer et qui sera débattue cet après-midi, si le premier ministre, sur un enjeu aussi important que le droit des femmes de choisir... Je veux savoir si le premier ministre... C'est un enjeu de taille. Nous sommes la dernière province canadienne qui ne finance pas les avortements dans les cliniques. Le premier ministre permettra-t-il un vote libre? Va-t-il chercher à amender la motion 4?

Hon. Mrs. Shephard: Mr. Speaker, we have discussed this a few times during question period this morning, and I appreciate the member opposite's diligence in trying to push her agenda. That is what this House is for: It is to have open discussion and debate on issues at hand. This afternoon, we all will have an opportunity to discuss Motion 4. We will have speakers, just as they will, and we will have an open-ended discussion for a two-hour debate.

with us, on our side of the House. The process that he wants to trigger would then be open and transparent.

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, au risque de me répéter, j'ai promis que nous répondrons aux exigences de la *Loi sur les langues officielles*, mais, de plus, nous chercherons à recueillir des observations sur d'autres enjeux qui sont continuellement soulevés dans la province. Il s'agira notamment de déterminer les raisons pour lesquelles la question fait encore l'objet de grandes discussions après 50 ans.

Je sais qu'on ne veut pas parler d'éducation et qu'on pense qu'il faut exclure le sujet de la discussion. Eh bien, à mon avis, la cause première qui nous empêche d'être une province complètement bilingue, en ce sens que tout le monde peut converser dans les deux langues officielles, c'est l'incapacité de notre secteur anglophone de montrer à nos enfants à parler les deux langues officielles. C'est fort simple. J'imagine qu'il y a une foule de raisons à cela, mais je ne pense pas que le personnel éducateur soit l'une d'entre elles. À mon avis, le système a été conçu pour que les éducateurs le mettent au point. Malheureusement, nous n'étions pas prêts à avoir de franches discussions, à obtenir le point de vue des éducateurs, ni à les écouter...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

Abortion

Ms. Thériault: Thank you, Mr. Speaker. So, my question is for the Premier. Regarding Motion 4, which will be debated this afternoon, I would really like to know if the Premier, on such an important issue as women's right to choose . . . I want to know if the Premier . . . This is a major issue. We are the last province in Canada not to fund abortions in clinics. Will the Premier allow a free vote? Will he seek to amend Motion 4?

L'hon. M^{me} Shephard : Monsieur le président, nous avons discuté de l'enjeu à quelques reprises ce matin, pendant la période des questions, et je remercie la députée d'en face de son empressement à vouloir faire avancer les choses. Voilà à quoi sert la Chambre : Elle sert à discuter et débattre ouvertement des enjeux de l'heure. Cet après-midi, nous aurons tous l'occasion de discuter de la motion 4. Des intervenants prendront la

Mr. Speaker, it will be what it will be. I think that the members opposite truly love to see division, and that seems to be their agenda this morning by the line of questioning that I am hearing. I look forward to that discussion this afternoon, Mr. Speaker.

Mr. Speaker: The time for question period is over.

11:00

Statements by Ministers

Hon. Ms. Scott-Wallace: Mr. Speaker, I will read my ministerial statement relating to sexual violence on New Brunswick campuses.

What has occurred and what is happening to students subjected to sexual violence on campuses across the province is unacceptable. While no one should be subjected to violence, we know that this is a gendered issue that disproportionately impacts women and gender minorities.

To all people who shared their stories, thank you. Your voices have been heard. We know that this is a long-standing issue. We need to change the culture and attitudes and improve how we support those who are survivors of sexual violence.

In the new year, as Minister responsible for Women's Equality, I will be working alongside PETL to convene a roundtable on campus sexual violence in New Brunswick. The roundtable will allow us to hear the voices of survivors and to identify prevention and intervention actions to address sexual violence at these institutions. It will include representatives from public postsecondary institutions, student associations, government, and service providers, and it will include survivors. This will encourage meaningful change for survivors and help to reduce sexual violence in our communities.

parole de notre côté comme du côté des gens d'en face, et nous discuterons ouvertement pendant deux heures.

Monsieur le président, ce qui devra arriver arrivera. Je pense que les gens d'en face aiment vraiment semer la discorde, ce qu'ils semblent vouloir faire ce matin compte tenu des questions que j'entends. J'attends avec intérêt la discussion qui se tiendra cet après-midi, Monsieur le président.

Le président : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

Déclarations de ministres

L'hon. M^{me} Scott-Wallace : Monsieur le président, je vais donner lecture de ma déclaration ministérielle sur la violence sexuelle sur les campus du Nouveau-Brunswick.

Ce qui est arrivé et qui arrive aux étudiantes et aux étudiants qui subissent de la violence sexuelle sur les campus dans la province est inacceptable. Bien que personne ne devrait avoir à subir de la violence, nous savons que la question est liée à l'identité sexuelle et qu'elle touche les femmes et les minorités de genre de façon disproportionnée.

Merci à toutes les personnes qui ont parlé de leur histoire. Votre voix a été entendue. Nous savons que le problème n'est pas nouveau. Nous devons opérer un changement de culture et de comportements et améliorer la façon dont nous appuyons les personnes qui ont survécu à de la violence sexuelle.

Au cours de la nouvelle année, je travaillerai, à titre de ministre responsable de l'Égalité des femmes, en collaboration avec le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail afin de réunir une table ronde sur la violence sexuelle sur les campus au Nouveau-Brunswick. Cette table ronde nous permettra d'entendre la voix des personnes survivantes ainsi que de cerner les mesures à prendre pour prévenir la violence sexuelle sur les campus et les façons d'intervenir à cet égard. Des représentants d'établissements d'enseignement postsecondaires publics et du gouvernement, des fournisseurs de services et des personnes survivantes participeront à la table ronde. La table ronde favorisera la réalisation de changements notables pour les personnes survivantes

The roundtable will build on work that is currently being carried out. Government and community partners have been developing and implementing education and awareness strategies such as the provincial Now you know campaign. They have also been providing training to government and community service providers to promote preventive activities and to enhance their response to survivors of sexual violence.

As a government, as a community, and as individuals and at our institutions, we must do more to prevent sexual violence. We must take effective action, change what needs to be changed, and do what is not being done now. Students should expect to be safe when they make a decision to attend college or university, and if something does go wrong, they need to know that the proper institutional supports will be in place. Thank you, Mr. Speaker.

M^{me} Thériault : Merci, Monsieur le président. En réponse à la déclaration de la ministre responsable de l'Égalité des femmes, je veux dire que c'est sûr que, face à tout ce qui s'est passé, nous avons eu de grandes préoccupations au sujet du nombre récent de témoignages, en ce qui a trait aux cas de violence sexuelle sur les campus, par des étudiants universitaires du Nouveau-Brunswick. C'est évidemment vraiment navrant d'entendre dire que ces expériences sont survenues. Il s'agit évidemment d'un comportement immoral et totalement inacceptable.

C'est une bonne chose que le gouvernement veuille tenir une table ronde sur la violence sexuelle qui se déroule sur les campus. Cependant, nous devons nous assurer que nous allons au-delà des simples discussions. Il faut vraiment qu'il y ait des actions concrètes.

Vu que la ministre parle de violence sexuelle, je veux tout simplement faire un lien, parce que Clinic 554 accueille des victimes de violence sexuelle et les aide à guérir. Elle les aide dans leur cheminement. Clinic 554, en relation avec les étudiantes qui sont victimes de violence sexuelle sur les campus, est très importante. Nous ne parlons pas seulement de services d'avortement. Nous parlons aussi d'un accompagnement, suite aux

et contribuera à réduire la violence sexuelle dans les collectivités de notre province.

La table ronde s'appuiera sur le travail en cours. Les partenaires gouvernementaux et communautaires élaborent et mettent en oeuvre des stratégies d'éducation et de sensibilisation, comme la campagne provinciale « Sois au courant ». Ils offrent en outre aux fournisseurs de services communautaires et gouvernementaux de la formation pour promouvoir des activités de prévention et pour améliorer leurs interventions auprès des personnes qui ont survécu à de la violence sexuelle.

Nous devons travailler plus fort — en tant que gouvernement, dans les établissements et les collectivités de notre province ainsi que de façon individuelle — afin de prévenir la violence sexuelle. Nous devons prendre des mesures efficaces, opérer les changements nécessaires et faire ce qui s'impose. Lorsqu'une personne décide de s'inscrire au collège ou à l'université, elle doit pouvoir s'attendre à y être en sécurité et, si un problème survient, elle a besoin de savoir que des mesures de soutien appropriées seront prises dans ces établissements. Merci, Monsieur le président.

Ms. Thériault: Thank you, Mr. Speaker. In response to the statement by the Minister responsible for Women's Equality, I want to say that certainly, in light of all that has happened, we have been very concerned about the recent number of reports of sexual violence on campus by university students in New Brunswick. It is obviously very distressing to hear that people have had these experiences. The behaviour is clearly immoral and totally unacceptable.

It is a good thing that the government wants to hold a round table on sexual violence on campuses. However, we need to make sure that we go beyond mere discussions. What is really needed is concrete action.

Since the minister is talking about sexual violence, I just want to make a connection, because Clinic 554 takes in victims of sexual violence and helps them heal. It helps them with the process. Clinic 554 plays a very important role for female students who are victims of sexual violence on campus. We are not just talking about abortion services. We are also talking about support following assaults. That is very

agressions. C'est très important. Je veux tout simplement rappeler à quel point Clinic 554 est importante dans des cas comme ceux-là, pour de jeunes étudiantes qui sont victimes d'agressions. Elles peuvent trouver un réconfort, une écoute, un soutien et un accompagnement professionnel à cet endroit. C'est quelque chose qu'elles ne trouveraient pas à l'hôpital. Comprenez-vous? Alors, pour ces étudiantes, c'est très important.

Je pense que, avec ce qui s'est passé cette année, les universités ont quand même reçu un signal d'alarme important. Je sais que certaines universités ont aussi mis en place des politiques et des procédures pour que les victimes puissent se confier, parler et dénoncer ces actes qui ne devraient pas se produire. Cependant, il faut aussi souligner que ce n'est pas seulement le problème d'une université. C'est un problème qui sévit à la grandeur de la province et ailleurs. Cela se produit partout.

Alors, c'est sûr que nous encourageons la création d'une table ronde, mais il faudra aller au-delà des paroles. J'espère que la ministre responsable de l'Égalité des femmes mettra en place des actions. Bien sûr, je lui offre mon soutien ; si je peux contribuer, je le ferai. Merci.

11:05

Mr. Speaker: Time, member.

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. I am responding to the minister's statement on sexual violence on campuses. I am glad to see that the minister has brought this to the House today and has said that some action will be taken.

This is not a new problem, but this fall, we saw students, especially leaders at the Mount Allison campus, bring their stories forward. On social media, individuals shared their stories, and I read dozens and dozens of stories of their experiences of sexual violence. These were oftentimes experiences with a lack of institutional support and with, basically, impunity for the perpetrators, those who committed the sexual violence. The survivors showed a lot of bravery. I am really glad to see this discussion in the public and in the House. I can only assume that the voices of students will be among the voices prioritized. They are not explicitly listed, so I can only assume that.

important. I just want to reiterate how important Clinic 554 is in cases like these, for young female students who are victims of assault. They can find comfort, a listening ear, support, and professional guidance there. This is something they would not find in a hospital. Do you understand that? So, for these students, it is very important.

Given what has happened this year, I think that universities have nevertheless received an important wake-up call. I know that some universities have also implemented policies and procedures so that victims can come forward, talk, and report these acts, which should not be happening. However, it should also be noted that this is not just a university problem. It is a problem across the province and elsewhere. It happens everywhere.

So, we certainly encourage the creation of a round table, but it must go beyond talking. I hope that the Minister responsible for Women's Equality will take action. Of course, I offer my support; if I can contribute, I will. Thank you.

Le président : Le temps est écoulé, Madame la députée.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. Je réponds à la déclaration de la ministre sur la violence sexuelle sur les campus. Je suis contente de voir que le ministre a soulevé la question à la Chambre aujourd'hui, affirmant que des mesures seront prises.

Le problème n'est pas nouveau, mais, cet automne, nous avons vu des membres de la population étudiante, surtout des chefs de file sur le campus de Mount Allison, présenter leurs histoires. Sur les réseaux sociaux, des personnes ont partagé leurs histoires, et j'ai lu des dizaines et des dizaines d'histoires de leur expérience de violence sexuelle, souvent dans un contexte de manque de soutien institutionnel et essentiellement en toute impunité pour les personnes qui ont commis la violence sexuelle. Les victimes ont fait preuve de beaucoup de bravoure. Je suis vraiment contente de voir une telle discussion chez le public et à la Chambre. Je ne peux que supposer que la voix de la population étudiante sera l'une des voix prioritaires.

Speaking of students, the New Brunswick student association has made recommendations. It specifically called on the government of New Brunswick to adopt legislation requiring stand-alone policies on campus sexual violence for all publicly funded university campuses. This needs to be created, it needs to be drafted with students involved, and it requires a reporting structure. The association has also called on the government of New Brunswick to provide funding or to directly fund specific trauma-informed support services on all public postsecondary campuses. Those are some concrete actions that students have called for, and I would urge this government to take action on them.

Of course, sexual violence does not happen just on campuses, though we see that it is very prevalent on them. This shows the inequality and the power relationships in our society. While we do need to change some cultural things, we also need to change some systemic things. These are some good places to start. I look forward to seeing the concrete actions—and the funding to go with them—that will come from this government.

Mrs. Conroy: Thank you, Mr. Speaker. I am happy to stand today to speak about violence against women and violence on campuses. I have two young sons, and I also have three young nieces. As a mom of boys and an aunt of nieces, it just horrifies me to see these things occur. I think that any step toward preventing this is very commendable and very needed. Our young people have enough to worry about when they are going to school, and it is beyond sad and disheartening to think that they are going through this.

Not all cases are women, obviously. We have to think about our young males as well. However, most cases are young women, and we have to talk with them and on their behalf. We also need to talk to our young males. As a mom of young boys, I have to remember to talk to my kids to prevent that from happening. We have to teach our kids the importance of respect as they grow older.

Elle n'est pas explicitement mentionnée, de sorte que je ne peux que supposer que ce sera le cas.

Quant à la population étudiante, l'association étudiante du Nouveau-Brunswick a formulé des recommandations. Elle a expressément demandé au gouvernement du Nouveau-Brunswick d'adopter des mesures législatives exigeant, pour toutes les universités publiques, des politiques autonomes sur la violence sexuelle sur les campus. Celles-ci doivent être créées, rédigées avec la population étudiante visée et être assorties d'une structure de rapports. L'association a aussi demandé au gouvernement du Nouveau-Brunswick de fournir du financement ou de financer directement des services de soutien particuliers en traumatologie sur tous les campus postsecondaires publics. Ce sont des mesures concrètes que la population étudiante a demandées, et j'exhorterais le gouvernement à y donner suite.

Bien sûr, la violence sexuelle ne se produit pas que sur les campus, même nous voyons qu'elle y est très répandue. Cela montre l'inégalité et les rapports de pouvoir dans notre société. Même si nous devons apporter des changements culturels, il nous faut aussi apporter des changements systémiques. Les campus sont de bons endroits où commencer. J'ai hâte de voir les mesures concrètes que prendra le gouvernement actuel, ainsi que le financement connexe.

M^{me} Conroy : Merci, Monsieur le président. Je suis heureuse de prendre la parole aujourd'hui pour parler de la violence faite aux femmes et de la violence sur les campus. J'ai deux jeunes fils, et j'ai aussi trois jeunes nièces. En tant que mère de garçons et tante de nièces, je suis simplement horrifiée de voir de pareilles choses se produire. Je pense que toute mesure de prévention prise à cet égard est très louable et très nécessaire. Nos jeunes ont suffisamment de quoi s'inquiéter lorsqu'ils font des études, et il est plus que triste et décourageant de penser qu'ils vivent une telle expérience.

Il ne s'agit pas de femmes dans tous les cas, évidemment. Nous devons aussi penser à nos jeunes hommes. Cependant, il s'agit de jeunes femmes dans la plupart des cas, et nous devons tenir des discussions avec elles et en leur nom. Nous devons aussi parler à nos jeunes hommes. En tant que mère de jeunes garçons, je dois me rappeler de parler à mes enfants afin de prévenir de telles choses. Nous devons enseigner à nos enfants l'importance du respect à mesure qu'ils vieillissent.

Another thing is that it is not just about the victims being able to come and talk about what happened. I do not feel that the court system is strong enough or that it has strong enough fines for the victims. There are not enough consequences for predators for what they have done. That also has to be looked at because what happens is that people do not want to come forward. They know that nothing is going to be done for them, so that also stops them from coming forward. That is something that has to be looked at.

I commend the minister for bringing this forward, and I look forward to anything that can be a part of the solution.

11:10

Hon. Mr. Holder: Thank you, Mr. Speaker. I am pleased to rise in the House today to provide an update on our efforts to recruit nurses here in New Brunswick. Recently, I was asked for an update by the member for Miramichi, and I said that we would have some good news to share soon. I am proud to be able to share that information today.

We understand the challenges that this province faces with respect to the overall labour force and, more specifically, with respect to the health care sector. As I have said many times before, it is projected that over the next 10 years, we will need another 130 registered nurses to enter our health care sector each year to fill the vacancies. That is why we immediately took action, worked collaboratively with stakeholders, and developed the Nursing Resource Strategy for New Brunswick. The strategy has a number of action items focused on the recruitment and retention of nurses, the promotion of the nursing profession, and the enhancement of nursing education, employment, and work-life balance. This strategy will play a critical role in mapping out how we will address our labour force challenges in the health care sector.

Since the release of that strategy in July 2019—and despite an ongoing worldwide pandemic—I am proud to say that we are making good progress in terms of action items. For example, the navigator program that

Une autre chose, c'est qu'il ne s'agit pas seulement que les victimes puissent venir parler de ce qui s'est passé. Je n'estime pas que, pour les victimes, le système judiciaire soit suffisamment ferme ou que les amendes dans le système judiciaire soient suffisamment sévères. Les prédateurs ne sont pas suffisamment punis pour ce qu'ils ont fait. Il faut aussi examiner une telle situation, car, ce qui arrive, c'est que les personnes ne veulent pas faire des dénonciations. Elles savent que rien ne sera fait pour elles, de sorte que cela les décourage de faire des dénonciations. C'est aussi quelque chose qu'il faut examiner.

Je félicite la ministre d'avoir soulevé la question, et j'attends avec impatience tout ce qui peut faire partie de la solution.

L'hon. M. Holder : Merci, Monsieur le président. J'ai le plaisir de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui pour faire le point sur nos efforts de recrutement visant le personnel infirmier au Nouveau-Brunswick. Récemment, la députée de Miramichi m'a demandé une mise à jour, et j'ai dit que nous aurions de bonnes nouvelles à annoncer sous peu. Je suis fier de pouvoir communiquer des renseignements à ce sujet aujourd'hui.

Nous sommes conscients des défis qui se posent à notre province relativement à la main-d'oeuvre en général, mais particulièrement dans le domaine de la santé. Comme je l'ai mentionné à de nombreuses reprises, d'après les prévisions, notre secteur de la santé devra, afin de doter les postes vacants, recruter 130 nouvelles infirmières immatriculées chaque année pour les 10 prochaines années. Voilà pourquoi, en collaboration avec les parties prenantes, nous avons immédiatement agi et avons élaboré la Stratégie en matière de ressources infirmières. La stratégie contient un certain nombre de mesures axées sur le recrutement et le maintien en poste du personnel infirmier, la promotion de la profession ainsi que les améliorations visant la formation en soins infirmiers, l'emploi et la conciliation travail-vie personnelle. La stratégie jouera un rôle déterminant pour définir la façon dont nous répondrons aux défis qui se posent à nous en matière de main-d'oeuvre dans le secteur de la santé.

Depuis la publication de la stratégie en juillet 2019 et malgré la pandémie mondiale qui se poursuit, je suis fier de dire que nous avons fait d'importants progrès sur le plan des mesures. Par exemple, le service

recruits internationally educated nurses has already engaged approximately 200 candidates who could potentially fill nursing vacancies in New Brunswick. This program provides one-on-one support to help those who come to New Brunswick to work through the process of becoming registered nurses.

Also, when our government took the reins and introduced the strategy, there were just 24 academic seats province-wide for the bridging program that puts licensed practical nurses on a pathway to getting their Bachelor of Nursing degrees. Since then, we have added 24 more seats in the UNBSJ program, which turned out to be so popular that we increased the number of seats to 32. An additional 25 seats have also been added at the Université de Moncton, which brings me to today's announcement.

Today, I am pleased to share with members of the Assembly that, following a request from the University of New Brunswick Fredericton campus, we are providing funding for another 24 seats. All in all, in the less than two years since the strategy was released, we have created 81 new seats per year in this program. Our quick response will help close the gap of 130 nurses per year.

Mr. Speaker, we will continue to think outside the box to address our labour shortages. The LPN bridging program is one that is intended to get results quickly, and what we need are real results and quick results. With this program, we can have access to new registered nurses in two years as opposed to waiting for the four-year program. We have now allocated \$18 million over a 10-year period for this program, which could result in the graduation of more than 700 registered nurses.

Addressing labour force challenges will take a collaborative approach with all stakeholders rowing in the same direction. We certainly also want to recognize the efforts and engagement of the University of New Brunswick in this process, and I want to thank President Paul Mazerolle for his engagement in this file. His partnership, his friendship, and his desire to build a better New Brunswick and to help us with our

d'orientation qui assure le recrutement de personnel infirmier formé à l'étranger a déjà engagé environ 200 candidats susceptibles de pourvoir des postes vacants en soins infirmiers au Nouveau-Brunswick. Le service fournit un soutien personnalisé aux personnes qui viennent s'établir au Nouveau-Brunswick en les accompagnant dans le processus pour devenir infirmières immatriculées.

De plus, lorsque notre gouvernement est arrivé au pouvoir et a adopté la stratégie, il n'y avait que 24 places offertes dans les universités de la province pour le programme de transition des infirmières auxiliaires souhaitant obtenir un baccalauréat en sciences infirmières. Depuis, nous avons ajouté 24 places additionnelles à l'Université du Nouveau-Brunswick, campus de Saint John; toutefois, le programme s'est avéré si populaire que nous avons porté ce nombre à 32 places. En outre, 25 autres places ont été ajoutées à l'Université de Moncton. Voilà qui m'amène à l'annonce d'aujourd'hui.

J'ai aujourd'hui le plaisir d'annoncer aux parlementaires que, à la suite d'une demande de l'Université du Nouveau-Brunswick, campus de Fredericton, nous accordons un financement pour ajouter 24 autres places. Au total, depuis la publication de la stratégie il y a deux ans, nous avons créé 81 nouvelles places chaque année dans le programme. Notre action rapide aidera à réduire l'écart de 130 postes à pourvoir chaque année.

Monsieur le président, nous continuons à innover pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre. Le programme de transition des infirmières auxiliaires autorisées est destiné à produire rapidement des résultats, et nous avons besoin de résultats concrets et rapides. Grâce au programme, nous aurons accès à de nouvelles infirmières immatriculées dans deux ans au lieu de quatre. Nous avons prévu consacrer 18 millions de dollars au programme sur une période de 10 ans, ce qui permettrait de former plus de 700 infirmières immatriculées.

Monsieur le président, il faudra adopter une approche collaborative avec toutes les parties prenantes et avancer dans le même sens afin de relever les défis qui se posent en matière de main-d'œuvre. Nous voulons aussi certainement souligner les efforts déployés par l'Université du Nouveau-Brunswick pour s'engager dans le processus, et je veux remercier le recteur Paul Mazerolle pour son engagement dans le dossier. Son partenariat, son amitié et son désir de bâtir un meilleur Nouveau-Brunswick et de nous aider à répondre à nos

labour market demands has certainly shown in this particular file, Mr. Speaker. Thank you.

M. LeBlanc : Merci, Monsieur le président. Cela me fait plaisir de répondre à cette déclaration ministérielle du ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.

Tout d'abord, je veux remercier et féliciter le ministre pour cette déclaration. Cependant, je pense que nous devons tous avouer que ce gouvernement a eu une semaine très difficile. En sortant cette déclaration aujourd'hui, il essaie de se racheter.

Cela étant dit, je veux vraiment m'attarder à cette déclaration, qui, pour moi, est très, très importante. Je vois que le gouvernement essaie d'améliorer la situation en ce qui a trait au maintien et à la promotion de la profession infirmière.

11:15

J'aurais aussi aimé voir que nous essayons de trouver des mécanismes visant à aider les jeunes à choisir la profession de personnel infirmier, tant en ce qui concerne les infirmières et infirmiers auxiliaires que les préposés aux soins. Je pense que nous devons aller plus loin.

Nous constatons que, pour une grande part, cette déclaration s'attarde beaucoup sur l'Université du Nouveau-Brunswick. Je suis très content de voir que l'Université du Nouveau-Brunswick, à Fredericton et à Saint John, fait beaucoup de travail en vue d'améliorer la certification et le maintien dans les services de soins de santé de la province du personnel infirmier immatriculé. Toutefois, il y a aussi l'Université de Moncton. Je vois que des places lui ont été accordées, mais je pense que nous devons faire encore plus à cet égard.

Comme nous le savons, il y a des défis en ce qui concerne la certification et l'examen NCLEX-RN d'entrée dans la profession. Je pense que le gouvernement a la responsabilité de s'assurer de travailler à aider à la transition et à la traduction de cet examen pour que nos infirmières et infirmiers de l'Université de Moncton puissent réussir.

Je pense aussi à la protection. Dernièrement, nous voyons, et ce, un grand nombre de fois, que les infirmières et infirmiers qui sont immatriculés ne

demandes sur le marché du travail sont certainement attestés dans ce dossier particulier, Monsieur le président. Merci.

Mr. LeBlanc: Thank you, Mr. Speaker. I am pleased to respond to this ministerial statement by the Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour.

First, I want to thank and congratulate the minister for the statement. However, I think we all have to admit that this government has had a very difficult week. By issuing this statement today, the government is trying to redeem itself.

Having said that, I really want to focus on the statement, which I think is very, very important. I see that the government is trying to improve the situation with respect to the retention and promotion of nursing professionals.

I would also have liked to have seen that we were trying to find mechanisms to help young people choose the nursing profession, whether it be practical nurses or care attendants. I think we need to go further.

We notice that much of the statement focuses on the University of New Brunswick. I am very pleased to see that the University of New Brunswick, in Fredericton and Saint John, is doing a lot of work to improve the certification and retention of registered nurses in the provincial health care system. However, there is also the Université de Moncton. I see that training spots have been given to the latter, but I think we need to do more in that regard.

As we know, there are challenges with respect to certification and the NCLEX-RN entry-to-practice exam. I think the government has a responsibility to help with the transition to, and translation of, this exam so that our nurses at the Université de Moncton can succeed.

I am also thinking of protection. Lately, we have seen that registered nurses, on numerous occasions, do not even want to stay in the profession because they are

veulent même pas rester dans la profession, parce qu'ils ont peur. En ce qui a trait à la protection, nous voyons aussi que des infirmières et infirmiers se font harceler mentalement et physiquement. Je pense que le gouvernement a la responsabilité de s'assurer que le personnel infirmier est protégé sur son lieu de travail.

Il y a aussi la négociation des conventions collectives. Le gouvernement a la responsabilité de s'engager de bonne foi dans des négociations allant bon train pour s'assurer que les infirmières et infirmiers voudront demeurer dans la profession. Nous voyons aussi que, pour les infirmières et infirmiers qui débutent dans la profession, la COVID-19 a été très dure. La pandémie les fatigue énormément. Ils sont épuisés. Nous devons travailler à trouver des solutions.

Toutefois, aujourd'hui, je veux prendre le temps, en plus des questions de la rémunération, du maintien et de la protection de nos infirmières et infirmiers, d'aborder la question de la reconnaissance de la certification des infirmières et infirmiers qui viennent de l'étranger ou d'autres provinces pour assurer une augmentation et la présence de nos infirmières et infirmiers dans nos établissements de la province.

Toutefois, il n'y a pas que les hôpitaux. Il y a aussi les foyers de soins. Nous devons nous assurer de pouvoir conserver nos effectifs et d'avoir une bonne rémunération pour nos infirmières et infirmiers.

À ce moment-ci, je tiens à continuer à travailler avec le ministre et aussi avec le gouvernement en vue de m'assurer que nous pouvons voir des résultats et pas seulement des rapports. Merci, Monsieur le président.

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. Through you, I want to thank the Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour for his update on nurse recruitment and on the Nursing Resource Strategy for New Brunswick. It is good news that 24 additional seats for nurses are being funded at UNB Fredericton.

I hope that this time around, there is sufficient funding allocated for the clinical part of their education, which seemed to have been part of the problem the last time around. The nursing seats that were there were not all utilized because of a lack of funding for clinical training. I am assuming that the minister has corrected that problem and that we will not see another problem such as that arising, which would be good.

afraid. In terms of protection, we also see nurses being mentally and physically harassed. I think the government has a responsibility to ensure that nurses are protected in their workplace.

There is also the negotiation of collective agreements. The government has a responsibility to bargain in good faith so that nurses want to stay in the profession. We also see that COVID-19 has been very difficult on nurses who are new to the profession. The pandemic is extremely draining on them. They are exhausted. We need to work on finding solutions.

However, today, I want to take the time, in addition to the matters of compensation, retention, and protection of our nurses, to address the topic of recognizing the certification of nurses who come from other countries or other provinces, to ensure the presence, and boost the number, of nurses in our facilities throughout the province.

However, this is not just about hospitals. It is also about nursing homes. We need to ensure that we can maintain our workforce and provide good wages for our nurses.

At this point, I want to continue working with the minister and also with the government to ensure that we see results and not just reports. Thank you, Mr. Speaker.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. Par votre entremise, je veux remercier le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail pour sa mise à jour sur le recrutement du personnel infirmier et sur la Stratégie en matière des ressources infirmières du Nouveau-Brunswick. C'est une bonne nouvelle que 24 sièges supplémentaires en soins infirmiers sont financés au campus de Fredericton de UNB.

J'espère que, cette fois-ci, un financement suffisant sera affecté pour la partie clinique de l'enseignement, ce qui semblait faire partie du problème la dernière fois. Les sièges en soins infirmiers qui étaient là n'ont pas tous été utilisés à cause d'un manque de financement pour la formation clinique. Je présume que le ministre a corrigé le problème et que nous ne

However, the key thing is to ensure that we retain those graduates. You look at what happens when nurses graduate. They have high debt. Some go to the United States because of high-paying jobs there that will help them to pay off their debt. Some go to our competing provinces, Prince Edward Island, Nova Scotia, or Quebec, because of the salaries, working conditions, benefits, and bonuses that are available. Now, the economies and the demographics in Prince Edward Island and Nova Scotia are not much different than ours, yet those provinces have strategies that better compensate nurses. Young nurses head to our surrounding provinces to build their lives because they have better offers than what New Brunswick provides.

These are important things that have to be addressed. We have to address salaries, we have to address benefits, and we have to address working conditions. This is why young people are leaving after they graduate, besides the fact that there is no vision in this government for the future of this province. But this is exactly what is going on.

11:20

It is not a language issue. I really am disappointed in the Premier for using that to kind of reinforce the destructive narrative that is out there on social media. That is just what he has done by suggesting that language is driving people out of the province. I know a young graduate from one of our education faculties whose dream was to teach French in French immersion. Do you know where she is doing that, Mr. Speaker? Alberta. She is teaching French immersion in Alberta, not here. I think that it is time to really take a close look at why young people are leaving when they graduate.

However, I will say that young people are also returning to New Brunswick, and that is a positive story—a very positive story. They are contributing to the future of our province, contributing a really positive and green vision to this province, and we should celebrate that. Thank you, Mr. Speaker.

verrons pas un autre problème du genre se poser, ce qui serait bien.

Toutefois, l'élément clé est de nous assurer de maintenir les diplômés en question. On voit ce qui se passe lorsque les infirmières et infirmiers obtiennent leur diplôme. Ils ont une dette élevée. Certains vont aux États-Unis en raison d'emplois bien rémunérés qui les aideront à rembourser leur dette. Certains vont dans nos provinces concurrentes, soit l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse ou le Québec, en raison du salaire, des conditions de travail, des avantages sociaux et des primes qui sont offerts. En ce moment, l'économie et les données démographiques de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse ne sont pas très différentes des nôtres, mais ces provinces ont des stratégies qui rémunèrent mieux les effectifs infirmiers. Les jeunes infirmières et infirmiers se dirigent vers nos provinces voisines pour bâtir leur vie parce que celles-ci offrent mieux que ce qui est offert au Nouveau-Brunswick.

Ce sont des choses importantes qui doivent être abordées. Nous devons aborder les salaires, nous devons aborder les avantages et nous devons aborder les conditions de travail. C'est pourquoi les jeunes partent après avoir obtenu leur diplôme, outre le fait que le gouvernement actuel n'a aucune vision pour l'avenir de la province. Toutefois, c'est exactement ce qui se passe.

Ce n'est pas une question linguistique. Je suis vraiment déçu que le premier ministre ait invoqué cela pour renforcer à un certain point le discours néfaste tenu dans les médias sociaux. C'est exactement ce qu'il a fait en suggérant qu'une telle question linguistique oblige les gens à quitter la province. Je connais une jeune diplômée d'une de nos facultés d'éducation dont le rêve était d'enseigner le français en immersion française. Savez-vous où elle fait cela, Monsieur le président? En Alberta. Elle enseigne l'immersion française en Alberta, pas ici. Je pense qu'il est temps de vraiment examiner de près pourquoi les jeunes partent lorsqu'ils obtiennent leur diplôme.

Toutefois, je dois dire que des jeunes reviennent aussi au Nouveau-Brunswick, et c'est une histoire positive — une histoire très positive. Ils contribuent à l'avenir de notre province, en contribuant à une vision vraiment positive et verte de la province, et nous devrions célébrer cela. Merci, Monsieur le président.

Mrs. Conroy: Thank you, Mr. Speaker. This is very, very good news, and I really appreciate this coming from the minister. I am much surprised, and a great surprise, it is. I could not even say enough about how much this is needed and about what I saw, experienced, and lived through for the last 10 years that I worked at the hospital in terms of the shortage of nurses. You know, so many of them want to quit. So many great, amazing nurses have just had enough, and they feel that they cannot do this anymore and want to quit. This, I am sure, is going to be good news for them.

People are leaving the province for all different reasons, and, yes, contrary to what some say and what the leader just said about language, they are leaving for reasons of language. I could name dozens of people who are leaving for just that, along with all kinds of other reasons. They are exhausted. They just feel that they cannot do enough. They really need this. Having 81 more seats per year for this program is just amazing, and I cannot wait to see so many nurses and to hear their good news. It is such a feel-good story.

We want to thank the nurses right across the province and the world for what they are dealing with, especially now. They have been feeling the hurt for so long. With this pandemic, it is just to the breaking point, so they really need this good story. I thank you for bringing this forward, and I look forward to many more good things to come. Thank you, Mr. Speaker.

Committee Reports

(**Mr. Turner**, as chairman, presented the fourth report of the Standing Committee on Economic Policy and reported Bills 6, *Family Law Act*; 7, *An Act Respecting the Family Law Act*; 8, *An Act to Amend the Executive Council Act*; 12, *Construction Remedies Act*; 23, *An Act to Amend the Municipal Elections Act*; and 24, *An Act to Amend the Electricity Act*, as agreed to.

Mr. Speaker, pursuant to Standing Rule 78.1, put the question on the motion deemed to be before the House

M^{me} Conroy : Merci, Monsieur le président. C'est une très, très bonne nouvelle, et je suis vraiment reconnaissante qu'elle vienne du ministre. J'ai été très surprise, et c'est une grande surprise. Je ne pourrais même pas en dire assez quant au point où cela est nécessaire et quant à ce que j'ai vu et vécu en ce qui concerne la pénurie de personnel infirmier, au cours des 10 dernières années où j'ai travaillé à l'hôpital. Vous savez, tant d'entre de membres du personnel infirmier veulent quitter. Tant d'infirmières et infirmiers formidables et extraordinaires en ont simplement assez, et ils estiment qu'ils ne peuvent plus fonctionner ainsi, et ils veulent quitter la province. Je suis sûre que ce sera une bonne nouvelle pour eux.

Les gens quittent la province pour un tas de raisons différentes, et, oui, contrairement à ce que certains disent et à ce que le chef vient de dire au sujet de la langue, ils quittent la province à cause de la langue. Je pourrais nommer des dizaines de personnes qui partent simplement pour cela, ainsi que pour toutes sortes d'autres raisons. Les gens sont épuisés. Ils ne peuvent tout simplement pas sentir qu'ils en font assez. Ils ont vraiment besoin de ceci. Les 81 places de plus par année en vertu du programme sont tout simplement incroyables, et j'ai hâte de voir autant de gens et d'entendre leurs bonnes nouvelles. C'est une histoire tellement réconfortante.

Nous tenons à remercier les effectifs infirmiers partout dans la province et dans le monde de composer avec la situation, surtout maintenant. Ils ressentent la douleur depuis si longtemps. Vu la pandémie, le tout a simplement atteint un point de rupture, de sorte qu'ils ont vraiment besoin aussi de cette bonne histoire. Je vous remercie de présenter la mesure, et j'ai hâte à beaucoup plus de bonnes choses à venir. Merci, Monsieur le président.

Rapports de comités

(**M. Turner**, à titre de président, présente le quatrième rapport du Comité permanent de la politique économique et fait rapport de l'adoption sans amendement des projets de loi 6, *Loi sur le droit de la famille*, 7, *Loi concernant la Loi sur le droit de la famille*, 8, *Loi modifiant la Loi sur le Conseil exécutif*, 12, *Loi sur les recours dans le secteur de la construction*, 23, *Loi modifiant la Loi sur les élections municipales*, et 24, *Loi modifiant la Loi sur l'électricité*.

Le président, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du

that the report be concurred in, and the motion was carried.)

Avis d'affaires émanant de l'opposition

M. G. Arseneault : Merci, Monsieur le président. Cela me fait plaisir de me lever aujourd'hui. C'est la journée de l'opposition, et nous allons débattre de la motion 4.

Motion 4 will be called today. That has to do with Clinic 554.

L'étude du projet de loi 28 suivra.

Bill 28 has to do with allowing permanent residents in our province to vote.

Nous étudierons ensuite la motion 16, qui concerne la création d'un comité sur les langues officielles. Merci.

11:25

Government Motions re Business of House

Hon. Mr. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. It is the intention of government to start with third reading of Bills 21, 2, and 4, following which we will recess until 2:30 p.m. That gives us the time to do economic policy from the end of the lunch period at 1 p.m. until that point and, of course, from 7 p.m. to 10 p.m. this evening, if necessary. As I said, at 2:30 p.m., we will resolve into opposition business. Thank you, Mr. Speaker.

Third Reading

(The following bills were read a third time and passed:

Bills 2, *An Act to Amend the Climate Change Act*; 4, *An Act to Amend the Assessment Act*; and 21, *An Act to Amend the Industrial Relations Act*.)

Mr. Speaker: We will now recess until 2:30 p.m.

rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.)

Notice of Opposition Members' Business

Mr. G. Arseneault: Thank you, Mr. Speaker. It is a pleasure to rise today. It is opposition day and we will be debating Motion 4.

La motion 4 sera débattue aujourd'hui. Elle a trait à Clinic 554.

The study of Bill 28 will follow.

Le projet de loi 28 vise à permettre aux résidents permanents dans notre province de voter.

We will then consider Motion 16, which relates to the establishment of a committee on official languages. Thank you.

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

L'hon. M. Savoie : Merci, Monsieur le président. L'intention du gouvernement est de commencer par la troisième lecture des projets de loi 21, 2 et 4, après quoi nous suspendrons les travaux jusqu'à 14 h 30. Cela nous donnera le temps de passer au Comité de la politique économique à compter de la période du repas du midi, qui se termine à 13 h, jusqu'à ce moment-là, puis, bien sûr, de 19 h à 22 h ce soir, au besoin. Comme je l'ai dit, à 14 h 30, nous passerons aux affaires émanant de l'opposition. Merci, Monsieur le président.

Troisième lecture

(Sont lus une troisième fois et adoptés les projets de loi suivants :

2, *Loi modifiant la Loi sur les changements climatiques*, 4, *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation*, et 21, *Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles*.)

Le président : Nous allons maintenant suspendre les travaux jusqu'à 14 h 30.

(The House recessed at 11:27 a.m.)

(La séance est levée à 11 h 27.)

The House resumed at 2:31 p.m.)

La séance reprend à 14 h 31.)

14:31

Motion 4

M^{me} Thériault, conformément à l'avis de motion 4, appuyée par **M. Guitard**, propose la résolution suivante :

attendu que la Clinique 554 fournit de précieux soins de santé à un grand groupe de patients, notamment des soins aux personnes marginalisées aux prises avec des dépendances, à la communauté LGBTQ2SI+, aux personnes atteintes du VIH et à celles qui éprouvent des besoins en santé mentale ainsi que des services d'avortement ;

attendu que le gouvernement du Nouveau-Brunswick a l'obligation d'assurer un accès suffisant aux soins fournis par la Clinique 554, y compris aux soins de santé génésique comme l'avortement ;

attendu que l'accès aux services d'avortement qui ne sont actuellement fournis que dans des hôpitaux publics à Moncton et à Bathurst ne suffit pas à répondre à la demande actuelle ;

attendu qu'un accès insuffisant aux services d'avortement constitue un danger pour la santé et la sécurité des personnes qui en ont besoin ;

attendu que les patientes qui doivent avoir accès à l'avortement ne devraient pas avoir à payer les services de leur poche lorsqu'elles ont légalement droit à la couverture des coûts connexes par l'Assurance-maladie ;

attendu que le conseil d'administration du Réseau de santé Horizon a adopté une motion indiquant que le conseil d'Horizon plaidera « auprès du gouvernement du Nouveau-Brunswick pour que les médecins puissent fournir des services d'avortement rémunérés dans un environnement de qualité et sûr en dehors de l'hôpital » ;

attendu que le gouvernement fédéral a indiqué que le refus de payer les services d'avortement fournis par la Clinique 554 constitue une violation de la Loi canadienne sur la santé ;

Motion 4

Ms. Thériault, pursuant to notice of Motion 4, moved, seconded by **Mr. Guitard**, the following resolution:

WHEREAS Clinic 554 provides invaluable health services to a large patient group, including services for marginalized patients with addictions, LGBTQ2SI+ patients, patients with HIV, and persons with mental health needs, as well as abortion services;

WHEREAS the province of New Brunswick has an obligation to provide sufficient access to the services provided by Clinic 554, including reproductive health services such as abortion;

WHEREAS access to abortion services that are currently only provided through public hospitals in Moncton and Bathurst is insufficient to meet existing demand;

WHEREAS insufficient access to abortion services represents a danger to the health and safety of those requiring them;

WHEREAS patients who require access to abortion should not have to pay out of pocket when they are legally entitled to have any associated costs covered through our Medicare;

WHEREAS the Horizon Health Network passed a motion from its board indicating that Horizon's board will "advocate to the government of New Brunswick for payment to physicians to provide abortion services in a quality and safe environment outside of hospitals";

WHEREAS the federal government has indicated that refusal to fund abortion services provided by Clinic 554 is a violation of the Canada Health Act;

attendu que le gouvernement Higgs a refusé de payer les services fournis par la Clinique 554 ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement provincial à payer les services fournis par la Clinique 554

et que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement provincial à abroger la disposition al de l'annexe 2 du règlement 84-20 de la Loi sur le paiement des services médicaux qui empêche le paiement des avortements pratiqués en dehors d'un établissement hospitalier.

(**Mr. Speaker**, having read the motion, put the question, and the following debate ensued.)

14:35

Débat sur la motion

M^{me} Thériault : Merci, Monsieur le président.

Thank you, Mr. Speaker. I rise today to speak in favour of Motion 4, which I brought forward because I believe passionately that the service provided by Clinic 554 should be funded by this government.

Je me lève avec passion évidemment pour défendre cette motion et pour la débattre, mais je suis également habitée par un sentiment d'inquiétude et d'urgence face à cet enjeu important. Je veux remercier mon collègue, le député de Restigouche-Chaleur, d'avoir accepté d'appuyer ma motion.

Aujourd'hui, j'ai une pensée pour toute l'équipe de Clinic 554, dirigée par le D^r Adrian Edgar. C'est une équipe qui a fait un travail immense depuis des années, malgré de nombreux obstacles. C'est une équipe qui a su garder le focus. C'est une équipe accueillante, bienveillante, généreuse et moderne. Les témoignages à l'égard de cette clinique sont tous émouvants.

I am also thinking today of the patients of Clinic 554, patients who have been welcomed, accompanied, and supported in their approach, whatever it may be. Can you imagine for a minute what they went through and what they are going through right now? Some patients are there because they made the most difficult decision of their whole lives. Some others are there because they are starting the process of a lifetime. But some patients now have no choice but to find other

WHEREAS the Higgs government has refused to fund the services provided by Clinic 554;

BE IT THEREFORE RESOLVED that the Legislative Assembly urge the province to fund the services provided by Clinic 554;

BE IT FURTHER RESOLVED that the Legislative Assembly urge the provincial government to repeal paragraph (a.1) of Schedule 2 of regulation 84-20 of the Medical Services Payment Act that prevents the payment of abortions outside of a hospital setting.

(**Le président** donne lecture de la motion et propose la question ; il s'élève un débat.)

Debate on the Motion

Ms. Thériault: Thank you, Mr. Speaker.

Merci, Monsieur le président. Je prends la parole aujourd'hui en faveur de la motion 4, que j'ai présentée parce que je crois passionnément que le service fourni par Clinic 554 devrait être financé par le gouvernement actuel.

Of course, it is with passion that I rise to defend this motion and to debate it, but I am also filled with a sense of concern and urgency about this important issue. I want to thank my colleague, the member for Restigouche-Chaleur, for agreeing to support my motion.

My thoughts today are with the entire team at Clinic 554, led by Dr. Adrian Edgar. This is a team that has done a tremendous amount of work over the years, despite many obstacles. This is a team that has kept its focus. This is a team that is welcoming, caring, generous, and modern. The testimonies about this clinic are all moving.

Je pense aussi aujourd'hui aux patientes de Clinic 554, patientes qui ont été accueillies, accompagnées et soutenues dans leur approche, quelle qu'elle soit. Peut-on imaginer un instant ce qu'elles ont vécu et ce qu'elles traversent en ce moment? Des patientes sont là parce qu'elles ont pris la décision la plus difficile de leur vie. D'autres sont là parce qu'elles commencent le processus d'une vie. Toutefois, des patientes n'ont maintenant d'autre choix que de trouver d'autres

alternatives that may be more complex, more difficult, and more expensive, and this is not okay. It should not be that complicated. This is the reason that I am fighting to save Clinic 554.

Ce n'est pas censé être si compliqué que cela d'avoir accès à des soins de santé lorsqu'on est une personne vulnérable. C'est la raison pour laquelle je me bats pour que nous maintenions et pour que nous financions Clinic 554. Elle est importante et elle est essentielle.

Clinic 554 is essential. Saving Clinic 554 is the right thing to do and, yes, could save lives.

Clinic 554 sauve des vies.

I am asking all MLAs in this room for their support to save Clinic 554. I am asking this Assembly to please support the repealing of Regulation 84-20 and to vote in favour of Motion 4. This is not a political issue. I am asking all of us to be allies today.

Here are the reasons that I need your support. Clinic 554 has played a significant role in our health care system, providing medical services for a large patient group. This includes marginalized patients with addictions; LGBTQIP2SAA patients, meaning those who are lesbian, gay, bisexual, transgender, queer, questioning, intersex, pansexual, two-spirited, asexual, and allies; patients with HIV; persons with mental health needs; survivors of sexual assault; and persons requiring abortion services. It also provides contraception counseling, and it serves a patient load of about 3 000 people.

14:40

Clinic 554 est la seule clinique qui offre des avortements chirurgicaux en dehors des hôpitaux au Nouveau-Brunswick. C'est aussi la seule clinique qui offre les avortements jusqu'à la 16^e semaine de gestation, comparativement aux hôpitaux, qui, eux, arrêtent de faire les avortements à la 14^e semaine de gestation.

The decision by the province not to fund Clinic 554 has had a devastating impact on those patients who

solutions de rechange qui peuvent être plus complexes, plus difficiles et plus coûteuses, et ce n'est pas correct. Cela ne devrait pas être si compliqué. Voilà pourquoi je me bats pour sauver Clinic 554.

It is not supposed to be that complicated to access health care when you are a vulnerable person. That is why I am fighting for us to maintain and to fund Clinic 554. It is important and it is essential.

Clinic 554 est essentielle. Sauver Clinic 554 est la bonne chose à faire, et, oui, sauver Clinic 554 peut sauver des vies.

Clinic 554 saves lives.

Je demande à tous les parlementaires dans la salle leur appui pour sauver Clinic 554. Je demande à l'Assemblée de bien vouloir appuyer l'abrogation du règlement 84-20 et de voter en faveur de la motion 4. Ce n'est pas une question politique. Je demande que nous soyons tous des alliés aujourd'hui.

Voici les raisons pour lesquelles j'ai besoin de votre appui. Clinic 554 a joué un rôle important dans notre système de soins de santé, fournissant des services médicaux à un grand groupe de patients, y compris des personnes marginalisées aux prises avec des dépendances, des personnes LGBTQIPELSAA, ce qui veut dire lesbienne, gai, bisexuel, transgenre, queer, en questionnement, intersexué, pansexuel, bispirituel, asexuel et allié, des personnes atteintes du VIH, des personnes ayant des besoins en santé mentale, des personnes ayant survécu à une agression sexuelle, ainsi que des personnes nécessitant des services d'avortement. La clinique fournit également des conseils en matière de contraception, et son nombre de patients s'élève à environ 3 000 personnes.

Clinic 554 is the only out-of-hospital clinic that offers surgical abortions in New Brunswick. It is also the only clinic that offers abortions up to the 16th week of pregnancy, compared to hospitals, which stop performing abortions at week 14.

Les répercussions d'une décision de la province de ne pas financer Clinic 554 ont été dévastatrices pour les

were receiving treatments and medical services through Clinic 554, those who need the services now, and all of those who will need access to these services in the future. Our province has an obligation to ensure that New Brunswickers have access to the medical services that they need and deserve.

Before we continue, let's get things straight. Yes, Clinic 554 is still partially open. Yes, the building is for sale, but services are still conducted in that building. Yes, abortions are still performed. And, yes, if the clinic were to be funded, it could eventually be revived to its full potential. I hope that this is clear, and I hope that nobody thinks it is too late because it is not.

Monsieur le président, parlons de l'avortement. Il y a maintenant près de trois décennies qu'a été faite la décriminalisation de l'avortement au Canada. Pourtant, les femmes qui veulent avoir accès à ce service font encore face à de nombreux obstacles.

À titre de rappel, j'aimerais mentionner que le gouvernement précédent, libéral, a fait des avancées importantes pour les femmes et des gains significatifs pour l'accès à l'avortement. Je n'étais pas encore députée à l'époque, mais je suis fière des démarches entreprises.

Nous pouvons penser à l'élimination de l'obligation pour les femmes d'avoir l'avis de deux médecins pour obtenir un avortement à l'hôpital. Décider d'avoir un avortement, c'est déjà une décision très éprouvante. Alors, avoir besoin de deux autorisations ajoutait une complexité incroyable. Nous devons plutôt éliminer les obstacles et rendre l'accès à l'avortement plus facile.

Nous avons également élargi l'accès au Mifegymiso. L'Assurance-maladie couvre maintenant l'accès à cette pilule abortive, avec laquelle nous pouvons voir une interruption de grossesse jusqu'à la 49^e journée de gestation. Nous avons été la première province canadienne à créer un programme d'accès universel au Mifegymiso. Et je suis également fière que notre parti se soit engagé, lors des dernières élections, à financer Clinic 554.

Currently, access to abortion is limited in New Brunswick. Only the Moncton and Bathurst hospitals perform this procedure in hospital settings—three hospitals in two regions. And, of course, the procedure

patients qui recevaient des traitements et des services médicaux par l'entremise de Clinic 554, ceux qui en ont besoin maintenant et tous ceux qui auront besoin d'avoir accès à ces services dans l'avenir. Notre province a l'obligation de veiller à ce que les gens du Nouveau-Brunswick aient accès aux services médicaux dont ils ont besoin et qu'ils méritent.

Avant de continuer, mettons les choses au clair. Oui, Clinic 554 est encore partiellement ouverte. Oui, le bâtiment est à vendre, mais des services sont encore offerts dans ce bâtiment. Oui, des avortements sont encore effectués. Et, oui, si la clinique était financée, elle pourrait éventuellement revivre à son plein potentiel. J'espère que c'est clair, et j'espère que personne ne pense qu'il est trop tard, car ce n'est pas le cas.

Mr. Speaker, let's talk about abortion. It has been almost three decades now since abortion was decriminalized in Canada. However, women who want to access the service still face numerous barriers.

As a reminder, I would like to mention that the previous government, a Liberal government, made substantial progress for women and significant gains in access to abortion. I was not yet an MLA at the time, but I am proud of the steps taken.

Let's think, for example, of the elimination of the requirement for women to obtain the consent of two physicians to get an abortion in hospital. Deciding to get an abortion is already very difficult. Needing two approvals added incredible complexity. What we need to do instead is remove the barriers and make abortion easier to access.

We have also expanded access to Mifegymiso. Medicare now covers access to this abortion pill, which allows for termination of pregnancy up to day 49. We were the first province in Canada to create a universal access program for Mifegymiso. I am also proud that our party committed to funding Clinic 554 in the last election.

À l'heure actuelle, l'accès à l'avortement est limité, au Nouveau-Brunswick. Seuls les hôpitaux de Moncton et de Bathurst effectuent une telle intervention en milieu hospitalier — trois hôpitaux dans deux régions.

is performed at Clinic 554, which is in peril and should be funded adequately.

La dernière réponse du gouvernement aux appels de financement des avortements chirurgicaux extrahospitaliers est que l'accès actuel répond à la demande, en particulier avec l'arrivée de la pilule Mifegymiso. C'est ce que nous dit le gouvernement tout de suite. Il nous dit que l'accès répond à la demande.

Cependant, le volume réel de la demande n'est pas connu, Monsieur le président. Le volume réel de la demande n'est pas connu, puisque les patientes paient de leur poche les avortements chirurgicaux à Clinic 554. Donc, nous jonglons constamment avec des données imprécises. Nous n'avons aucune idée du nombre de femmes qui ne veulent pas aller à l'hôpital et qui doivent peut-être se rendre à l'extérieur de la province pour avoir un avortement. Nous ne tenons pas compte de ces personnes dans nos statistiques. Nous ne les comptabilisons pas, et c'est un problème. Donc, quand le gouvernement nous dit que l'accès actuel répond à la demande, au fond, ce sont des paroles non fondées. Le volume réel n'est pas connu.

When the government tells us that the current access meets the demand, these are basically unfounded words. The actual volume of the demand is not known, and this is super important, Mr. Speaker.

14:45

Maintenant, au-delà de la disponibilité, le plus grand défi est l'accessibilité.

Un facteur qui est problématique en ce qui a trait à la question de l'accès à l'avortement, et dont on ne parle pas assez souvent, c'est précisément cette question de l'offre et de la demande. C'est cette explication qu'ont fournie les réseaux de santé, lorsqu'ils ont été interrogés sur l'accès après 14 semaines. C'est également ce qu'ont répondu d'autres intervenants gouvernementaux lorsque nous les avons questionnés sur l'accès à l'avortement en général. Si nous estimons qu'il y a un certain nombre de personnes qui demandent cette procédure au Nouveau-Brunswick, compte tenu du temps d'accès actuel, les réseaux de santé ont la capacité de répondre à cette demande. Toutefois, le volume réel n'est pas connu. Nous n'avons pas les bonnes données.

Et, bien sûr, l'intervention est effectuée à Clinic 554, qui est en péril et devrait être financée adéquatement.

The latest response from government to calls for funding for out-of-hospital surgical abortions is that current access is meeting demand, especially with the advent of the Mifegymiso pill. That is what the government is telling us right now. It is saying that access is meeting demand.

However, the actual volume of demand is not known, Mr. Speaker. The actual volume of demand is not known, since patients pay out of pocket for surgical abortions at Clinic 554. So, we are constantly dealing with inaccurate data. We have no idea how many women do not want to go to a hospital and may have to go out of province for an abortion. We are not including these people in our statistics. We are not counting them, and that is a problem. So, when the government tells us that current access is meeting demand, it is basically saying something that is not true. The actual volume is not known.

Lorsque le gouvernement nous dit que l'accès actuel répond à la demande, ce sont essentiellement des paroles non fondées. Le volume réel de la demande n'est pas connu, et c'est super important, Monsieur le président.

Now, beyond availability, the biggest challenge is accessibility.

One factor that is problematic with respect to the issue of access to abortion, and that is not talked about often enough, is precisely the matter of supply and demand. That was the explanation given by the health authorities when asked about access after 14 weeks. It was also the response from other government officials when we asked them about access to abortion in general. If we believe a certain number of people are requesting the procedure in New Brunswick, given the current access times, the health authorities have the capacity to meet that demand. However, the actual volume is not known. We do not have accurate data.

In other words, according to the government, the demand does not justify increasing the supply of access points. However, the supply of an essential health service should not be decided by an economic exercise. It should not.

Ce n'est pas un exercice comptable, et cela, nous nous tuons à le dire au gouvernement Higgs dans tous les programmes sociaux. Ce ne sont pas des exercices comptables. Il y a des facteurs humains dont il faut tenir compte — Il y a des facteurs humains dont il faut tenir compte. L'avortement, ce n'est pas une colonne Excel. Ce sont des gens ; ce sont des femmes ; ce sont des gens vulnérables qui ont besoin d'aide et d'être accompagnés. Ils ne veulent pas nécessairement aller dans les hôpitaux. Ce sont des gens qui ont besoin d'une approche humaine.

Abortion is an essential service, not a commodity. This affects basic human rights. We cannot apply market logic to a health service. We cannot. We just cannot. This is true for health services, and it makes perfect sense when we talk about a subject as political as access to abortion. By attempting to monetize the process of accessing essential health services, the government is violating the rights of women and of those in this province who need abortions.

Nous avons besoin d'une augmentation des points d'accès à l'avortement ; pas d'une réduction, mais d'une augmentation, et cela, même avant 14 semaines de gestation, et même avant la COVID-19. L'accès demeure très restreint, surtout pour les femmes les plus marginalisées, pour qui il peut être difficile de se déplacer à Moncton ou à Bathurst. Cela implique des ressources financières et familiales que n'ont pas toutes les femmes ou les personnes qui ont besoin d'un avortement. Je pense à la garde d'enfants, à la capacité de prendre un congé au travail, au transport et à l'hébergement une fois que la personne est rendue là. Il y a plein d'obstacles — il y a plein d'obstacles — et le gouvernement veut fermer la seule clinique.

Without the provision of abortion services by Clinic 554, many women will be forced to travel a significant distance or may go out of province to obtain an abortion. Additionally, many women are not comfortable having an abortion procedure at a public hospital. I mean, everybody knows everybody in this province. It is understandable that many would prefer going to a private clinic. But, Mr. Speaker, many of

Autrement dit, selon le gouvernement, la demande ne justifie pas d'augmenter l'offre de points d'accès. Toutefois, la prestation d'un service essentiel de santé ne devrait pas être décidée par un exercice économique. Elle ne devrait pas l'être.

This is not an accounting exercise, and we keep telling this to the Higgs government for every social program. These are not accounting exercises. There are human factors to consider—there are human factors to consider. Abortion is not a column on an Excel spreadsheet. These are people; these are women; these are vulnerable people who need help and support. They do not necessarily want to go to a hospital. These are people who need a humane approach.

L'avortement est un service essentiel — non pas une marchandise — qui touche les droits fondamentaux de la personne. Nous ne pouvons pas appliquer la logique du marché à un service de santé. Nous ne le pouvons pas. Nous ne pouvons tout simplement pas le faire. Cela vaut pour les services de santé, et c'est tout à fait logique lorsque nous parlons d'une question aussi politique que l'accès à l'avortement. En tentant de monétiser le processus d'accès aux services de santé essentiels, le gouvernement viole les droits des femmes et des personnes dans la province qui ont besoin d'avortements.

We need an increase in abortion access sites; not a reduction, but an increase, even before 14 weeks, and even before COVID-19. Access remains very limited, especially for the most marginalized women, who may find it difficult to get to Moncton or Bathurst. It requires financial and family resources that not all women or people who need an abortion have. I am thinking of childcare, the ability to take time off work, transportation, and accommodation once the person is there. There are many obstacles—there are many obstacles—and the government wants to close the only clinic.

Sans la prestation de services d'avortement par Clinic 554, de nombreuses femmes seront forcées de parcourir une grande distance ou pourraient avoir à sortir de la province pour obtenir un avortement. En outre, de nombreuses femmes ne sont pas à l'aise d'avoir un avortement dans un hôpital public. Il faut dire que tout le monde connaît tout le monde dans la province. Il est compréhensible que de nombreuses

the women going to Clinic 554 cannot afford to pay upward of \$800—\$800—out of their pockets for a service that they are entitled to by law.

C'est inconcevable. En tant que cabinet de médecine familiale, Clinic 554 facture ses services à l'Assurance-maladie comme le fait tout autre cabinet de médecine familiale au Nouveau-Brunswick. La seule exception concerne l'avortement chirurgical qu'elle ne peut pas facturer en raison de la restriction du financement.

Ici, les revendications du gouvernement en matière de soins de santé reposent sur une logique circulaire. Le gouvernement ne paie pas pour les services privés, donc il ne finance pas les avortements chirurgicaux à Clinic 554. Toutefois, la seule chose qui fait que les avortements chirurgicaux à Clinic 554 sont privés, c'est que les patients doivent payer de leur poche et que le gouvernement ne les financera pas comme il le fait pour les autres services de la clinique. L'argument du gouvernement sur les soins de santé privés s'effondre davantage si nous considérons qu'il existe... Écoutez bien cela, Monsieur le président.

14:50

Il existe une clinique de vasectomie à Fredericton, qui est en mesure de facturer ses procédures à l'Assurance-maladie et qui offre également aux patients la possibilité de payer de leur poche pour des services de qualité. Pourquoi l'avortement chirurgical dans un cabinet de médecine serait-il une menace pour notre modèle de santé publique, alors que la clinique de vasectomie, qui est financée par l'État et qui offre des services de qualité, n'en est pas une? Cela n'est tout simplement pas sensé. La vasectomie est financée, mais pas l'avortement. C'est quoi cela? Ce n'est pas sensé. Nous sommes en 2020.

We are in 2020. How can this still be possible? It makes no sense. Sometimes, Mr. Speaker, when I enter this Assembly, I think that I am entering the twilight zone. It is a twilight zone, honestly. I am coming here in 2020 to debate a motion about reproductive health. It blows my mind. It blows my mind.

Le gouvernement fédéral a indiqué que le refus de financer ce service à Clinic 554 est une infraction à la *Loi canadienne sur la santé*. Nous sommes la seule

femmes préféreraient se rendre dans une clinique privée, mais, Monsieur le président, de nombreuses femmes qui se rendent à Clinic 554 n'ont pas les moyens de payer de leurs poches plus de 800 \$ — 800 \$ — pour un service auquel elles ont légalement droit.

It is inconceivable. As a family practice, Clinic 554 bills Medicare for its services in the same way as any other family practice does in New Brunswick. The only exception is surgical abortion, which it cannot bill for due to funding restrictions.

Here, the health care claims of the government are based on circular logic. The government does not pay for private services, so it does not fund surgical abortions at Clinic 554. However, the only thing that makes surgical abortions at Clinic 554 private is that patients have to pay out of pocket and the government will not fund them as it does other services at the clinic. The argument put forth by the government about private health care falls apart further if we consider that there is . . . Listen to this carefully, Mr. Speaker.

There is a vasectomy clinic in Fredericton that is able to bill Medicare for its procedures and also offers patients the option of paying out of pocket for quality services. Why would surgical abortion in a medical office be a threat to our public health model when a publicly funded vasectomy clinic, which provides quality services, is not? It just does not make sense. Vasectomies are funded, but not abortions. What is that about? It makes no sense. This is 2020.

Nous sommes en 2020. Comment cela peut-il encore être possible? Cela n'a aucun sens. Parfois, Monsieur le président, lorsque j'entre à l'Assemblée, je pense entrer dans un monde irréel. C'est un monde irréel. Je viens ici en 2020 pour débattre une motion sur la santé génésique. C'est ahurissant. C'est ahurissant.

The federal government has indicated that the refusal to fund this service at Clinic 554 is a violation of the *Canada Health Act*. We are the only province in

province canadienne qui refuse de couvrir ou de rembourser les avortements pratiqués en dehors des hôpitaux. Nous sommes la seule et la dernière province. Je ne sais pas pour vous, mais, moi, je commence à être un peu tannée d'être dans les derniers dans toutes sortes de domaines. Nous sommes la province la plus pauvre, la dernière en termes d'aide à la population pendant la COVID-19 et la dernière à financer les avortements. Pouvons-nous être autre chose que les derniers? Pourrions-nous être les premiers dans un domaine?

Si nous le voulions, tous ensemble, nous pourrions devenir des leaders en matière de santé reproductive. Nous pourrions le faire. Il suffirait de commencer par financer Clinic 554. C'est possible. Cela dépendra de chacun d'entre nous. Pourquoi le premier ministre voudrait-il enfreindre la loi?

The federal government may withhold health transfer monies if the province continues to refuse to fund abortions at Clinic 554. By being closed-minded, the Premier risks losing health funding. How can this be a wise decision, Mr. Speaker? The New Brunswick Medical Society, Horizon Health, and the government of Canada all support public funding for surgical abortions outside of hospitals. The board of Horizon Health brought forward a motion to support payment for abortions provided outside a hospital setting. How can the Minister of Health not support this decision of Horizon Health? Does the Minister of Health not support the right of women to have access to abortions?

Qu'en est-il de la députée de Sussex-Fundy-St. Martins, qui est la ministre responsable de l'Égalité des femmes? Appuie-t-elle les droits des femmes en matière de santé reproductive? Nous ne pouvons pas dire que nous sommes des champions de l'égalité des femmes si nous tournons le dos à cet enjeu. C'est la même chose pour la députée de Fredericton-Nord. Nous savons qu'elle est en faveur de la santé reproductive. Elle l'a dit durant sa campagne électorale. Les femmes qui se sont présentées en politique sont, j'ose espérer, là pour faire avancer la cause des femmes. Sinon, que faisons-nous ici?

Ce matin, le premier ministre n'a pas voulu que ces femmes répondent à mes questions. Il est content et il se vante d'avoir un nombre record de femmes dans son

Canada that refuses to cover or reimburse abortions performed outside of hospitals. We are the only and the last province. I do not know about you, but I am getting a little tired of being among the bottom performers in all sorts of areas. We are the poorest province, the last in terms of aid provided to residents during COVID-19, and the last to fund abortions. Could we strive for more than just last place? Could we be first in something?

If we wanted to, all of us, we could become leaders in reproductive health. We could do that. All we would need to do is start funding Clinic 554. It is possible. It will depend on each of us. Why would the Premier want to break the law?

Le gouvernement fédéral pourrait retenir des fonds de transfert pour la santé à la province si celle-ci continue à refuser de financer les avortements à Clinic 554. À cause de sa fermeture d'esprit, le premier ministre risque de perdre du financement pour la santé. Comment cela peut-il s'agir d'une sage décision, Monsieur le président? La Société médicale du Nouveau-Brunswick, le Réseau de santé Horizon et le gouvernement du Canada appuient tous le financement public d'avortements chirurgicaux à l'extérieur d'hôpitaux. Le conseil du Réseau de santé Horizon a présenté une motion appuyant le paiement des avortements effectués à l'extérieur du milieu hospitalier. Comment la ministre de la Santé peut-elle ne pas appuyer une telle décision du Réseau de santé Horizon? La ministre de la Santé n'appuie-t-elle pas le droit des femmes d'avoir accès à l'avortement?

What about the member for Sussex-Fundy-St. Martins, who is the Minister responsible for Women's Equality? Does she support women's reproductive health rights? We cannot claim to champion women's equality if we turn our backs on this issue. It is the same thing for the member for Fredericton North. We know that she is in favour of reproductive health. She said so during her election campaign. The women who have run for office are, I hope, there to advance the cause of women. Otherwise, what are we doing here?

This morning, the Premier did not want these women to answer my questions. He is happy and he brags about having a record number of women in his cabinet.

Cabinet. Qu'est-ce que cela donne s'il ne les laisse pas parler et voter? Qu'est-ce que cela donne?

C'est comme le fameux discours du trône. Après la COVID-19, il n'y a pas eu un mot sur les femmes. Les femmes ont été en première ligne partout, dans les épiceries et dans les foyers de soins. Il n'y a pas eu un mot sur les femmes, à part peut-être une phrase sur la densité mammaire. Nous sommes bien contents de cette annonce, mais existons-nous pour le premier ministre?

14:55

So women, sisters, we need you now, and silence is not an option. History will not be kind to those who turn their backs on the rights of women. Actually, we could make history today. We could really . . . I was actually supposed to bring in this motion last week on Human Rights Day, but it did not happen.

C'est tout aussi important aujourd'hui. Nous pourrions changer l'histoire. Nous pourrions vraiment changer l'histoire et être un modèle en termes de justice reproductive.

(Exclamation.)

M^{me} Thériault : Il ne me reste qu'une minute.

Monsieur le président, l'avortement est un droit fondamental.

Abortion access saves lives.

L'accès à l'avortement peut sauver des vies. L'avortement est une chose normale.

Human rights law clearly spells out that decisions about your body are yours alone. This is what is known as bodily autonomy.

Les lois régissant les droits de la personne stipulent clairement que les décisions concernant notre corps nous appartiennent. C'est ce que nous appelons l'autonomie corporelle. Nous devons être en mesure d'offrir l'accès à l'avortement ici, au Nouveau-Brunswick.

What is the point if he does not let them speak and vote? What is the point?

It is like the much-talked-about speech from the throne. After COVID-19, there has not been a single word about women. Women have been on the front lines everywhere, in grocery stores and in nursing homes. There has not been a single word about women, except perhaps a sentence about breast density. We are very happy about that announcement, but do we exist for the Premier?

Donc, Mesdames, mes sœurs, nous avons besoin de vous maintenant, et le silence n'est pas une option. L'histoire ne sera pas tendre envers les gens qui tournent le dos aux droits des femmes. En fait, nous pourrions entrer dans l'histoire aujourd'hui. Nous pourrions vraiment... Je devais en fait présenter la motion la semaine dernière au cours de la Journée des droits de la personne, mais cela ne s'est pas produit.

It is just as important today. We could change history. We could really change history and be a model of reproductive justice.

(Interjection.)

Ms. Thériault: I only have a minute left.

Mr. Speaker, abortion is a fundamental right.

L'accès à l'avortement sauve des vies.

Access to abortion can save lives. Abortion is a normal thing.

Les lois régissant les droits de la personne stipulent clairement que les décisions concernant notre corps nous appartiennent. C'est ce qui s'appelle l'autonomie corporelle.

Human rights legislation clearly states that decisions about our bodies are our own. It is what we call bodily autonomy. We must be able to provide access to abortion here in New Brunswick.

Il n'y a pas seulement l'avortement, car Clinic 554 aide de nombreux patients. Il y a aussi les gens de la communauté LGBTQ, qui ont besoin d'un accompagnement et qui sont dans un processus. Je demande à tous les parlementaires d'appuyer la motion 4, pour financer adéquatement Clinic 554. Merci.

Hon. Mrs. Shephard: Thank you, Mr. Speaker. I stand today to speak about Motion 4, which was presented by the official opposition, moved by the member for Caraquet, and seconded by the member for Restigouche-Chaleur. This motion is to urge the government to alter a section of the *Medical Services Payment Act* by repealing Schedule 2(a.1), and it urges the government to fund the services provided by Clinic 554.

I am going to speak first to the portion that urges the government to fund the services at Clinic 554. I listened very intently to the words of the member opposite, and I was very glad that she brought up a few of these points because I think it is really important for the public to understand that Medicare has funded some services at the clinic. Through the publicly available list of payments to medical practitioners for the fiscal year ending March 31, 2019, I can tell you that Medicare payments between \$150 000 and \$199 000 were made to a physician at this clinic. A similar amount was paid in the fiscal year ending March 31, 2018. Also, in the fiscal year ending March 31, 2017, Medicare payments between \$100 000 and \$149 000 were made. My point is that, outside of abortion services, many of the services that Clinic 554 has provided to the public have been publicly funded. I think that this is important information for the people of New Brunswick to have.

The other part of the official opposition's motion is to repeal Schedule 2(a.1), which prevents public payment for abortion services provided outside a hospital setting. I acknowledge that abortion is a legal procedure in New Brunswick, and it is publicly funded by way of surgical abortions in hospitals and medical abortions with the use of Mifegymiso. In our province, we have three hospitals in our two regional health authorities, Horizon Health Network and Vitalité Health Network, that conduct surgical abortions. Those three hospitals are the Moncton Hospital, the Dr. Georges-L.-Dumont University Hospital Centre in Moncton, and the Chaleur Regional Hospital in

It is not just about abortion, as Clinic 554 helps many patients. There are also people in the LGBTQ community who need support and are engaged in a process. I ask all members to support Motion 4, to provide Clinic 554 with adequate funding. Thank you.

L'hon. M^{me} Shephard : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole aujourd'hui sur la motion 4 présentée par l'opposition officielle, proposée par la députée de Caraquet et appuyée par le député de Restigouche-Chaleur. Cette motion exhorte le gouvernement à modifier un article de la *Loi sur le paiement des services médicaux* en abrogeant la disposition a.1 de l'annexe 2 et exhorte le gouvernement à payer les services fournis par Clinic 554.

Je vais d'abord parler de la partie qui exhorte le gouvernement à payer les services à Clinic 554. J'ai écouté très attentivement la députée d'en face, et j'ai été très contente qu'elle ait soulevé quelques points, car que je pense qu'il importe vraiment que le public comprenne que l'Assurance-maladie a financé des services à la clinique. Selon la liste publique des paiements versés aux médecins au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2019, je peux vous dire que des paiements d'Assurance-maladie de 150 000 \$ à 199 000 \$ ont été versés à un médecin à cette clinique. Une somme semblable a été versée au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2018. De plus, au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2017, des paiements d'Assurance-maladie de 100 000 \$ à 149 000 \$ ont aussi été versés. Mon point est que de nombreux services que Clinic 554 a fournis au public et que la clinique fournit au public en dehors des services d'avortement ont été financés par l'État. Je pense qu'il s'agit d'une information importante pour la population du Nouveau-Brunswick.

L'autre partie que l'opposition officielle demande dans la motion est l'abrogation de la disposition a.1 de l'annexe 2, qui empêche le public de payer les services d'avortement fournis en dehors d'un établissement hospitalier. Je reconnais que l'avortement est une intervention légale au Nouveau-Brunswick, et il est financé par l'État à titre d'avortement chirurgical dans des hôpitaux et à titre d'avortement médical au moyen du Mifegymiso. Dans notre province, nous avons trois hôpitaux dans nos deux régions régionales de la santé, soit le Réseau de santé Horizon et le Réseau de santé Vitalité, qui pratiquent des avortements chirurgicaux. Ces trois hôpitaux sont le Moncton Hospital et le

Bathurst. Women in New Brunswick can and do access this procedure through the Family Planning Clinics.

15:00

Mifegymiso, known as the abortion pill, has been available in New Brunswick since 2017. This drug can be prescribed by physicians and nurse practitioners province-wide, and it provides women with an option in the early stages of pregnancy to have a medical abortion. With the availability of Mifegymiso, it has been found that the number of surgical abortions has decreased by approximately 30%. In the first year, the medical abortion program was available from July 2017 to June 2018. The data shows that 40% of all publicly funded abortions were medical through the use of Mifegymiso. In the second year, 58% of all procedures were medical. We know that percentage has increased again over the past year. The availability of Mifegymiso has also mitigated geographical concerns regarding access to abortion services.

With the legislation changes made in 2015 by the Liberal government of the day—members of that government, including a former Health Minister, are still sitting in this House—it was no longer required that two physicians deem the procedure necessary. However, the requirement that surgical abortions be performed in a hospital remained unchanged. That government did not change that. As I have stated, many of the members from that government are still in this House today. Indeed, the member who seconded the motion was a member of that government.

Lack of access is indeed what the opposition party is claiming. If access is to be considered the real issue, then I will echo the words of our Premier from our election campaign and suggest that we must task the regional health authorities to take this conversation on and make a determination. They must ensure the delivery of health services to the people of New Brunswick and fulfill the requirements of the *Canada Health Act*. If they feel that the access does not meet the requirements of the *Canada Health Act*, then they must determine how to meet those requirements while

Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont, à Moncton, ainsi que l'Hôpital régional Chaleur, à Bathurst. Les femmes du Nouveau-Brunswick peuvent avoir et ont accès par l'entremise des cliniques de planification familiale.

Le Mifegymiso, connu sous le nom de pilule abortive, est accessible au Nouveau-Brunswick depuis 2017. Le médicament peut être prescrit par les médecins et le personnel infirmier praticien à l'échelle de la province et offre aux femmes une option au cours des premiers stades de la grossesse pour avoir un avortement médical. Il a été constaté que, depuis l'accès au Mifegymiso, le nombre d'avortements chirurgicaux a diminué d'environ 30 %. La première année, le programme d'avortement médical a été accessible de juillet 2017 à juin 2018. Les données montrent que 40 % des avortements financés par l'État étaient médicaux, au moyen de l'utilisation du Mifegymiso. La deuxième année, 58 % des interventions étaient médicales. Nous savons que le pourcentage a de nouveau augmenté au cours de la dernière année. L'accès au Mifegymiso a aussi atténué les préoccupations géographiques quant à l'accès aux services d'avortement.

Grâce aux modifications législatives apportées en 2015 par le gouvernement libéral de l'époque — qui compte encore des parlementaires siégeant à la Chambre, y compris un ancien ministre de la Santé —, l'exigence selon laquelle deux médecins doivent juger l'intervention nécessaire n'est plus imposée. Toutefois, l'exigence que les avortements chirurgicaux soient pratiqués à l'hôpital est demeurée inchangée. Le gouvernement de l'époque n'a pas changé cela. Comme je l'ai dit, bon nombre des parlementaires faisant partie de ce gouvernement sont encore aujourd'hui à la Chambre. En fait, le député qui a appuyé la motion faisait partie de ce gouvernement.

Le parti de l'opposition prétend en fait qu'il y a un manque d'accès. Si l'accès doit être considéré comme la véritable question, je vais alors faire écho aux paroles de notre premier ministre au cours de notre campagne électorale et suggérer que nous devons charger les régies régionales de la santé d'aborder la conversation et de déterminer si c'est le cas. Celles-ci doivent assurer la prestation des services de santé à la population du Nouveau-Brunswick et satisfaire aux exigences de la *Loi canadienne sur la santé*. Si elles estiment que l'accès ne satisfait pas aux exigences de la *Loi canadienne sur la santé*, elles doivent alors

keeping within the principles of the *Medical Services Payment Act*.

I want to talk about some of the other services that have been discussed in connection with Clinic 554—services that I feel deserve to be addressed. The LGBTQ2SI+ community has been supportive of the services received at Clinic 554. I also think it is important to say that there was no reason that patients could not still receive their primary care there except that the practitioner decided not to continue, and that happens throughout our province.

Primary health care is extremely important to every New Brunswicker. As Minister of Health, I do not want anyone to feel marginalized because of their identified gender. This is not an easy undertaking, but I do believe that we can make strides in this area of primary health care. It was, in fact, a conversation that I had early on with the department. While I cannot deliver the details today, I will commit that I am working to improve primary health care for all New Brunswickers, and this includes the LGBTQ2SI+ community.

We are a small province in need of fiscal responsibility. I believe that we have the ability to be the best in the country in the delivery of health care services. I look forward to having this conversation with all New Brunswickers in the weeks and months ahead. We are imperfect. I am sure that there is no government that can satisfy every citizen, but we will strive to be fair and to deliver dependable health care.

Mr. Speaker, I would like to propose an amendment to the motion.

15:05

Proposed Amendment

Continuing, **Hon. Mrs. Shephard** moved, seconded by **Hon. Ms. Green**, that Motion 4 be amended as follows:

Striking out both resolution clauses and substituting the following:

déterminer comment satisfaire à ces exigences tout en respectant les principes de la *Loi sur le paiement des services médicaux*.

Je veux parler de certains des autres services qui ont été discutés quant à Clinic 554, des services qui, à mon avis, méritent d'être abordés. La communauté LGBTQ2SI+ soutient les services reçus à Clinic 554. Je pense aussi qu'il importe de dire qu'il n'y avait aucune raison pour laquelle les patients ne puissent pas encore y recevoir leurs soins primaires, sauf que le praticien a décidé de ne pas continuer, et cela se produit partout dans notre province.

Les soins de santé primaires sont extrêmement importants pour tous les gens du Nouveau-Brunswick. En tant que ministre de la Santé, je ne veux pas que quiconque se sente marginalisé en raison de son sexe. La tâche n'est pas facile, mais je crois que nous pouvons faire des progrès dans le domaine des soins de santé primaires. C'est en fait une conversation que j'ai eue très tôt avec le ministère. Bien que je ne puisse pas fournir les détails aujourd'hui, je m'engage à travailler à améliorer les soins de santé primaires pour tous les gens du Nouveau-Brunswick, et cela inclut la communauté LGBTQ2SI+.

Nous sommes une petite province qui a besoin de responsabilité financière. Je crois que nous avons la capacité d'être les meilleurs au pays dans la prestation des services de soins de santé. J'ai hâte d'avoir une telle conversation avec tous les gens du Nouveau-Brunswick au cours des prochaines semaines et des prochains mois. Nous sommes imparfaits. Je suis sûre qu'il n'y a pas de gouvernement qui peut satisfaire chaque personne, mais nous nous efforcerons d'être justes et de fournir des soins de santé fiables.

Monsieur le président, j'aimerais proposer un amendement à la motion.

Amendement proposé

L'hon. M^{me} Shephard, appuyée par **l'hon. M^{me} Green**, propose l'amendement suivant de la motion 4 :

par la substitution, aux deux paragraphes de la résolution, de ce qui suit :

BE IT THEREFORE RESOLVED that the Legislative Assembly urge the government to task the Regional Health Authorities with determining if abortion services in New Brunswick follow the Canada Health Act;

BE IT FURTHER RESOLVED that the Legislative Assembly urge the government to task the Regional Health Authorities with prioritizing primary health care access for all New Brunswickers, including adequate services to the LGBTQ2SI+ community.

Thank you, Mr. Speaker.

(**Mr. Speaker** read the proposed amendment.)

Mr. G. Arseneault: Mr. Speaker, since we did not receive an advance copy, I was wondering whether we could take a five-minute recess just to have a look and get our thoughts together on it, please. Thank you.

Mr. Speaker: Agreed.

(The House recessed at 3:07 p.m.)

The House resumed at 3:14 p.m.)

15:14

Mr. Speaker: Please be seated.

Point of Order

Mr. G. Arseneault: Mr. Speaker, thank you for the short recess. It is much appreciated. After looking at the amendment, I will say to you that I would consider it out of order. First of all, the *Canada Health Act* falls under the jurisdiction of the federal government, as we all know from the title. The federal government has already ruled on it, that New Brunswick is violating the Act, quite clearly. It has also been stated by a number of legal professors and people in the legal domain that we are contravening it, so to ask Vitalité to rule on it—it has no authority to do that—is meaningless. It is the government of New Brunswick that we are asking, so I would ask that you rule this out of order and that we proceed with the debate.

« qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à charger les régies régionales de la santé de déterminer si les services d'avortement au Nouveau-Brunswick respectent la Loi canadienne sur la santé

« et que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à charger les régies régionales de la santé de prioriser l'accès aux soins de santé primaires pour toutes les personnes du Nouveau-Brunswick, notamment l'accès à des services adéquats pour la communauté LGBTQ2SI+. ».

Merci, Monsieur le président.

(**Le président** donne lecture de l'amendement proposé.)

M. G. Arseneault : Monsieur le président, comme nous n'avons pas reçu de copie à l'avance, je me demande si nous pourrions prendre une pause de cinq minutes afin d'y jeter un coup d'œil et de réfléchir, s'il vous plaît. Merci.

Le président : D'accord.

(La séance est levée à 15 h 7.)

La séance reprend à 15 h 14.)

Le président : Veuillez vous asseoir.

Rappel au Règlement

M. G. Arseneault : Monsieur le président, merci pour la courte pause. C'est très apprécié. Après avoir examiné l'amendement, je vous dirais que je le considérerais comme irrecevable. Tout d'abord, la *Loi canadienne sur la santé* relève du gouvernement fédéral, comme nous le savons tous selon le titre. Le gouvernement fédéral a déjà déterminé que le Nouveau-Brunswick contrevient très clairement à la loi. Un certain nombre de professeurs de droit et de gens du milieu juridique ont aussi déclaré que nous y contrevenons; alors, demander à Vitalité de déterminer — la régie n'est pas habilitée à faire cela — n'a aucun sens. Nous demandons que la détermination soit faite par le gouvernement du Nouveau-Brunswick, de sorte que je vous demanderais que vous statuiez que

l'amendement est irrecevable et que nous passions au débat.

15:15

Hon. Mr. Savoie: Thanks, Mr. Speaker. I do not believe that this is out of order. This is the government managing—

(Interjection.)

Hon. Mr. Savoie: I am sorry. I did not hear what he said.

Mr. Speaker: It is okay.

Hon. Mr. Savoie: This is the government managing a situation as it has a right to do. These are matters for the regional health authorities to manage and maintain and make decisions on. The government gives money to those health authorities to do that work regardless of the health reason or issue. All we are doing is saying, Yes, let's let these health authorities do that work and report back to us as they are doing it. That is what happens with any other health issue in the province.

This amendment is in order. It is completely within the scope and realm of what is normally done with a motion. It does not completely gut or change the motion in the way that we have seen in years past. What the amendment does is give a path forward, which is exactly what we are all trying to accomplish in this House. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Speaker: Thank you. Members, I want to have a closer look at exactly what was said to us by the Opposition House Leader. Pardon?

(Interjection.)

Mr. Speaker: Certainly. We will take just a short break.

(The House recessed at 3:17 p.m.)

The House resumed at 3:22 p.m.)

L'hon. M. Savoie : Merci, Monsieur le président. Je ne crois pas que l'amendement est irrecevable. Il s'agit du gouvernement qui gère...

(Exclamation.)

L'hon. M. Savoie : Je suis désolé. Je n'ai pas entendu ce qu'il a dit.

Le président : C'est correct.

L'hon. M. Savoie : Il s'agit du gouvernement qui gère une situation qu'il a le droit de gérer. Ce sont des questions qu'il incombe aux régies régionales de la santé de gérer, de maintenir et de trancher. Le gouvernement donne de l'argent à ces régies de la santé pour qu'elles fassent un tel travail, peu importe la raison de santé, peu importe le problème. Nous ne faisons que dire : Oui, laissons les régies de la santé faire le travail et nous faire rapport au fur et à mesure qu'elles le font. C'est ce qui se produit quant à toute autre question liée à la santé dans la province.

L'amendement est recevable. Il correspond tout à fait à la portée de ce qui se fait normalement quant à une motion. Il ne l'éviscère pas complètement ou ne la modifie pas de la façon que nous avons vue au cours des années passées. Ce que l'amendement fait, c'est donner une voie à suivre ici, ce qui est exactement ce que nous essayons tous de faire à la Chambre. Merci, Monsieur le président.

Le président : Merci. Mesdames et Messieurs les parlementaires, je veux examiner de plus près exactement ce qui nous a été dit par le leader parlementaire de l'opposition. Pardon?

(Exclamation.)

Le président : Certainement. Nous allons prendre juste une courte pause.

(La séance est levée à 15 h 17.)

La séance reprend à 15 h 22.)

15:22

Speaker's Ruling

Mr. Speaker: Be seated. Honourable members, I have reviewed the original motion and the proposed amendment by the Minister of Health, and I find the amendment to be in order for the following reasons. The subject matter of the proposed amendment is not foreign to the original motion. Both the amendment and the original motion relate to the provision of abortion services. The original motion urges the government to fund the service outside of a hospital setting, while the amendment urges the government to determine whether abortion services comply with the applicable legislation.

Whether the determination has already been made by the federal government is not for Speaker to decide nor is the question of whether the health authority has the necessary jurisdiction. The amendment merely attempts to make the motion more acceptable to the House. I also find that the amendment does not negate the intent of the original motion. Rather, it presents a modified proposal for the consideration of the House. Accordingly, I find the amendment to be in order.

Débat sur l'amendement proposé

M^{me} F. Landry : Monsieur le président, je suis heureuse de me lever aujourd'hui pour appuyer la motion de ma collègue, la députée de Caraquet. Cette motion demande au gouvernement provincial de payer les services d'avortement fournis par Clinic 554, en abrogeant la disposition (a.1) de l'annexe 2 du règlement 84-20 de la *Loi sur le paiement des services médicaux*, qui empêche le paiement des avortements pratiqués en dehors d'un établissement hospitalier.

It is almost 2021, and as my colleague said, I cannot believe that we are debating this today in New Brunswick. There is still so much to be done in New Brunswick with regard to reproductive services and the rights of women to choose. I am proud that, during the past general election, our party committed to funding Clinic 554, and I urge all government members—especially all women—to support this motion.

Décision du président de la Chambre

Le président : Veuillez vous asseoir. Mesdames et Messieurs les parlementaires, j'ai examiné la motion originale ainsi que l'amendement proposé par la ministre de la Santé, et je statue que l'amendement est recevable pour les raisons suivantes. L'objet de l'amendement proposé n'est pas étranger à la motion originale. L'amendement et la motion originale ont tous deux trait à la prestation de services d'avortement. La motion originale exhorte le gouvernement à financer ces services en dehors du milieu hospitalier, tandis que l'amendement exhorte le gouvernement à déterminer si les services d'avortement sont conformes à la législation applicable à cet égard.

Il ne revient pas au président de la Chambre de décider si le gouvernement fédéral a déjà tranché la question ni si les régies de la santé ont compétence en la matière. L'amendement vise simplement à rendre la motion plus acceptable à la Chambre. Je juge en outre que l'amendement ne va pas à l'encontre de l'objet de la motion originale. Il ne fait que saisir la Chambre d'une proposition modifiée. Par conséquent, je conclus que l'amendement est recevable.

Debate on the Proposed Amendment

Mrs. Landry: Mr. Speaker, I am pleased to rise today to support the motion from my colleague, the member for Caraquet. This motion urges the provincial government to pay for abortion services provided by Clinic 554 by repealing paragraph (a.1) of Schedule 2 of regulation 84-20 of the *Medical Services Payment Act*, which prevents the payment of abortions outside a hospital setting.

Nous sommes presque en 2021, et, comme l'a dit ma collègue, je ne peux pas croire que nous débattons ceci aujourd'hui au Nouveau-Brunswick. Il y a encore tant à faire au Nouveau-Brunswick quant aux services de reproduction et aux droits des femmes de choisir. Je suis fière que, au cours des dernières élections générales, notre parti se soit engagé à financer Clinic 554, et j'exhorte tous les parlementaires du côté du gouvernement, en particulier toutes les femmes, à appuyer la motion.

15:25

Lorsque nous parlons de services d'avortement, nous parlons ici d'un droit acquis pour les femmes. C'est en janvier 1988 que l'avortement a été décriminalisé au Canada. Nous sommes maintenant presque en 2021. C'est la Cour suprême du Canada qui a prononcé l'acquiescement du D^r Morgentaler et qui a abrogé le *Code criminel* pour en retirer l'article 251. Il est désormais reconnu que l'intégrité physique et émotionnelle des femmes passe par leur droit de disposer de leur corps et donc par le droit de choisir l'avortement.

La maternité est un choix. Au Canada et au Nouveau-Brunswick, l'avortement est un droit. C'est le droit de choisir des femmes. Le Québec est la province canadienne où nous retrouvons le plus de points de service d'avortement. Vous verrez que j'utiliserai beaucoup le Québec comme exemple. Nous pouvons attribuer la situation d'un meilleur accès au Québec à la force des revendications du mouvement des femmes et de ses alliances, grâce à une ouverture du milieu politique et de l'opinion publique généralement favorable au droit des femmes de pouvoir choisir l'avortement.

Au Canada et au Québec, la mise en place de services d'avortement a tout de même connu de nombreux soubresauts au fil des années. De l'importante influence de la religion catholique à l'arrestation d'un médecin pratiquant des avortements, les pressions anti-choix ont toujours été présentes. Qu'il agisse au nom des valeurs catholiques dans les années 60, qu'il s'oppose à la révolution sexuelle dans les années 70, qu'il tente de criminaliser les femmes en voulant accorder des droits au fœtus à partir des années 80 ou qu'il s'inscrive dans une recrudescence des idéaux dans les années 2000, le mouvement anti-choix a toujours été présent, sous diverses formes, en ayant toujours comme objectif sous-jacent le contrôle social du corps des femmes.

Monsieur le président, la Cour suprême a tranché. La femme a le droit de disposer de son corps, donc elle a le droit à l'avortement. Le Nouveau-Brunswick reconnaît le droit à l'avortement, mais, pendant longtemps et encore maintenant, c'est fait du bout des lèvres par plusieurs. J'aimerais rappeler que, sous le gouvernement Gallant, l'obligation des deux signatures de médecins pour avoir accès à des services d'avortement a été éliminée. J'étais présente à ce moment-là, en tant que députée. Nous avons également introduit la couverture financière de la

When we talk about abortion services, we are talking here about a right that women have acquired. Abortion was decriminalized in Canada in January 1988. It is now almost 2021. It was the Supreme Court of Canada that acquitted Dr. Morgentaler and struck down Section 251 of the *Criminal Code*. It is now recognized that a woman's physical and emotional integrity depends on her right to control her own body and therefore the right to choose abortion.

Motherhood is a choice. In Canada and New Brunswick, abortion is a right. It is the women's right to choose. Quebec is the Canadian province with the greatest number of abortion access points. You will see me citing Quebec often as an example. The greater access in Quebec can be attributed to the strength of the demands of the women's movement and its allies, openness on the part of the political community, and public opinion, which generally favours the right of women to choose abortion.

In Canada and in Quebec, the establishment of abortion services has nevertheless undergone many upheavals over the years. From the strong influence of the Catholic religion to doctors being arrested for performing abortions, anti-choice pressures have always been present. Whether it was acting in the name of Catholic values in the 1960s, opposing the sexual revolution in the 1970s, attempting to criminalize women by seeking to grant the fetus rights in the 1980s, or participating in a resurgence of ideals in the 2000s, the anti-choice movement has always been there, in various forms, always with the underlying goal of societal control over women's bodies.

Mr. Speaker, the Supreme Court has ruled on the matter. A woman has the right to do with her body as she pleases, hence the right to have an abortion. New Brunswick recognizes the right to abortion, but for a long time and even now, a number of people only pay lip service to it. I would like to point out that, under the Gallant government, the requirement for two signatures from physicians to access abortion services was eliminated. I was there at the time, as a member. We also introduced financial coverage for the abortion pill. It was also under the Gallant government that

pilule abortive. C'est également sous le gouvernement Gallant que le service des avortements médicaux a été établi dans les établissements de santé publics de Bathurst et de Moncton.

Malgré les avancées et les nombreux changements survenus ces dernières années, force est de constater que l'accès aux services d'avortement demeure encore à consolider ici, au Nouveau-Brunswick. Il est encore bien difficile d'obtenir de l'information exhaustive sur les services d'avortement disponibles, sur le counseling et sur le soutien correspondant. Certains éléments sont nécessaires pour répondre aux besoins des femmes en matière de services d'avortement et pour en assurer la qualité.

Et ces critères de base, je vais vous en énumérer plusieurs. Tout d'abord, il y a l'accessibilité. Il faut des services gratuits et sécuritaires, des services respectueux du choix des femmes, sans jugement ni discrimination. Il faut également des services adaptés, confidentiels et discrets. Il faut un contact humain pour la prise des rendez-vous. Il faut un soutien qui favorise une prise de décision éclairée, sans pression ni contrainte. Il faut des services de soutien post-avortement au besoin. Il faut la possibilité d'être accompagnée lors de la procédure.

15:30

Après que la décision est prise, il faut que l'avortement soit offert dans un délai raisonnable, soit environ une semaine, et que l'intervention nécessite le moins possible de déplacements et de rendez-vous. Cela fait partie des éléments qui sont nécessaires en vue de répondre aux besoins des femmes en matière de services d'avortement.

Il faut également qu'il y ait un environnement approprié qui offre soutien et empathie ; des services connexes comme l'échographie et les rencontres au même endroit, et un service dans un lieu réservé à cette fin avec du personnel formé et pro-choix, ainsi que des services offerts par des établissements sans but lucratif de façon redevable et transparente également.

Si ces critères sont, pour la plupart, respectés dans les établissements publics reconnus, les services offerts par Clinic 554 répondent à la plupart de ceux-ci, si non tous, et offrent avec sensibilité de l'information adéquate aux femmes qui désirent terminer une grossesse, ou encore des services de soutien et de

medical abortion services were established in the Bathurst and Moncton public health facilities.

Despite the progress and numerous changes made in recent years, it is clear that access to abortion services has yet to be consolidated here in New Brunswick. It is still very difficult to obtain comprehensive information on available abortion services, counselling, and support. Certain criteria are necessary to meet women's needs for abortion services and ensure their quality.

I will list a number of those basic criteria for you. First of all, there is accessibility. There must be free and safe services, services that respect women's choices, without judgment or discrimination. The services also need to be appropriate, confidential, and discreet. Human contact is needed to make appointments. Support is needed to promote informed decision-making without pressure or coercion. Post-abortion support services must be available if needed. Women must have the option of being accompanied during the procedure.

Once the decision is made, the abortion should be offered within a reasonable time frame, meaning approximately one week, and require as little travel and as few appointments as possible. This is part of what women need with respect to abortion services.

There also needs to be an appropriate environment that offers support and empathy, related services such as ultrasound and meetings in the same location, and service in a dedicated location with trained, pro-choice staff, as well as services offered by non-profit organizations in an accountable and transparent manner.

While most of these criteria are met in recognized public facilities, the services offered by Clinic 554 meet most, if not all, of the criteria, and the appropriate information, support, and counselling services, as well as post-abortion support, are provided with sensitivity to women who wish to terminate their pregnancy.

counseling connexes, de même que de soutien après l'avortement.

Il est reconnu que, encore aujourd'hui, les femmes peuvent parfois devoir attendre jusqu'à quatre semaines avant d'obtenir une intervention chirurgicale. Nous notons aussi que le manque d'accès à la contraception et à l'éducation sexuelle pour la population en général, mais surtout pour les jeunes filles, rend la situation encore plus difficile, puisque plusieurs grossesses non planifiées pourraient être évitées.

Les batailles à venir demeurent la nécessité de faire débloquent les budgets nécessaires pour assurer aux femmes des services de qualité égale offerts dans des conditions optimales. À ceci, il faut désormais ajouter la lutte pour le maintien et pour l'amélioration d'un système de santé publique et communautaire en vue de pouvoir offrir des services d'avortement de qualité à toutes les femmes partout au Nouveau-Brunswick.

Malgré la pression sur le système de santé publique, il est encore plus important d'appuyer des établissements comme Clinic 554 pour aider à désengorger notre système de santé et pour permettre un meilleur accès dans un environnement sécuritaire.

Encore une fois, Monsieur le président, je vais me servir comme référence de l'expérience du Québec. En 2006, un jugement important est venu changer la donne en matière d'accessibilité aux services d'avortement au Québec. L'Association pour l'accès à l'avortement, créée dans le but de défendre la gratuité des services, a intenté un recours collectif contre le gouvernement du Québec pour qu'il rembourse les femmes ayant payé pour se faire avorter entre 1999 et 2006. Devoir payer pour se faire avorter entraine en contradiction avec le principe d'accès universel et de gratuité des services.

Maintenant, retournons en 2006, au Québec — la province voisine. Dans le jugement du recours collectif datant de 2006, la juge Nicole Bénard a mis en évidence que les femmes ne devaient pas avoir à payer pour un avortement, mais que cette situation perdurait, puisque le réseau public n'était pas en mesure de répondre à tous les besoins en matière d'avortement. Dans son jugement, elle dit : « Permettre aux cliniques privées d'exiger des frais supplémentaires pour des services assurés, et ce en sachant qu'il y va de leur survie, érige en système, ce que la loi interdit. » Elle dit aussi : « L'état sait très

It is recognized, even today, that women may have to wait up to four weeks for a surgical procedure. We also note that the lack of access to contraception and sex education for the general public, and especially for young girls, makes the situation even harder, since many unplanned pregnancies could be avoided.

The battles ahead remain the need to have the necessary funds released to ensure that women receive services of equal quality in optimal conditions. To this must now be added the fight to maintain and improve a public community health system in order to offer quality abortion services to all women throughout New Brunswick.

Despite the pressure on the public health care system, it is even more important to support facilities like Clinic 554 to help ease congestion in our health care system and provide better access in a safe environment.

Once again, Mr. Speaker, I will refer to the Quebec experience. A major ruling in 2006 changed the landscape of access to abortion services in Quebec. The Association pour l'accès à l'avortement, created to advocate for free services, filed a class action suit against the Quebec government to obtain reimbursements for women who paid for abortions between 1999 and 2006. Having to pay for an abortion contradicts the principle of universal access and free services.

Now, let's go back to 2006, to Quebec, our neighbouring province. In the 2006 class action judgment, Justice Nicole Bénard emphasized that women should not have to pay for an abortion, but that this situation persisted because the public system was unable to meet all abortion needs. In her decision, she said that allowing private clinics to charge extra fees for covered services, knowing that their survival depends on these fees, creates in practice that which is forbidden by law. She also said that the state knows full well that women pay extra for covered services but turns a blind eye and tolerates it.

bien que les femmes paient un supplément pour des services assurés mais se ferme les yeux et le tolère ».

Le tribunal a conclu que ce n'est pas la loi qui cause problème, mais que c'est plutôt son non-respect. Son non-respect est non seulement toléré mais encouragé par le gouvernement, et cela, pour des raisons économiques. Dans son jugement, la juge Bénard a condamné le gouvernement du Québec à rembourser les femmes ayant engagé des frais pour un avortement en clinique privée entre 1999 et 2006. Elle a souligné que, en plus de devoir rembourser les femmes pour une somme totale de 13 millions de dollars, le gouvernement du Québec ne devrait plus contourner sa propre loi et qu'il devrait assurer la gratuité des services.

15:35

Les cliniques privées sont reconnues au Québec pour des services d'avortement depuis 2007.

Ici, Santé Canada a retenu 140 000 \$ dans les transferts en matière de santé, soit le montant que les personnes ont dépensé personnellement de leur poche pour des avortements cliniques en 2017. Donc, si vous prenez le coût moyen d'un avortement, c'est environ 800 \$. Cela représente un minimum de 175 avortements en 2017. C'est à part de tous les avortements qui ont eu lieu à l'extérieur du Nouveau-Brunswick.

Au Québec, l'avortement est reconnu comme un service médical nécessaire. Il est couvert par la Régie de l'assurance maladie du Québec, et ce, dans tous les établissements publics et privés. Ne trouvez-vous pas, Monsieur le président, que cela ressemble à la situation qui prévaut maintenant au Nouveau-Brunswick? Les femmes de cette province devront-elles avoir recours aux tribunaux pour faire valoir leurs droits?

Monsieur le président, j'aimerais rappeler que les services de santé essentiels que fournit Clinic 554 à un grand groupe de patients, notamment aux personnes marginalisées, aux personnes aux prises avec des dépendances, aux membres de la communauté LGBTQ2SI+, aux personnes atteintes du VIH et à celles qui éprouvent des besoins sont très, très importants.

The court concluded that the cause of the problem was not the Act, but rather the lack of compliance. Non-compliance is not only tolerated but encouraged by the government, for economic reasons. In her ruling, Justice Bénard ordered the Quebec government to reimburse women who incurred expenses for abortions in private clinics between 1999 and 2006. She pointed out that, in addition to having to reimburse the women a total of \$13 million, the Quebec government should no longer circumvent its own Act and that it should ensure that services are free.

Private clinics have been recognized in Quebec as valid providers of abortion services since 2007.

Here, Health Canada withheld \$140 000 in health transfers, the amount people personally spent out of pocket on clinical abortions in 2017. So, let's say the average cost of an abortion is about \$800. That means at least 175 abortions in 2017. That does not include all of the abortions performed outside New Brunswick.

In Quebec, abortion is recognized as a medically necessary service. It is covered by the Régie de l'assurance maladie du Québec in all public and private institutions. Mr. Speaker, do you not think that this is similar to the current situation in New Brunswick? Will women in this province have to go to court to assert their rights?

Mr. Speaker, I would like to reiterate that the essential health services that Clinic 554 provides to a broad range of patients, including marginalized people, people with addictions, LGBTQ2SI+ community members, people living with HIV, and people in need, are very, very important.

Donc, pour toutes ces raisons, Monsieur le président, je vais proposer un sous-amendement à cette motion.

Sous-amendement proposé

M^{me} F. Landry, appuyé par M. K. Chiasson, propose le sous-amendement suivant de l'amendement à la motion 4 :

Que la clause de résolution soit modifiée par l'ajout de la clause suivante :

Qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à financer l'accès élargi aux services d'avortement fournis dans un environnement clinique hors-hôpital, y compris ceux fournis dans les cliniques privées

Merci, Monsieur le président.

(Mr. Speaker read the proposed subamendment.)

Hon. Mr. Holland: Mr. Speaker, having not had the chance to review the subamendment prior to its submission on the floor, would it be possible for us to request the same courtesy of a short recess to review it?

Mr. Speaker: Agreed.

(The House recessed at 3:39 p.m.)

The House resumed at 4:05 p.m.)

16:05

Mr. Speaker: Please be seated. Does anyone wish to speak?

Debate on Proposed Subamendment

Hon. Ms. Green: Thank you, Mr. Speaker. I have been asked to rise today to speak on Motion 4, presented by the member for Caraquet, and the amendment proposed by the Minister of Health. This motion has raised all kinds of emotions for me. When I was asked to speak on the issue, I said yes because the issue of women's rights is near and dear to my heart. This motion is related to that. I headed home last evening and told my teenage daughter about the issue and that I had been asked to speak on it. When I told her that I had considered declining the opportunity to

For all of the above reasons, Mr. Speaker, I propose a subamendment to this motion.

Proposed Subamendment

Mrs. Landry moved, seconded by **Mr. K. Chiasson**, the following subamendment to the amendment to Motion 4:

That the following be added after the second resolution clause:

BE IT FURTHER RESOLVED that the Legislative Assembly urge the government to fund expanded access to abortion services provided in a clinical setting outside of hospitals including those provided in private clinics.

Thank you, Mr. Speaker.

(Le président donne lecture du sous-amendement proposé.)

L'hon. M. Holland : Monsieur le président, faute d'avoir eu l'occasion d'examiner le sous-amendement avant sa présentation sur le parquet, serait-il possible d'avoir la même courtoisie de demander une courte pause pour l'examiner?

Le président : D'accord.

(La séance est levée à 15 h 39.)

La séance reprend à 16 h 5.)

Le président : Veuillez vous asseoir. Est-ce que quelqu'un souhaite prendre la parole?

Débat sur le sous-amendement proposé

L'hon. M^{me} Green : Merci, Monsieur le président. Il m'a été demandé de prendre la parole aujourd'hui sur la motion 4 présentée par la députée de Caraquet et sur l'amendement proposé par la ministre de la Santé. Cette motion a soulevé toutes sortes d'émotions pour moi. Lorsqu'il m'a été demandé de prendre la parole sur la question, j'ai dit oui parce que la question des droits des femmes me tient à cœur. Cette motion est liée à cela. Je suis rentrée chez moi hier soir et j'ai parlé de la question à ma fille adolescente et lui ai dit qu'il m'avait été demandé de prendre la parole à cet

speak on the issue, she told me how disappointed she would have been in me if I did not speak.

When I ran in 2018, I was more guarded about things, and when I decided to reoffer this year, I made the commitment to myself and to my family that I would be genuine. As I started the process of campaigning again this fall, my daughter used the tried-and-true tactic of getting me to drive her somewhere. I was trapped in the car with her, which made me a captive audience. It was a great tactic that I employed with my children when I needed to talk to them about something difficult. She gently told me that she had real concerns with the values of the party that I was running for. She spoke eloquently for the young people in her generation. She finished by saying, Mom, I would always vote for you, but I might not want to if you do not listen to us.

I took that opportunity to explain how I felt about the things that young people are concerned about. I told her that although I am a fiscally conservative Progressive Conservative, I am also socially progressive, and I explained what that meant to me. I told her that I support women's right to choose. No matter my personal feelings about abortion, I would never want to be part of an action that removed the right to free choice—choice for any person, man or woman. It is also not our place to judge those who must make difficult decisions at their most vulnerable times. It is our responsibility as a government to protect the vulnerable.

You may have noticed that it has been female government MLAs speaking on this motion. That is no mistake. Women have fought long and hard for the right to make decisions about our own bodies. On the surface, this motion is all about that, but it is actually about more than that. It relates to providing support to an individual business that has a group of lobbyists trying to influence decisions related to public health. During the election, the pressure that was put on me in relation to Clinic 554 was incredible. I had open and honest discussions with Fredericton North residents, discussions that were very respectful and educational. Then there was the group of keyboard warriors that attacked without concern. I will also point out that many of the more outspoken individuals were actually

égard. Lorsque je lui ai dit que j'avais envisagé de refuser l'occasion de parler sur la question, elle m'a dit à quel point elle serait déçue si je ne le faisais pas.

Lorsque j'ai fait campagne en 2018, j'étais plus circonspecte quant aux choses, et, lorsque j'ai décidé de présenter de nouveau ma candidature cette année, j'ai pris l'engagement personnel et envers ma famille que je serais authentique. Lorsque j'ai recommencé à faire campagne cet automne, ma fille a utilisé la tactique éprouvée de me faire la conduire quelque part. J'étais coincée dans la voiture avec elle, faisant de moi un auditoire captif. C'était une excellente tactique que j'avais employée avec mes enfants lorsque j'avais besoin de leur parler de quelque chose de difficile. Ma fille m'a gentiment dit qu'elle avait de réelles préoccupations quant aux valeurs du parti pour lequel je présentais ma candidature. Elle a parlé avec éloquence au nom des jeunes de sa génération. Elle a terminé en disant : Maman, je voterais toujours pour toi, mais je ne voudrais peut-être pas le faire si tu ne nous écoutes pas.

J'ai profité de l'occasion pour expliquer ce que je ressentais quant aux choses qui préoccupent les jeunes. J'ai dit à ma fille que, même si je suis Progressiste-Conservatrice et conservatrice sur le plan financier, je suis aussi socialement progressiste, et j'ai expliqué ce que cela signifiait pour moi. J'ai dit à ma fille que je soutiens le droit des femmes de choisir. Peu importe mes sentiments personnels quant à l'avortement, je ne voudrais jamais être associée à une action qui enlève le droit au libre choix — au choix pour toute personne, homme ou femme. Ce n'est pas non plus à nous de juger les personnes qui doivent prendre des décisions difficiles en leurs moments les plus vulnérables. Il nous incombe en tant que gouvernement de protéger les vulnérables.

Vous avez peut-être remarqué que ce sont les députées du côté du gouvernement qui ont pris la parole sur la motion. Ce n'est pas une erreur. Les femmes ont lutté longtemps et vigoureusement pour le droit de prendre des décisions au sujet de notre propre corps. À première vue, c'est tout à fait l'objet de la motion, mais il s'agit en fait de plus que cela. Il s'agit de fournir un soutien à une entreprise individuelle comportant un groupe de lobbyistes qui tentent d'influencer les décisions liées à la santé publique. La pression qui, au cours des élections, a été exercée sur moi quant à Clinic 554 a été incroyable. J'ai eu avec des gens de Fredericton-Nord des discussions ouvertes et honnêtes qui étaient très respectueuses et éducatives. Ensuite, il y a eu le groupe de guerriers du clavier qui a attaqué

not even residents of New Brunswick. I had individuals from all over Canada fighting for Clinic 554.

Although I weigh all points of view, in the end, I must make this decision in the best way that I can. There is incredible pressure here in Fredericton to support Clinic 554. Clinic 554 has actually clouded the discussion that we should be having, and that is about access to female reproductive services. Clinic 554 serves more than one community. It provides support to the LGBTQ2SI+ community. The services provided have changed people's lives.

16:10

During the campaign, I talked to a local teacher who told me about a young trans student whom she had taught. In Grade 6, the student was withdrawn, would not engage with peers, and tried to disappear into the background. The student went to Clinic 554, began hormone treatments, and was transformed. She began speaking up in class and having fun with other students, and she came completely out of her shell. Her teacher was speaking to me on her behalf to explain the positive outcomes of the services that this clinic provides to our community. The teacher was scared that her student would revert to her pretreatment self if she could no longer access the service.

Medicare does currently fund the provision of these services at Clinic 554. Also, should we not recognize that there should be more options available for LGBTQ2SI+ patients than one location in Fredericton? Is there not the reverse problem for the rest of the province? I argue that we should be fighting to have other centres around the province to help this community.

I cannot count the number of e-mails that I have gotten about Clinic 554 since taking office—dozens today alone. I have had discussions with residents of Fredericton North as well, both before and after the election. I spoke to one person who had recently had an abortion. The raw emotions that she was still working through were evident in our discussions, but ultimately, she wanted me to ensure access to abortions in the Fredericton region. There have been some very difficult discussions around this issue with

sans souci. Je signale aussi que bon nombre des personnes les plus directes n'étaient même pas des gens du Nouveau-Brunswick. J'ai vu des gens de partout au Canada lutter pour Clinic 554.

Bien que je pèse tous les points de vue, je dois en fin de compte prendre la décision de la meilleure façon dont je le peux. Il y a une pression incroyable pour soutenir Clinic 554 ici à Fredericton. Clinic 554 a en fait assombri la discussion que nous devrions avoir, c'est-à-dire l'accès des femmes aux services de reproduction. Clinic 554 sert plus d'une communauté. La clinique fournit un soutien à la communauté LGBTQ2SI+. Les services fournis ont changé la vie des gens.

Pendant la campagne, j'ai parlé à une enseignante locale qui m'a parlé d'une jeune élève trans qu'elle avait enseignée. En 6^e année, l'élève était repliée, n'interagissait pas avec ses pairs et essayait de se tenir en arrière-plan. L'élève s'est rendue à Clinic 554, a commencé des traitements hormonaux et a été transformée. Elle a commencé à parler en classe, à s'amuser avec d'autres élèves et est complètement sortie de sa coquille. Son enseignante m'a parlé en son nom pour m'expliquer les résultats positifs des services offerts par la clinique à notre collectivité. L'enseignante craignait que son élève revienne à la personne qu'elle était avant le traitement si elle n'avait plus accès au service.

L'Assurance-maladie finance actuellement la prestation de tels services à Clinic 554. De plus, ne devrions-nous pas reconnaître qu'il devrait y avoir plus d'options accessibles aux patients de la communauté LGBTQ2SI+ qu'un seul endroit à Fredericton? N'est-ce pas là le problème inverse pour le reste de la province? Je soutiens que nous devrions lutter pour avoir d'autres centres dans la province pour aider la communauté en question.

Je ne saurais compter le nombre de courriels que j'ai reçus au sujet de Clinic 554 depuis mon entrée en fonction — des dizaines, rien qu'aujourd'hui. J'ai aussi eu des discussions avec des gens de Fredericton-Nord, avant et après les élections. J'ai parlé à une personne qui avait récemment eu un avortement. Les vives émotions qu'elle ressentait étaient encore évidentes dans nos discussions, mais, en fin de compte, elle voulait que j'assure l'accès aux avortements dans la région de Fredericton. Il y a eu des discussions très difficiles sur la question, étalant de

many differing personal views which have helped to guide our perspectives.

Government provides access to publicly funded abortions. They are currently performed at three of our hospitals—the Moncton Hospital, the Dr. Georges-L.-Dumont University Hospital Centre, and the Chaleur Regional Hospital. In addition, since 2017, New Brunswick women have had access to another option when they are in the early stages of their pregnancies—the abortion pill Mifegymiso. This is a combination drug product that can terminate a pregnancy of up to 49 days' gestation. This product was authorized by Health Canada in July 2015 and became available on the market in January 2017. That was the same year that New Brunswick became the first province—the first province—to offer this pill free of charge to any New Brunswick patient with a valid Medicare card.

As my honourable colleague the Minister of Health mentioned earlier, since medical abortions were made available in the province in 2017, there has been a 30% decrease in the number of surgical abortions. That is considerable, Mr. Speaker. Many women feel that the abortion pill is a less intrusive option than a surgical abortion, giving them more control over their own bodies. It can be used in the earliest weeks of pregnancy, and it requires no surgery or anesthesia. It also makes access to abortion more universal in this province since women can get prescriptions through their physicians or nurse practitioners.

Medical abortion is an option that was put in place by the previous government, but it is not always an option for everyone, especially for our young people, who often do not know about a pregnancy early enough. And there is fear and a huge amount of shame, so other options are required. I think it is essential to note that, at this point, our government has not changed any of the available abortion options.

You know, it is surprising that when members of the previous government were so intent on eliminating barriers to reproductive health, they did not address the question of Clinic 554. They are all up in arms now. But they had a chance to act, and they did not.

nombreux points de vue personnels différents qui ont aidé à orienter nos points de vue.

Le gouvernement donne accès à des avortements financés par l'État. Ils sont actuellement pratiqués dans trois de nos hôpitaux : le Moncton Hospital, le Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont et l'Hôpital régional Chaleur. De plus, depuis 2017, les femmes du Nouveau-Brunswick ont accès à une autre option lorsqu'elles sont aux premiers stades de leur grossesse, soit la pilule abortive Mifegymiso. Il s'agit d'une combinaison de médicaments qui peut interrompre une grossesse allant jusqu'à 49 jours après le début de la grossesse. Le produit a été autorisé par Santé Canada en juillet 2015 et est devenu accessible sur le marché en janvier 2017. C'est la même année où le Nouveau-Brunswick est devenu la première province — la première province — à offrir cette pilule gratuitement à toute patiente du Nouveau-Brunswick titulaire d'une carte d'Assurance-maladie valide.

Comme ma collègue, la ministre de la Santé, l'a mentionné plus tôt, depuis que les avortements médicaux sont devenus accessibles dans la province en 2017, le nombre d'avortements chirurgicaux a diminué de 30 %. C'est considérable, Monsieur le président. De nombreuses femmes estiment que la pilule abortive est une option moins intrusive qu'un avortement chirurgical, leur donnant plus de contrôle sur leur propre corps. La pilule peut être utilisée au cours des premières semaines de la grossesse, et elle n'exige aucune intervention chirurgicale ou anesthésie. Elle rend aussi l'accès à l'avortement plus universel dans la province, car les femmes peuvent obtenir des ordonnances par l'entremise de leur médecin ou de leur personnel infirmier praticien.

L'avortement médical est une option qui a été mise en place par le gouvernement précédent, mais ce n'est pas toujours une option pour tout le monde, surtout pour nos jeunes, qui, souvent, ne savent pas assez tôt. Il y a la peur et une grande honte, de sorte que d'autres options sont nécessaires. Je pense qu'il est essentiel de noter que, à l'heure actuelle, notre gouvernement n'a modifié aucune des options d'avortement offertes.

Vous savez, il est surprenant que, lorsque les membres du gouvernement précédent étaient si déterminés à éliminer les obstacles à la santé génésique, ils n'aient pas abordé la question de Clinic 554. Ils sont tous maintenant sur un pied de guerre. Toutefois, ils ont eu une occasion d'agir, et ils ne l'ont pas saisie.

I have carefully reviewed the motion put forward by the member opposite. It is very focused on Clinic 554. In fact, the clinic is mentioned five times in the motion. I did not actually count when she gave her speech, but I heard “Clinic 554” many, many, many times. I argue that the issue at stake is access to abortion, not Clinic 554.

I question why abortions are performed in two hospitals in Moncton and none in Fredericton and Saint John. This issue is different than a cancer treatment or a heart surgery. There is a huge stigma around abortion, and often it is our young people who have difficulty with transportation who require abortions.

But let me be clear here. We, as a government, have said that we will get out of the way of the experts and let them do the work that they are qualified to do. All the things that I have talked about so far are health authority responsibilities. We should be depoliticizing this, and we should set the expectation that the health authorities will do their work. If we do not provide adequate service to our population, then it is the responsibility of the health authorities to make changes. They must also ensure that the health services provided to our population are safe and secure.

16:15

That being said, women who seek abortions are in very vulnerable positions. As a female, I can put myself in their shoes. I certainly recognize that it would be a difficult choice to make. As a mother of twins, I can tell you that there is no greater joy than holding a baby or two in your arms and seeing them grow, learn, and become young adults who contribute to society— young adults with strong opinions that they are very happy to share with their mother. I can also understand the feelings and emotions that someone goes through when a pregnancy is undesired. That is why our government will continue to offer the services that I mentioned as part of the family planning programs made accessible through our two health authorities, Horizon and Vitalité. I will also commit to working with them to ensure adequate access for all New Brunswickers to female reproductive services.

J’ai examiné attentivement la motion présentée par la députée d’en face. Elle est très axée sur Clinic 554. En fait, la clinique est mentionnée cinq fois dans la motion. Je n’ai pas en fait tenu le compte lorsque la députée a prononcé son discours, mais j’ai entendu Clinic 554 de très nombreuses fois. Je soutiens que la question en jeu est l’accès à l’avortement, non pas Clinic 554.

Je me demande pourquoi des avortements sont pratiqués dans deux hôpitaux de Moncton et dans aucun hôpital à Fredericton et à Saint John. La question diffère du traitement contre le cancer ou de la chirurgie cardiaque. Il y a une énorme stigmatisation autour des avortements, et il s’agit souvent de nos jeunes, qui ont de la difficulté liée au transport.

Toutefois, permettez-moi d’être claire ici. En tant que gouvernement, nous avons dit que nous laisserions le champ libre aux experts et les laisserions faire le travail pour lequel ils sont qualifiés. Tout ce dont j’ai parlé jusqu’à maintenant relève des régies de la santé. Nous devrions dépolitiser la question et nous attendre à ce que les régies de la santé fassent leur travail. Si nous n’offrons pas un service adéquat à notre population, il incombe alors aux régies de la santé d’apporter des changements. Elles doivent aussi s’assurer que les services de santé offerts à notre population sont sûrs et sécuritaires.

Tout cela dit, les femmes qui cherchent à obtenir un avortement sont en position très vulnérable. En tant que femme, je peux m’identifier avec elles. Je reconnais certainement que ce serait un choix difficile. En tant que mère de jumelles, je peux vous dire qu’il n’y a pas de plus grande joie que de tenir un bébé ou deux dans ses bras et de les voir grandir, apprendre et devenir de jeunes adultes qui contribuent à la société — des jeunes adultes avec des opinions fortes qu’elles sont très heureuses de partager avec leur mère. Je peux aussi comprendre les sentiments et émotions qu’une personne éprouve lorsqu’une grossesse n’est pas désirée. C’est pourquoi notre gouvernement continuera à offrir les services que j’ai mentionnés dans le cadre des programmes de planification familiale rendus accessibles par l’entremise de nos deux régies de la santé, Horizon et Vitalité. Je m’engage aussi à travailler avec elles pour assurer un accès adéquat à toutes les femmes du Nouveau-Brunswick aux services de reproduction.

I will not advocate for an individual clinic to be funded, though. We also cannot leave out our LGBTQ2SI community members. We cannot leave them behind. They, too, deserve more options for support. It is time for our health authorities, as our experts, to guide us. For all these reasons, at this time, I will be supporting the Minister of Health's proposed amendment to Motion 4. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Coon: Politics are so interesting, are they not? My goodness. Up to this point in New Brunswick, the Conservatives and Liberals had a consensus on access to abortion, which was to limit it. However, the Liberals evolved—only recently, mind you. What we are not seeing is progress from the Progressive Conservatives, and it is in their name.

It is interesting, Mr. Speaker. This Regulation 84-20 goes way back to Frank McKenna. Let's say that it was a Liberal regulation back then, following the 1988 Supreme Court decision. Frank McKenna promised to give Dr. Henry Morgentaler the fight of his life and proclaimed that Dr. Morgentaler would never be able to open a clinic in New Brunswick. Well, Dr. Morgentaler did open a clinic in New Brunswick, so McKenna established the provisions in Regulation 84-20 to restrict Medicare coverage of abortion services to those performed in hospitals and imposed the two-doctor rule. These are some of the exact things that the Supreme Court had found unconstitutional.

As I said, the Liberals have evolved. That is a good thing. I am very pleased that the member for Caraquet presented this motion supported by the member for Restigouche-Chaleur. When I heard the amendment from the Minister of Health, the first word that came into my mind was "unreal". I do not know why.

(Interjections.)

Mr. Coon: Unreal, to quote a member to my right here.

En français, nous disons que c'est incroyable. C'est incroyable. Et, dans les deux langues, c'est ridicule.

Je ne plaiderai toutefois pas en faveur du financement d'une clinique particulière. Nous ne pouvons pas non plus abandonner les membres de notre communauté LGBTQ2SI. Nous ne pouvons pas les abandonner. Ils méritent eux aussi plus d'options de soutien. Il est temps que nos régies de la santé nous guident en tant que nos experts. Pour toutes ces raisons, je vais en ce moment appuyer l'amendement proposé par la ministre de la Santé à la motion 4. Merci, Monsieur le président.

M. Coon : La politique est si intéressante, n'est-ce pas? Bonté divine. Jusqu'à maintenant au Nouveau-Brunswick, les Conservateurs et les Libéraux avaient un consensus sur l'accès à l'avortement, à savoir le limiter. Toutefois, les Libéraux ont évolué — seulement récemment, certes. Ce que nous ne voyons pas, c'est les Progressistes-Conservateurs progresser, et c'est comme l'indique leur nom.

Cela est intéressant, Monsieur le président. Le règlement 84-20 remonte à Frank McKenna. Disons qu'il s'agit d'un règlement libéral, à l'époque suivant la décision de la Cour suprême en 1988. Frank McKenna a dit qu'il avait promis au D^r Henry Morgentaler de lui livrer le combat de sa vie et a proclamé que le D^r Morgentaler ne pourrait jamais ouvrir une clinique au Nouveau-Brunswick. Eh bien, le D^r Morgentaler a effectivement ouvert une clinique au Nouveau-Brunswick ; McKenna a alors établi les dispositions du règlement 84-20 pour limiter la couverture des services d'avortement par l'Assurance-maladie à ceux qui sont pratiqués dans les hôpitaux, et il a imposé la règle des deux médecins. C'est exactement certaines des choses que la Cour suprême avait déclaré être inconstitutionnelles.

Comme je l'ai dit, les Libéraux ont évolué. C'est une bonne chose. Je suis très content que la députée de Caraquet ait présenté la motion appuyée par le député de Restigouche-Chaleur. Lorsque j'ai entendu l'amendement présenté par la ministre de la Santé, le premier mot qui m'est venu à l'esprit a été « incroyable ». Je ne sais pas pourquoi.

(Exclamations.)

M. Coon : Incroyable, pour citer une députée à ma droite ici.

In French, we say *c'est incroyable*. It is unbelievable. In both languages, it is ridiculous.

When you look at the resolutions in the motion, you see that it is not all about Clinic 554, as was just suggested. It is about urging the provincial government to repeal from the *Medical Services Payment Act* a section of 84-20 that prevents public payment for abortions performed outside of a hospital setting.

Point.

Period. Everywhere. Of course, it also suggests that “the Legislative Assembly urge the province to fund the services provided by Clinic 554”, recognizing the unique mix of services provided by Clinic 554. This clinic has served so many in our diverse community here in my riding, in the entire city of Fredericton, and in a large swath of New Brunswick.

One of the things we know is that providing health care services such as abortion services in community clinics provides a much better level of care than is possible in a hospital setting. That has been proven over and over and over. It is more cost-effective, and perhaps that is the reason that every government except for ours—every province outside New Brunswick—funds abortion services in community-based clinics. That is puzzling, Mr. Speaker—very puzzling. I do not understand why we are still at this stage at all.

16:20

As with the Morgentaler clinic before Clinic 554, many of the patients of Clinic 554 are not able to travel to access abortion services elsewhere. They cannot afford to pay for the services at the clinic, so the clinic absorbs the cost. That is what sunk the Morgentaler clinic. It covered the cost, covered the cost, and covered the cost until it had no money left to cover the cost anymore, so it had to close the doors. Essentially, as I understand it, that is what has been happening at Clinic 554. It is not a sustainable model for a community-based clinic. Why? There is no coverage available from Medicare because of the regulations that are still in place all these years later.

I am proud to say that Fredericton has a long-standing reputation for providing innovative community-based

Lorsqu'on examine les résolutions de la motion, on constate qu'il ne s'agit pas seulement de Clinic 554, comme il vient d'être suggéré. Il s'agit d'exhorter le gouvernement provincial à abroger une disposition du règlement 84-20 de la *Loi sur le paiement des services médicaux* qui empêche le paiement des avortements pratiqués en dehors d'un établissement hospitalier.

Period.

Point. Partout. Bien sûr, il est demandé en plus que « l'Assemblée législative exhorte le gouvernement provincial à payer les services fournis par la Clinique 554 », compte tenu de la combinaison unique de services fournis par Clinic 554. La clinique sert tant de gens dans notre communauté diversifiée ici à Fredericton, dans ma circonscription, dans toute la ville et dans une grande partie du Nouveau-Brunswick.

L'une des choses que nous savons, c'est que la prestation de services de soins de santé tels que les services d'avortement dans les cliniques communautaires offre un bien meilleur niveau de soins que ce qui est possible en milieu hospitalier. Cela a été prouvé maintes et maintes fois. Une telle option est plus rentable, et c'est peut-être pourquoi tous les gouvernements sauf le nôtre — toutes les provinces sauf le Nouveau-Brunswick — financent les services d'avortement dans les cliniques communautaires. C'est curieux, Monsieur le président — très curieux. Je ne comprends pas du tout pourquoi nous en sommes encore là.

Comme pour la clinique Morgentaler avant Clinic 554, bon nombre des patientes de Clinic 554 ne sont pas en mesure de se déplacer pour accéder aux services d'avortement ailleurs. Elles n'ont pas les moyens de payer les services à la clinique, de sorte que la clinique absorbe le coût. C'est ce qui a coulé la clinique Morgentaler. Elle couvrait le coût et a continué à le faire jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'argent pour couvrir le coût, de sorte qu'elle a dû fermer ses portes. Essentiellement, selon ce que je comprends, c'est ce qui se produit à Clinic 554. Ce n'est pas un modèle durable pour une clinique communautaire. Pourquoi? Il n'y a pas de couverture accessible de l'Assurance-maladie en raison des règlements qui sont toujours en vigueur toutes ces années plus tard.

Je suis fier de dire que Fredericton a une réputation de longue date pour la prestation de soins de santé

health care, whether it is at the Fredericton Downtown Community Health Centre, pioneered by UNB's nursing faculty; New Brunswick's first midwifery clinic, which is now a Horizon clinic, on the Northside of the river; the River Stone Recovery Centre, which is the newest addition; or Clinic 554 and the Morgentaler clinic before it.

The current prohibition on the community-based delivery of abortion services in New Brunswick is an anomaly in this country—an anomaly. Every other province has found that providing abortion services through community clinics best meets the needs of women and others with a uterus. A community clinic setting provides a quality of care not possible in a hospital setting, provides accessibility that cannot be provided by centralizing abortion services in designated hospitals, and is far more cost-effective than hospital-based services.

We know that Regulation 84-20 has been found to be in contravention of the *Canada Health Act*, primarily around the criteria of accessibility. The federal Health Minister, as has been said, initiated a process to enforce the *Canada Health Act* by withholding a portion of the Canada Health Transfer to New Brunswick. As we saw just recently, this situation has been condemned by the OB-GYN department of Fredericton's own Chalmers hospital, by the Society of Obstetricians and Gynaecologists of Canada, by the New Brunswick Medical Society, and by the board of the Horizon Health Network.

The position taken by this government and taken for many years by the Liberal government before it is incomprehensible. It defies logic. It defies the law of the land in this country, Mr. Speaker. When the Supreme Court, way back in 1988, found the country's restrictive abortion laws to be unconstitutional, the judges in the majority agreed that the procedural requirements to obtain an abortion, as set forth in the law, were especially troublesome. Only accredited or approved hospitals could perform abortions prior to 1988, which imposed a barrier to local access. They said this in 1988. This is the Supreme Court's decision. They swept that away in 1988—not here.

communautaires novateurs, que ce soit au Centre de santé communautaire du centre-ville de Fredericton, lancé par la faculté des sciences infirmières de UNB, à la première clinique de sages-femmes du Nouveau-Brunswick, qui est maintenant une clinique de Horizon sur la rive nord du fleuve, au River Stone Recovery Centre, qui est le plus récent ajout, ou à Clinic 554 et à la clinique Morgentaler avant elle.

L'interdiction actuelle de la prestation communautaire de services d'avortement au Nouveau-Brunswick est une anomalie au pays — une anomalie. Chaque autre province a constaté que la prestation de services d'avortement par l'entremise de cliniques communautaires répond le mieux aux besoins des femmes et des autres personnes qui ont un utérus. Un milieu de clinique communautaire fournit une qualité de soins qui n'est pas possible en un milieu hospitalier, fournit une accessibilité qui ne peut être offerte en centralisant les services d'avortement dans des hôpitaux désignés et est beaucoup plus rentable que les services hospitaliers.

Nous savons qu'il a été déterminé que le règlement 84-20 contrevient à la *Loi canadienne sur la santé*, principalement en ce qui a trait aux critères d'accessibilité. Comme il a été dit, la ministre fédérale de la Santé a lancé un processus en vue d'appliquer de la *Loi canadienne sur la santé* en retenant une partie du Transfert canadien en matière de santé au Nouveau-Brunswick. Comme nous l'avons vu tout récemment, la situation a été condamnée par le service d'obstétrique et de gynécologie du propre hôpital de Fredericton, le Chalmers, par la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada, par la Société médicale du Nouveau-Brunswick et par le conseil du Réseau de santé Horizon.

La position adoptée par le gouvernement actuel et adoptée pendant de nombreuses années par le précédent gouvernement libéral est incompréhensible. Elle va à l'encontre de la logique. Elle va à l'encontre de la loi du pays, Monsieur le président. Lorsque, en 1988, la Cour suprême a déclaré inconstitutionnelles les lois restrictives du pays sur l'avortement, la majorité des juges a convenu que les exigences procédurales pour obtenir un avortement, telles qu'elles sont énoncées dans la loi, faisaient particulièrement problème. Seuls les hôpitaux agréés ou approuvés pouvaient pratiquer des avortements avant 1988, ce qui imposait un obstacle à l'accès local. Les juges ont dit cela en 1988. C'est la décision de la

The law at the time also specified that women wanting an abortion were required to obtain approval from a therapeutic abortion committee in a hospital. This was swept away also, although it was, in effect, maintained in New Brunswick as a result of the two-doctor requirement. That was also put in place by Frank McKenna, but to his credit, Brian Gallant swept that away. It was a quarter century late—a little late—but he swept it away.

The prohibition on funding abortion services in community clinics in New Brunswick is a holdover from the age that predates the Supreme Court decision of 1988. It is time to let it go—way past time. We must ask what is in the best interest of those seeking abortion services. How can they best be served? It is not by forcing them to travel for hours to get to a hospital in Moncton or Bathurst. Every other province has found that delivering abortion services in community clinics is the most desirable approach.

Mr. Speaker, gutting the original motion achieves nothing. It does not solve this problem. It does not speak to the fundamental point of the resolution, which is to finally, once and for all, complete, in a way, what Brian Gallant began and could not finish for whatever reason. Maybe someday he will write a book and tell us. The point is to remove the prohibition on Medicare's coverage of abortion services in community clinics.

16:25

With regard to the other medical services provided at Clinic 554, Clinic 554 has been a vanguard of providing affirming care to the LGBTQ community and transgender care that reflects the complex needs of these patients. People, in fact, were traveling from well outside Fredericton to take advantage of these services, Mr. Speaker, and the clinic had become somewhat renowned in the country for the services that it was providing.

Of course, Clinic 554 was also providing services to the general population through the family practice that

Cour suprême. De telles exigences ont été supprimées en 1988 — mais pas ici.

La loi à l'époque précisait aussi que les femmes qui voulaient obtenir un avortement devaient obtenir l'approbation d'un comité d'avortement thérapeutique dans un hôpital. Une telle exigence a aussi été supprimée, bien qu'elle ait été en fait maintenue au Nouveau-Brunswick en raison de l'exigence relative aux deux médecins. Celle-ci a aussi été mise en place par Frank McKenna, mais, tout à son honneur, Brian Gallant l'a supprimée. C'était un quart de siècle en retard — un peu tard —, mais celui-ci l'a supprimée.

L'interdiction de financer les services d'avortement dans les cliniques communautaires du Nouveau-Brunswick est une relique qui précède la décision de la Cour suprême en 1988. Il est temps — grand temps — de l'abolir. Nous devons nous demander ce qui est dans l'intérêt supérieur des personnes qui cherchent à obtenir des services d'avortement. Comment peut-on le mieux les servir? Ce n'est pas en les obligeant à faire des heures de route pour se rendre à un hôpital à Moncton ou à Bathurst. Chaque autre province a constaté que la prestation de services d'avortement dans les cliniques communautaires est l'approche la plus souhaitable.

Monsieur le président, éviscérer la motion initiale ne donne rien. Cela ne résout pas le problème. Cela n'aborde pas le point fondamental de la résolution, qui est, d'une certaine façon, de mener à terme une fois pour toutes ce que Brian Gallant a commencé et n'a pas pu finir pour quelque raison que ce soit. Peut-être que, un jour, celui-ci écrira un livre et nous le dira. Il s'agit d'éliminer l'interdiction de la couverture des services d'avortement par l'Assurance-maladie dans les cliniques communautaires.

Quant aux autres services médicaux fournis à Clinic 554, Clinic 554 a été à l'avant-garde pour ce qui est de fournir des soins d'affirmation à la communauté LGBTQ et des soins aux personnes transgenres, des soins qui reflètent les besoins complexes de tels patients. En fait, les gens voyageaient de loin à l'extérieur de Fredericton pour profiter de tels services, Monsieur le président, et la clinique avait acquis une certaine réputation au pays pour les services qu'elle fournissait.

Bien sûr, Clinic 554 fournissait aussi des services à la population en général grâce aux services de médecine

was operating there. Losing that is another blow to Fredericton, where so many people are waiting for a primary health care provider. People in the thousands have been waiting sometimes for years and years to access a family health care provider. Losing those services is only making that problem worse.

Of course, as the member for Fredericton North pointed out, it really is not just about Clinic 554. As I have repeatedly proposed to Horizon, it is also about the need in every region of the province for these health care services that are affirming to the LGBTQ community. Clinic 554 could really be seen as a model to be replicated in community clinics across this province of ours.

Mr. Speaker, I support the motion brought forward by the member for Caraquet and seconded by the member for Restigouche-Chaleur. I thank them for the initiative. I am glad that the Liberals have finally come over to the Green position on access to abortion services, despite their long history of being on the other side of the fence and maintaining their rock-solid consensus with the Progressive Conservative Party until very recently. They evolved, and that is an important thing.

The members on the other side of the House need to progress. Their party is “Progressive”, they say. They can progress, and they know that they can progress. Today, in this House, right at this moment, they have an opportunity to demonstrate to all of us and to all New Brunswickers how they can progress and how they can live up to the name of their party by supporting this motion, by voting for it, and by doing the right thing—just do it. Thank you, Mr. Speaker.

Mrs. Conroy: I have been back and forth on this issue a lot in the past little while. I have listened to the concerns today, and I am kind of back and forth on this. I really appreciate the words from the minister as well. That was a personal issue, and I have heard many of these same stories. I believe in the right to choose and to have access, but I also believe in the safety of the patients.

I support the amendment to authorize the health authorities to make sure that it is done in a safe way and by the right people. I feel that if you open this to different avenues, then it kind of opens the door to

familiale qui y étaient offerts. Perdre cela est un autre coup dur pour Fredericton, où tant de gens sont sur la liste d’attente pour un fournisseur de soins de santé primaires. Des milliers de personnes attendent parfois pendant des années pour avoir accès à un fournisseur de soins de santé familiale. La perte de tels services ne fait qu’aggraver le problème.

Bien sûr, comme l’a souligné la députée de Fredericton-Nord, il ne s’agit pas vraiment que de Clinic 554. Comme je l’ai proposé à maintes reprises à Horizon, il s’agit aussi de la nécessité de fournir à l’échelle de la province de tels services de santé, qui sont une affirmation pour la communauté LGBTQ. On pourrait vraiment considérer Clinic 554 comme un modèle à reproduire dans les cliniques communautaires partout dans notre province.

Monsieur le président, j’appuie la motion présentée par la députée de Caraquet et appuyée par le député de Restigouche-Chaleur. Je les remercie de l’initiative. Je suis content que les Libéraux se soient enfin ralliés à la position des Verts sur l’accès aux services d’avortement, malgré leur longue histoire d’être de l’autre côté de la clôture et de maintenir leur solide consensus avec le Parti progressiste-conservateur jusqu’à tout récemment. Ils ont évolué. C’est une chose importante.

Les parlementaires de l’autre côté de la Chambre doivent progresser. Leur parti est progressiste, disent-ils. Ils peuvent progresser, et ils savent qu’ils peuvent progresser. Aujourd’hui, à la Chambre, ils ont en ce moment l’occasion de montrer à nous tous et à tous les gens du Nouveau-Brunswick comment ils peuvent progresser et comment ils peuvent être à la hauteur du nom de leur parti en appuyant la motion, en votant pour celle-ci et en faisant ce qu’il faut — il suffit de le faire. Merci, Monsieur le président.

M^{me} Conroy : J’ai fait beaucoup de va-et-vient sur la question ces derniers temps. J’ai écouté les préoccupations aujourd’hui, et je fais plus ou moins des allers-retours dans les deux camps. Je suis aussi vraiment reconnaissante des paroles de la ministre. C’était une question personnelle, et j’ai entendu beaucoup de mêmes histoires. Je crois au droit de choisir et d’avoir accès, mais je crois aussi en la sécurité des patients.

J’appuie l’amendement visant à habiliter les régies de la santé à s’assurer que les services soient fournis de façon sûre et par les bonnes personnes. J’estime que, si on ouvre la porte à d’autres endroits, cela ouvre alors

unsafe procedures. I think that I can be behind that amendment. Thank you, Mr. Speaker.

M. Melanson : Merci bien, Monsieur le président, de me donner l'occasion de prendre la parole. Je veux d'abord féliciter ma collègue, la députée de Caraquet, d'avoir présenté cette motion, non seulement parce qu'elle y croit fermement, non seulement parce que nous devons aborder cet enjeu, mais aussi parce que les droits des femmes doivent être respectés, car ils font partie des droits de la personne. Alors, là-dessus, j'aimerais féliciter la députée de Caraquet pour cette motion.

Monsieur le président, cette motion reconnaît clairement les droits des femmes en matière de reproduction et de soins de santé qui répondent à leurs besoins.

16:30

J'ai écouté les différentes personnes qui ont présenté leurs arguments. Simplement du point de vue juridique, la jurisprudence montre que c'est la chose qui doit être faite. Au Nouveau-Brunswick, c'est clair : Nous sommes la seule province canadienne qui n'offre pas ces types de services communautaires, en dehors du réseau de santé.

Étant donné que la *Charte canadienne des droits et libertés* est enchâssée dans la Constitution canadienne, une chose est claire, Monsieur le président : Si nous croyons aux droits individuels de la personne, nous ne pouvons pas passer à côté de cette motion et ne pas l'appuyer, telle que proposée dans sa forme originale.

La ministre des Transports et de l'Infrastructure a soulevé quelques points. En particulier, elle nous dit être en faveur d'offrir davantage de services communautaires. Toutefois, son inquiétude ou sa préoccupation est que ceux-ci soient limités à Clinic 554.

Si nous examinons le sous-amendement que nous avons proposé, il n'y aucune mention de Clinic 554. Donc, si nous examinons le sous-amendement proposé par ma collègue, son argument ne correspond pas du tout à celui avancé par la ministre des Transports et de l'Infrastructure.

Monsieur le président, c'est vrai qu'il y a des gens qui évoluent ; c'est vrai que nos points de vue et la façon

en quelque sorte la porte à des interventions dangereuses. Je pense que je peux appuyer un tel amendement. Merci, Monsieur le président.

Mr. Melanson: Thank you, Mr. Speaker, for giving me the opportunity to rise. First, I want to congratulate my colleague, the member for Caraquet, for introducing this motion, not only because she believes strongly in it, and not only because we need to address this issue, but also because women's rights must be upheld since they are human rights. So, for that reason, I would like to congratulate the member for Caraquet on this motion.

Mr. Speaker, this motion clearly recognizes women's rights with respect to reproduction and health care that meets their needs.

I have listened to the various people who have presented their arguments. From a purely legal point of view, the case law shows that this is the right thing to do. In New Brunswick, it is clear: We are the only province in Canada that does not provide these types of community-based services outside the health care system.

Given that the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* is enshrined in the Canadian Constitution, one thing is clear, Mr. Speaker: If we believe in individual human rights, we cannot ignore this motion and not support it, in its original form.

The Minister of Transportation and Infrastructure has raised a few points. In particular, she tells us she is in favour of offering more community services. However, her concern or worry is that they will be limited to Clinic 554.

If we look at the subamendment that we proposed, there is no mention of Clinic 554. Therefore, if we look at the subamendment proposed by my colleague, her argument is completely inconsistent with the one put forth by the Minister of Transportation and Infrastructure.

Mr. Speaker, it is true that people evolve; it is true that our views and the way we see society and things

dont nous voyons la société et les choses évoluent continuellement. Je pense que c'est normal pour toute personne et pour toute société de voir à ce que les choses avancent et évoluent, et il en est de même pour nos pensées et pour nos croyances.

Lorsque se pose la question du droit à l'avortement, non seulement la pensée a évolué, étant donné que la société l'accepte, mais il s'agit également d'un droit fondamental pour les femmes.

Je constate, en regardant les services qu'offre Clinic 554, que cela va au-delà des droits des femmes à accéder à l'avortement. Je suis un homme ; alors, qui suis-je pour dire à une femme ou à quiconque ce qui est bon pour son corps? Je n'ai aucunement le droit de le faire — je n'ai aucun droit. Ce n'est pas mon droit, mais bien celui de la femme ou de toute autre personne de choisir ce qu'elle veut faire de son corps.

J'aimerais aussi souligner quelques autres éléments dans ce débat. Sur cet enjeu, le premier ministre a choisi d'imposer la ligne du parti, et je trouve cela déplorable. Oui, c'est déplorable de voir le premier ministre forcer son caucus sur un enjeu aussi important ; un enjeu sociétal mais aussi individuel.

Je suis convaincu qu'il y a des parlementaires de l'autre côté de la Chambre qui sont progressifs et qui croient aux droits de la personne et aux droits que les femmes ont en ce qui a trait aux genres de services qui sont offerts à la clinique, y compris certainement le droit à l'avortement.

Malheureusement, le premier ministre, comme il le fait souvent pour d'autres enjeux, a forcé les parlementaires du côté du gouvernement à voter selon son point de vue sur les sujets sociétaux.

La ministre des Transports et de l'Infrastructure — que je commence à connaître un peu et qui a été élue pour les bonnes raisons, c'est clair — a mentionné que davantage de services communautaires devraient être offerts, mais que, d'un autre côté, le financement de ces services n'est pas là. Cela va de soi : Si vous croyez en un service, tel que l'explique la ministre, il faut le financer. Si vous croyez à un droit fondamental, cela veut dire que toutes les Canadiennes, incluant celles du Nouveau-Brunswick, ont droit d'avoir le même accès, gratuitement, à ce type de services. Je n'ai pas entendu de tels arguments de la part des parlementaires du côté du gouvernement, et je trouve cela malheureux.

constantly evolve. I think it is normal for any person and any society to see to it that things move forward and evolve, and the same is true for our thoughts and beliefs.

When it comes to the question of the right to abortion, not only has thinking evolved, given that society accepts it, but it is also a fundamental right for women.

I can see, by looking at the services that Clinic 554 offers, that this goes beyond the rights of women to access abortion. I am a man; so, who am I to tell a woman or anyone else what is good for their body? I have absolutely no right to do so—I have no right. It is not my right, but rather the right of the woman or any other person to choose what to do with their own body.

I would also like to point out a few other things in this debate. The Premier has chosen to impose the party line on this issue, and I find that appalling. Yes, it is appalling to see the Premier forcing his caucus on such an important issue; an issue that is societal but also individual.

I am sure there are members on the other side of the House who are progressive and who believe in human rights and the rights that women have in terms of the kinds of services that are provided at the clinic, including, of course, the right to abortion.

Unfortunately, the Premier, as he often does on other issues, has forced members on the government side to vote according to his views on societal matters.

The Minister of Transportation and Infrastructure—whom I am getting to know a bit and who was clearly elected for the right reasons—mentioned that more community services should be offered, but that, on the other hand, the funding for those services is not there. It goes without saying: If you believe in a service, as the minister explains, you have to fund it. If you believe in a fundamental right, that means that all Canadian women, including those in New Brunswick, are entitled to the same access, free of charge, to this type of service. I have not heard such arguments from members on the government side, and I find that unfortunate.

16:35

Je n'ai jamais voulu juger l'opinion d'une autre personne, mais, lorsqu'il s'agit d'un droit fondamental, je pense que nous devons nous demander si ces personnes croient vraiment à la *Charte canadienne des droits et libertés* et aux droits de la personne.

Monsieur le président, je ne veux pas parler trop longtemps sur cet enjeu. Évidemment, j'appuie la motion que ma collègue de Caraquet a présentée, et j'aimerais sérieusement que tous les parlementaires du côté du gouvernement réfléchissent davantage à cette question.

Sur cet enjeu, je ne pense pas que l'opinion ou la façon dont le premier ministre voit les choses soient importants ; il faut voir ce qui est le droit fondamental des gens. Les personnes qui voudront bien réfléchir non seulement à la motion que nous avons présentée mais également au sous-amendement, qui dit clairement qu'il s'agit d'offrir des services communautaires plus larges et plus accessibles pour les avortements et pour la reproduction, constateront qu'il ne s'agit pas simplement de la question de Clinique 554. Donc, je dois dire que l'argument de la ministre ne tient pas debout.

Sur ce, j'encourage fortement les parlementaires du côté du gouvernement à réfléchir une deuxième fois et à voter selon leur conscience progressiste, étant donné que notre société n'est pas simplement ce que nous en pensons en tant que personne, mais c'est aussi les besoins des personnes et les services nécessaires que le gouvernement doit s'assurer d'offrir pour répondre aux besoins sociétaux.

Je termine en répétant ce que j'ai dit par le passé : Actuellement, le gouvernement semble avoir une certaine idéologie portant que, une société, c'est un état financier ou un budget, et que tout autre enjeu est secondaire et moins important.

Monsieur le président, une société n'est pas simplement un budget ou un état financier. Dans une société, il y a beaucoup d'autres éléments qui doivent être pris en considération, appuyés et respectés pour ce qui est des droits des personnes, et c'est ce que fait la présente motion pour les femmes.

Alors, je dis ceci aux parlementaires du côté du gouvernement : Si vous avez décidé de ne pas appuyer le sous-amendement et, par conséquent, la motion

I have never been one to judge another person's opinion, but when it comes to a fundamental right, I think we have to ask ourselves if they really believe in the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* and in human rights.

Mr. Speaker, I do not want to speak too long on this issue. Obviously, I support the motion put forward by my colleague from Caraquet, and I would seriously like all members on the government side to give more thought to the matter.

On this issue, I do not think it matters what the Premier thinks or how he sees things; we have to consider what the fundamental right of people is. If people think about not only the motion that we have put forward but also the subamendment, which clearly states that it is about providing broader and more accessible community-based abortion and reproductive services, they will see that this is not just about Clinic 554. So, I have to say that the minister's argument does not hold up.

On that note, I strongly encourage government members to think again and vote their progressive conscience, because society is not just what we think as individuals, but it is also about what people need and the services that the government must make sure it provides to meet the needs of society.

I will close by repeating what I have said in the past: Currently, the government seems to have adopted a certain ideology whereby society is a financial statement or a budget, and all other issues are secondary and less important.

Mr. Speaker, society is not just a budget or a financial statement. There are many other aspects of society that need to be considered, supported, and upheld in terms of the rights of individuals, and that is what this motion does for women.

So, I say this to members on the government side: If you have decided not to support the subamendment and, therefore, the original motion introduced by my

originale proposée par ma collègue, la députée de Caraquet, s'il vous plaît, reconsidérez votre position. Merci.

Mrs. Bockus: Thank you, Mr. Speaker. I rise in this distinguished Chamber as a representative of the constituents of Saint Croix. Speaking on behalf of all people who live in my riding is an important undertaking, and I am honoured to have this privilege. I thank the people of Saint Croix for electing me on September 14 and for giving me this privilege and responsibility.

As in everything that we do here in this Legislative Assembly, we must do this with deliberate consideration, with attention to past practice, and with contemplation of future consequences. Today, we are debating the opposition Motion 4, which urges the government to provide Medicare funding for abortion services to a specific clinic located in Fredericton. As I and as all of us on this side of the House consider this motion, we do so deliberately.

Mr. Speaker, there has been much discussion of what the government of New Brunswick must do in order to fulfill its obligations under the *Canada Health Act*. Accessibility means that Canadians must have reasonable access to insured services. With respect to abortion services, New Brunswick provides surgical abortion services in three hospital settings, and medical abortions are available throughout the province from primary care physicians.

16:40

Comprehensiveness means that our provincial insurance program, our Medicare, must cover medical services as prescribed under the *Medical Services Payment Act*. Our public insurance system does fully cover the cost of both medical abortions and surgical abortions performed in New Brunswick hospitals. Universality means that New Brunswick Medicare must cover medically necessary hospital care and physician care. Abortions are fully covered services for all women who access them in publicly funded hospital facilities.

colleague, the member for Caraquet, please reconsider your position. Thank you.

M^{me} Bockus : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole en cette auguste Chambre en tant que représentante de l'électorat de Saint Croix. Le privilège de parler au nom de tous les gens qui vivent dans ma circonscription est une charge importante que je suis honorée d'avoir. Je remercie les gens de Saint Croix de m'avoir élue le 14 septembre et de m'avoir accordé un tel privilège et une telle responsabilité.

Comme tout ce que nous faisons ici à l'Assemblée législative, nous devons procéder à un examen délibéré, en accordant une attention particulière à la pratique passée et en tenant compte des conséquences futures. Aujourd'hui, nous débattons la motion 4 de l'opposition, qui exhorte le gouvernement à fournir des fonds de l'Assurance-maladie pour les services d'avortement à une clinique particulière située à Fredericton. Lorsque je considère cette motion, comme nous tous de ce côté-ci de la Chambre, nous le faisons de façon délibérée.

Monsieur le président, beaucoup de discussions ont porté sur ce que le gouvernement du Nouveau-Brunswick doit faire pour respecter ses obligations en vertu de la *Loi canadienne sur la santé*. L'accessibilité signifie que les gens du Canada doivent avoir un accès raisonnable aux services assurés. En ce qui concerne les services d'avortement, le Nouveau-Brunswick fournit des services d'avortement chirurgical dans trois hôpitaux, et des avortements médicaux sont offerts partout dans la province par des médecins de soins primaires.

L'intégralité signifie que notre programme provincial d'assurance, notre Assurance-maladie, doit couvrir les services médicaux prévus en vertu de la *Loi sur le paiement des services médicaux*. Notre système d'assurance publique couvre entièrement le coût des avortements médicaux et des avortements chirurgicaux pratiqués dans les hôpitaux du Nouveau-Brunswick. L'universalité signifie que l'Assurance-maladie du Nouveau-Brunswick couvre les soins hospitaliers et les soins médicaux médicalement nécessaires. Les avortements sont des services entièrement couverts pour toutes les femmes qui y ont accès dans des établissements hospitaliers financés par l'État.

The opposition motion contends that access to abortion services is inadequate, but anywhere in the province, a primary care physician can prescribe and a pharmacist can dispense the drug needed for a medical abortion. For those who need a surgical abortion, the two public hospitals in Moncton and one in Bathurst will provide it. Our health authorities, Vitalité and Horizon, can determine which hospitals in their networks are best able to meet the needs of New Brunswickers.

More than five years ago, when the Gallant government removed significant restrictions on accessing abortions, it did not intervene to tell health authorities where to provide those abortion services. It was then and it is still today the responsibility of the provincial regional health authorities to make decisions on which health services and programs are available in which hospitals. It is the responsibility of Vitalité and Horizon to look at the demand for service and to meet it with an adequate supply in a fiscally responsible way. It is up to the health authorities to determine the number and locations of sites offering surgical abortions to those New Brunswick women who need them. For those who need assistance with the options, both Horizon and Vitalité offer telephone services for advice and direction, and our provincial health care line, 811, is able to assist those with questions as well.

It has been just over five years since the removal of the two-doctor rule and the opening of publicly funded services in three hospitals, and it has been a little more than three years since the government began fully funding the abortion pill in the province.

I can assure you that, as a member of this government, I will continue to work to ensure that New Brunswickers can access the health services that they need. I advocate now and will continue to advocate for increasing the number of primary care physicians that we have in New Brunswick. I can assure you, Mr. Speaker, that I will continue to advocate on behalf of my constituents to the provincial health authorities, both Horizon and Vitalité, to ensure that they are continuously assessing the capacity of our hospitals and that they are allocating their resources in a way

La motion de l'opposition prétend que l'accès aux services d'avortement est inadéquat, mais, n'importe où dans la province, un médecin de soins primaires peut prescrire et un pharmacien peut fournir le médicament nécessaire pour un avortement médical. Pour les personnes qui ont besoin d'un avortement chirurgical, les deux hôpitaux publics de Moncton et celui de Bathurst les fourniront. Nos régies de la santé, Vitalité et Horizon, peuvent déterminer quels hôpitaux dans leurs réseaux sont les mieux en mesure de répondre aux besoins des gens du Nouveau-Brunswick.

Il y a plus de cinq ans, lorsque le gouvernement Gallant a supprimé d'importantes restrictions à l'accès aux avortements, il n'est pas intervenu pour dire aux régies de la santé où fournir les services d'avortement. Il incombait alors, et c'est encore le cas aujourd'hui, aux régies régionales de la santé de la province de décider quels services et programmes de santé sont offerts dans les hôpitaux. Il incombe à Vitalité et à Horizon d'examiner la demande de services et d'y répondre au moyen d'une offre adéquate d'une manière responsable sur le plan financier. Il incombe aux régies de la santé de déterminer le nombre et l'emplacement des sites offrant des avortements chirurgicaux aux femmes du Nouveau-Brunswick qui en ont besoin. Pour celles qui ont besoin d'aide pour décider quant aux options, Horizon et Vitalité offrent des services téléphoniques pour obtenir des conseils et des directives, et notre ligne provinciale de soins de santé, 811, est aussi en mesure d'aider celles qui ont des questions.

Un peu plus de cinq ans se sont écoulés depuis l'élimination de la règle de deux médecins et l'introduction de services financés par l'État dans trois hôpitaux, et cela fait un peu plus de trois ans que le gouvernement a commencé à financer entièrement la pilule abortive dans la province.

Je peux vous assurer que, en tant que membre du gouvernement actuel, je continuerai à travailler pour faire en sorte que les gens du Nouveau-Brunswick puissent avoir accès aux services de santé dont ils ont besoin. Je préconise maintenant et continuerai à préconiser une augmentation du nombre des médecins de soins primaires que nous avons au Nouveau-Brunswick. Je peux vous assurer, Monsieur le président, que je continuerai à défendre, au nom de mon électorat, les régies de la santé de la province, Horizon et Vitalité, pour assurer qu'elles évaluent continuellement la capacité de nos hôpitaux et qu'elles affectent leurs ressources de manière à fournir des

that provides surgical abortions to those who need them.

One of the biggest conversations regarding Clinic 554 has been about services to the LGBTQ2SI+ community. This is an important consideration. Our Health Minister realizes its importance. Work is underway to support this need, and I support her in this endeavour.

Finally, I can tell you that I will continue to advocate to the Minister of Health to steward our public health care system in a way that respects the five pillars of the *Canada Health Act* with due regard to past practice and with consideration of future consequences. Thank you, Mr. Speaker.

16:45

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. I am rising today to speak on Motion 4, and I do not even know where to start. I have heard some pretty ridiculous things so far today. First, I want to thank the member for Caraquet for bringing this motion forward.

Access to reproductive health care and reproductive justice is something that is lacking in this province. However, what this also comes down to is that this regulation that we are debating, Schedule 2(a.1) of Regulation 84-20 of the *Medical Services Payment Act*, which has been amended out of the motion, was brought in to prevent people—specifically women, although women are not the only people who need access to surgical abortions—or to restrict people from having access to abortions. It specifically restricts abortions outside of hospital settings. The only reason for this is to discriminate and to restrict access. That is why this regulation was brought in—to restrict access. So there is no reason to keep it unless this government wants to insist on maintaining that position of restricting access to this necessary medical procedure.

I also want to thank all the people who have tirelessly worked to advocate for reproductive justice and reproductive health care in New Brunswick, including those at Reproductive Justice New Brunswick. For decades and decades, there have been many people who have fought to make sure that it was even legal

avortements chirurgicaux aux personnes qui en ont besoin.

L'une des plus grandes conversations concernant Clinic 554 a porté sur les services à la communauté LGBTQ2SI+. Il s'agit d'une considération importante. Notre ministre de la Santé en reconnaît l'importance. Du travail est en voie pour répondre à un tel besoin, et j'appuie la ministre à cet égard.

Enfin, je peux vous dire que je continuerai à plaider auprès de la ministre de la Santé de gérer notre système public de soins de santé d'une manière qui respecte les cinq piliers de la *Loi canadienne sur la santé* en tenant dûment compte de la pratique passée et des conséquences futures. Merci, Monsieur le président.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole aujourd'hui sur la motion 4, et je ne sais même pas par où commencer. J'ai entendu des choses assez ridicules jusqu'à ici aujourd'hui. Tout d'abord, je veux remercier la députée de Caraquet d'avoir présenté la motion.

L'accès aux soins de santé génésique et à la justice reproductive fait défaut dans la province. Toutefois, cela découle aussi en fin de compte du règlement dont nous débattons, que l'amendement a retiré de la motion, en l'occurrence la disposition a.1) de l'annexe 2 du règlement 84-20 de la *Loi sur le paiement des services médicaux*, une disposition qui a été ajoutée pour empêcher les gens, plus précisément les femmes — bien que les femmes ne soient pas les seules personnes qui ont besoin d'avoir accès à des avortements chirurgicaux —, ou pour limiter l'accès des gens à l'avortement. La disposition limite expressément l'avortement à l'extérieur des milieux hospitaliers. La seule raison d'une pareille disposition est de faire de la discrimination et de restreindre l'accès. C'est pourquoi le règlement a été introduit — pour restreindre l'accès. Il n'y a donc aucune raison de le conserver, à moins que le gouvernement actuel ne veuille insister pour maintenir une telle position de restreindre l'accès à cette intervention médicale nécessaire.

Je veux aussi remercier toutes les personnes qui ont travaillé sans relâche à défendre la justice reproductive et les soins de santé génésique au Nouveau-Brunswick, y compris Justice reproductive Nouveau-Brunswick. Pendant des décennies et des décennies, bien des gens ont lutté pour s'assurer qu'il soit même

for people to access surgical abortions. While there have been steps in the right direction, which have taken decades and decades, we are still not there yet. Here we are, and we still have this unnecessary regulation.

I heard at least once today that this is about safety. There are stronger words that I might use, but that is nonsense. People receive health care in community health settings, in clinics, and in doctors' offices all the time. Often, when it comes to surgical abortions, people might actually experience better care in that type of setting, where they are able to get good care. If people care about money, which I think this government does, it might cost less. But at this point, the government is not even paying at all when it comes to that.

It has also been said that this is a private business and that we are not going to support private businesses. I am sorry, but many doctors work fee-for-service. How is this different from any other clinic in this province?

Here is another thing. As we are talking about this, I would also like to make the point that we must stop talking about what we would do and stop saying "I would not want to have to make that difficult choice" and things like that. Do you know what? That is shaming language. It is a difficult choice for some people, and it is not a difficult choice for other people. Either way, we should not be shaming people for making that choice and accessing that type of health care.

I have heard this government today firing shots at the official opposition. Up until fairly recently, the official opposition party was not on board. But do you know what? They are on the right side of history now, and this government needs to choose to be on the right side of history.

It was about six years ago that this was debated in this House. If anyone looks at Hansard, it is very clear from the debates where certain members of the government stand. I could read out a bunch of pro-life quotes, but I want to point out that at that time, the now Premier said that he was thankful that he, as a Cabinet minister or a member of caucus, was never asked for consensus

légal d'avoir accès à des avortements chirurgicaux. Même si des mesures, qui ont pris des décennies et des décennies, ont été prises dans la bonne direction, nous n'en sommes toujours pas encore là. Nous voici ici maintenant, et nous avons encore ce règlement inutile.

J'ai entendu dire au moins une fois aujourd'hui qu'il s'agit de sécurité. Il y a des mots plus forts que je pourrais utiliser, mais c'est absurde. Les gens reçoivent sans cesse des soins de santé dans les milieux de santé communautaires, dans les cliniques et dans les cabinets de médecin. Souvent, lorsqu'il s'agit d'avortements chirurgicaux, les personnes pourraient effectivement obtenir de meilleurs soins dans un tel contexte, où elles sont en mesure d'obtenir de bons soins. Si les gens se soucient d'argent, ce qui, je pense, est le cas du gouvernement actuel, une telle option pourrait coûter moins cher. Toutefois, à ce stade-ci, le gouvernement ne paie même pas du tout pour de tels soins.

Il a aussi été dit qu'il s'agit d'une entreprise privée et que nous ne soutiendrons pas des entreprises privées. Je suis désolée, mais beaucoup de médecins sont payés à l'acte. En quoi cela diffère-t-il de toute autre clinique dans la province?

Voici une autre chose. Au moment où nous parlons de la question, j'aimerais aussi faire valoir que nous devons cesser de parler de ce que nous ferions, de cesser de dire qu'on ne voudrait pas avoir à faire un tel choix difficile et de cesser de tenir des propos du genre. Vous savez quoi? C'est un langage qui vise à faire honte. Le choix est difficile pour certaines personnes. Il n'est pas difficile pour d'autres. De toute façon, nous ne devrions pas faire honte aux gens qui font un tel choix et qui recourent à un tel genre de soins de santé.

J'ai entendu aujourd'hui le gouvernement s'attaquer à l'opposition officielle. Savez-vous quoi? Jusqu'à tout récemment, les gens du parti de l'opposition officielle n'étaient pas de la partie. Toutefois, savez-vous quoi? Les gens de ce parti sont maintenant du bon côté de l'histoire, et le gouvernement actuel doit choisir d'être du bon côté de l'histoire.

Il y a environ six ans, la question a été débattue à la Chambre. Il ressort très clairement des débats, si on consulte le Hansard, quelle est la position de certains membres du gouvernement. Je pourrais donner lecture d'un tas de citations pro-vie, mais je veux signaler que, à l'époque, l'actuel premier ministre a dit qu'il était reconnaissant qu'il ne lui ait jamais été demandé, en

on this issue. But it looks as though what will happen today is a whipped vote on this topic, so I guess that the Premier is capable of changing his mind on some things.

I would encourage the Premier and the other members of government to consider that the reason this law exists is just to discriminate against a group of people who want to access this medical procedure and that this is not about it being a private business. That is absolutely ridiculous. There is medical care that is provided all over the place, and that is an antichoice tactic that is being used. Saying that this is about business diverts away from the fact that this violates human rights and the *Canada Health Act*. It is about rights.

16:50

Especially during a pandemic—but really at any point—when we are talking about making sure that people can access health care and talking about challenges in our hospitals and our hospitals being overwhelmed, why would we want to be sending more people to hospitals to access care that they could access in a community health care setting in our medical system? Why would we not be allowing medical procedures that do not have to take place in a hospital to take place in our community? It does not add up for this government to be saying that it is going to continue to maintain this discriminatory policy when the government could change it with the stroke of a pen.

There has also been a lot of discussion, and rightfully so, about how the closure of Clinic 554 will impact other community members who were not necessarily trying to access surgical abortions but were trying to access other health care services. This motion does mention Clinic 554. This issue does come back to Clinic 554 and, previously, to the Morgentaler clinic because they tried to survive without getting paid for all the services that they were providing. It is very difficult to do that. There are other services at Clinic 554 that are very important for patients with HIV, patients with Hepatitis C, and especially, as we have been talking about, the LGBTQ2SI+ community. There have been cervical cancer screenings, mental health needs being met, IUD insertions and removals,

tant que ministre du Cabinet ou membre du caucus, de parvenir à un consensus sur la question. Toutefois, il semble que c'est ce qui va arriver aujourd'hui, c'est-à-dire qu'il y aura, sur le sujet, un vote soumis à la discipline de parti, de sorte que je suppose que le premier ministre peut changer d'avis sur certaines choses.

J'encouragerais le premier ministre et les autres parlementaires du côté du gouvernement à considérer que la raison pour laquelle la loi en question existe, c'est simplement pour faire de la discrimination contre un groupe de personnes qui veulent avoir accès à l'intervention médicale en question et non pas parce qu'il s'agit d'une entreprise privée. C'est absolument ridicule. Des soins médicaux sont fournis partout, et il s'agit d'un recours à une tactique anti-choix. Dire que la question a trait à une entreprise obnubile le fait qu'il s'agit d'une violation des droits de la personne et de la *Loi canadienne sur la santé*. Il s'agit de droits.

Surtout pendant une pandémie, mais vraiment à tout moment, lorsque nous parlons de nous assurer que les gens puissent avoir accès aux soins de santé, lorsque nous parlons de défis dans nos hôpitaux et du fait que nos hôpitaux sont débordés, pourquoi voudrions-nous envoyer plus de gens dans les hôpitaux pour obtenir des soins qu'ils pourraient obtenir dans un milieu de soins de santé communautaires dans notre système médical? Pourquoi ne permettrions-nous pas que des interventions médicales qui ne doivent pas forcément être pratiquées dans un hôpital soient pratiquées dans notre collectivité? La seule explication est que le gouvernement actuel dit qu'il continuera à maintenir la politique discriminatoire, laquelle il pourrait changer d'un trait de plume.

Maintes discussions ont aussi porté, et à juste droit, sur l'effet de la fermeture de la Clinic 554 sur d'autres membres de la collectivité qui n'essayaient pas nécessairement d'obtenir des avortements chirurgicaux mais qui essayaient d'obtenir d'autres services de soins de santé. La motion mentionne Clinic 554. La question concerne effectivement Clinic 554 ainsi que la clinique Morgentaler auparavant, car elles ont essayé de survivre sans être payées pour tous les services qu'elles fournissaient. C'est très difficile de faire cela. D'autres services à Clinic 554 sont très importants pour les patients atteints du VIH, pour les patients atteints d'hépatite C et surtout, comme nous l'avons dit, pour la communauté LGBTQ2SI+. Il y a des dépistages du cancer du col utérin, le traitement de

and treatments for survivors of sexual assault, and there has been prenatal and postnatal care for people without family doctors.

There are a lot of other services that were provided there, and some are still being provided. But the decision that, unfortunately, successive governments have decided to maintain has meant that the Morgentaler clinic and then Clinic 554 have struggled to make sure that they could pay the bills. The only reason you could say this is kind of a private clinic that is any different from any other medical clinic in this province is that some patients are forced to pay out of pocket for medical treatment, and that is unacceptable in Canada. It is unacceptable for people to have to pay for their health care.

Sending this to the RHAs for them to examine whether we are following the *Canada Health Act* does not really make sense to me. It would make more sense . . . We know that we are not. The federal Minister of Health has said that we are not. We know that we are not. Even if we were following it, I still would not think that we should maintain this discriminatory policy and regulation. The RHAs did weigh in on this topic, and a motion by John McGarry, the board chair of Horizon, said that Horizon would “advocate to the government of New Brunswick for payment to physicians to provide abortion services in a quality and safe environment outside of hospitals”, so we know that Horizon supports changing this. We already know that. Horizon said it at least a year ago—over a year ago.

Here we are. We already know that the RHAs would like the government to change this regulation. We know that it is being framed by saying, Oh, well, these private businesses . . . No. They are medical clinics that have fee-for-service models. That happens everywhere, so that is not a good argument.

Then there is an argument about access. The thing is that there are real barriers to accessing medical care when you have to travel. There are certain limitations that are put on people, especially when they are trying to access surgical abortions. Their safety may be at risk. There are anonymity issues and transportation issues, and there may be childcare issues because

besoins en santé mentale, des insertions et retraits de DIU, le traitement de personnes ayant survécu des agressions sexuelles, ainsi que des soins prénatals et postnatals pour les personnes sans médecin de famille.

Bien d’autres services ont été fournis à la clinique, et certains sont toujours offerts. Toutefois, la décision que, malheureusement, les gouvernements successifs ont décidé de maintenir a fait en sorte que la clinique Morgentaler puis Clinic 554 ont eu du mal à payer les factures. La seule raison pour laquelle on pourrait dire que c’est une sorte de clinique privée qui est différente de toute autre clinique médicale dans la province, c’est que certains patients sont forcés de payer de leur poche pour des traitements médicaux, et c’est inacceptable au Canada. Il est inacceptable que les gens aient à payer pour leurs soins de santé.

Il n’est pas vraiment logique, selon moi, de renvoyer la question aux RRS pour qu’elles examinent si nous respectons la *Loi canadienne sur la santé*. Il serait plus logique . . . Nous savons que nous ne respectons pas la loi. La ministre fédérale de la Santé a dit que nous ne la respectons pas. Nous savons que nous ne la respectons pas. Même si nous la respectons, je ne pense toujours pas que nous devrions maintenir une telle politique et un tel règlement qui sont discriminatoires. Les RRS se sont prononcées sur le sujet, et une motion de John McGarry, président du conseil d’administration d’Horizon, a déclaré qu’Horizon plaiderait « auprès du gouvernement du Nouveau-Brunswick pour que les médecins puissent fournir des services d’avortement rémunérés dans un environnement de qualité et sûr en dehors de l’hôpital », de sorte que nous savons que Horizon appuie un changement de la situation. Nous savons déjà cela. Les responsables ont dit cela il y a au moins un an — il y a plus d’un an.

Nous voici. Nous savons déjà que les RRS aimeraient que le gouvernement modifie le règlement en question. Nous savons que l’argument présenté est : Eh bien, de telles entreprises privées . . . Non. Il s’agit de cliniques médicales qui utilisent des modèles de paiement à l’acte. C’est le cas partout, de sorte que ce n’est pas un argument convaincant.

Ensuite, il y a un argument quant à l’accès. Il y a de réels obstacles à l’accès aux soins médicaux lorsqu’on doit voyager. Des limites sont imposées aux personnes, surtout lorsqu’elles essaient d’avoir accès à des avortements chirurgicaux. La sécurité des personnes peut être mise à risque. Il y a l’anonymat, il y a des problèmes de transport et il peut y avoir des

many people who access surgical abortions already have children. There is the cost. There are a lot of different barriers. Yes, there are three hospitals in two cities at opposite ends of the province. These are not the most accessible locations for a lot of people who live in this province. I know that having the option for medical abortions is a positive thing. However, there are many people who are not aware that they are pregnant and have not made a choice around that by 49 days, so that is simply not an option for a lot of people.

16:55

Here we are. It is absolutely necessary that the government change this, yet I stand here knowing how I think things are going to play out in the next little while. I think that a lot of people are frustrated and fearful. They have been fighting for so long, and yet their rights are being disrespected. People who are not in their shoes are making decisions about health care for them. Again, people are being asked to pay out of pocket. It is not just women, but there are a lot of women who are being asked to pay out of pocket and are not able to access the health care they need. We live in Canada, yet people are unable to access free health care.

I do not know what else to say, honestly, because I do not know whether any minds will be changed. I guess I want to let everyone who is listening know that I will keep fighting to change this. I know that this is not the only thing that needs to change in our health care system or in terms of reproductive justice, but it absolutely does need to change. It is not just about Clinic 554. It is about making sure that there is better access around the province.

I urge everyone to really consider this. Maybe government can even consider whether it will whip the vote. In the past, government has spoken about not whipping the vote on this topic. But I urge everyone to consider whether we want to maintain discriminatory policies in New Brunswick that harm New Brunswickers. I would urge you to say, No, we do not, and to vote accordingly on this motion. Thank you, Mr. Speaker.

problèmes de garde d'enfants, car de nombreuses personnes qui recourent à des avortements chirurgicaux ont déjà des enfants. Il y a le coût. Il y a beaucoup d'obstacles différents. Oui, il y a trois hôpitaux dans deux villes à des extrémités opposées de la province. Ce ne sont pas les endroits les plus accessibles pour de nombreuses personnes qui vivent dans la province. Je sais qu'avoir l'option d'avortements médicaux est une chose positive. Toutefois, de nombreuses personnes ne savent pas qu'elles sont enceintes et ne font pas un choix avant l'écoulement de 49 jours, de sorte que ce n'est tout simplement pas une option pour bien des personnes.

Nous voici. Il est absolument nécessaire que le gouvernement change la situation, mais je prends la parole ici en sachant comment je pense que les choses vont se passer pendant la prochaine période. Je pense que bien des personnes éprouvent de la frustration et de l'appréhension. Elles luttent depuis si longtemps, mais leurs droits ne sont pas respectés. Des gens qui ne sont pas à leur place prennent des décisions au sujet de soins de santé pour elles. Encore une fois, il est demandé aux gens de payer de leur poche. Ce ne sont pas que les femmes, mais il y a beaucoup de femmes à qui il est demandé de payer de leur poche et qui n'ont pas accès aux soins de santé dont elles ont besoin. Nous vivons au Canada, mais les gens sont incapables d'avoir accès à des soins de santé gratuits.

Je ne sais pas quoi dire d'autre, honnêtement, parce que je ne sais pas si des avis seront changés. Je suppose que je veux que toutes les personnes qui écoutent sachent que je continuerai à lutter pour changer la situation. Je sais que ce n'est pas la seule chose qui doit changer dans notre système de soins de santé ou en matière de justice reproductive, mais cela doit absolument changer. Il ne s'agit pas seulement de Clinic 554. Il s'agit de s'assurer qu'il y a un meilleur accès dans toute la province.

J'exhorte tout le monde à vraiment considérer la situation. Peut-être que le gouvernement peut même considérer s'il soumettra le vote à la discipline du parti. Dans le passé, le gouvernement a parlé de ne pas soumettre le vote sur la question à la discipline du parti. Toutefois, j'exhorte tout le monde à se demander si nous voulons maintenir au Nouveau-Brunswick des politiques discriminatoires qui font tort à des gens du Nouveau-Brunswick. Je vous exhorte à dire que, non, nous ne voulons pas faire cela, et à voter en

Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker. I have had the opportunity in the last little bit to hear a lot of different pleas. There is no question that this is a very emotional topic that hits the hearts of a lot of people in this province.

Mr. Speaker, I am going to be brief, but I have to say that I have looked at the amendment put forward by the government and I, frankly, do not see how it is unreasonable. It is simply asking that the RHAs determine whether abortion services are following the *Canada Health Act*. It furthermore goes on to talk about tasking the RHAs with prioritizing primary health care for the LGBTQ community. I do not see how that is unreasonable, Mr. Speaker.

Again, I worry that issues such as this become highly politicized because of their emotional nature. I mean, we talk about any issue. The opposition is great for saying: We need more studies. We need more committees. We need more info. We need more consultations with more stakeholders.

Well, that is what the amendment is asking for, but in this case, it does not work. I am prepared to support the government's amendment to this motion and leave it up to the professionals to determine whether the province is indeed following the *Canada Health Act*. That is perfectly reasonable. Thank you, Mr. Speaker.

M. K. Chiasson : Merci, Monsieur le président. C'était vraiment important pour moi de me lever à la Chambre aujourd'hui pour appuyer la motion présentée par ma collègue de Caraquet.

It is very important for me to stand today to show my support for the motion brought forward by my colleague from Caraquet.

Monsieur le président, élargir la portée des services d'avortement ou rendre ces services accessibles, c'est ce qui est au cœur du débat. Cela devrait toujours l'être.

Increasing access to abortion services here in New Brunswick is at the heart of the debate, and it should

conséquence sur la motion. Merci, Monsieur le président.

M. Austin : Merci, Monsieur le président. J'ai eu l'occasion, au cours des derniers moments, d'entendre beaucoup de plaidoyers différents. Il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'un sujet très émotif qui touche le cœur de bien des gens dans la province.

Monsieur le président, je vais être bref, mais je dois dire que j'ai examiné l'amendement proposé par le gouvernement et que, franchement, je ne vois pas en quoi il est déraisonnable. Il demande simplement que les RRS déterminent si les services d'avortement respectent la *Loi canadienne sur la santé*. Il parle ensuite de charger les RRS de prioriser les soins de santé primaires pour la communauté LGBTQ. Je ne vois pas en quoi cela est déraisonnable, Monsieur le président.

Encore une fois, je crains que des questions comme celle-ci deviennent hautement politisées en raison de leur nature émotionnelle. En fait, nous parlons de toute question. L'opposition excelle à dire : Nous avons besoin de plus d'études. Nous avons besoin de plus de comités. Nous avons besoin de plus de renseignements. Nous avons besoin de plus de consultations avec d'autres parties prenantes.

Eh bien, c'est ce que demande l'amendement, mais, dans ce cas-ci, cela ne va pas. Je suis prêt à appuyer l'amendement apporté par le gouvernement à la motion et à laisser les professionnels déterminer si la province respecte effectivement la *Loi canadienne sur la santé*. C'est tout à fait raisonnable. Merci, Monsieur le président.

Mr. K. Chiasson: Thank you, Mr. Speaker. It was really important for me to rise in the House today to support the motion introduced by my colleague from Caraquet.

Il est très important pour moi de prendre la parole aujourd'hui pour montrer mon appui à la motion présentée par ma collègue de Caraquet.

Mr. Speaker, expanding the scope of abortion services or making those services accessible is what is at the heart of this debate. It should always be.

Accroître l'accès aux services d'avortement ici au Nouveau-Brunswick est au cœur du débat, et ce

be. You know, I am a father of two young adults, ages 20 and 17, and I actually had a chance to sit down with them and talk. I kind of wanted to know what their sense was or how they felt about abortion services and how they are delivered here in the province. What was surprising was the fact that . . . They understand that it is not an easy decision. They also understand that the decision belongs to women. They also told me that, as men, we should support women when they ask for such services, especially abortion services.

17:00

La chose qui m'a beaucoup surpris, c'est que mes fils étaient d'accord pour offrir les services d'avortement en dehors des murs de l'hôpital. Je leur ai demandé : Pourquoi? Ils m'ont dit : C'est parce que l'hôpital n'est peut-être pas le meilleur endroit pour offrir ce genre de service. C'est peut-être nécessaire ; nous pourrions les offrir à l'hôpital, mais nous ne pouvons pas nous arrêter à les offrir seulement à l'hôpital.

J'ai demandé à mes enfants : Pourquoi? Dans le fond, demander à un jeune — ou, ce pourrait être à un moins jeune — de quitter sa région, de partir, disons, d'un village rural et de se rendre, disons, dans un hôpital régional pour un service, c'est beaucoup demander. C'est beaucoup demander, parce que, dans le fond, la personne le vit de façon très émotionnelle. Ce n'est pas une décision qui est prise à la légère, quand la personne demande ou cherche à obtenir des services d'avortement.

Je sais que ma collègue de Fredericton-Nord invoque l'argument que Clinic 554 est une clinique privée.

I know that my colleague from Fredericton North is using the argument that Clinic 554 is a private clinic. Can we not see the clinic as a great example of how we should deliver this service? Can we not see it as a good example of how we deliver services to the LGBTQ+ community? That is why we brought forward this subamendment. We brought forward the subamendment, and we are going to be voting on this. I would ask my colleagues from the other side to read it carefully. The subamendment that we brought forward was to “urge the government to fund expanded access to abortion services provided in a clinical setting outside of hospitals including those provided in private clinics”.

devrait être le cas. Vous savez, je suis père de deux jeunes adultes, âgés de 20 et 17 ans, et j'ai en fait eu la chance de m'asseoir avec eux et de parler. Je voulais en quelque sorte savoir ce qu'ils pensaient des services d'avortement et de la façon dont ceux-ci sont offerts ici dans la province. Ce qui était surprenant, c'est le fait que... Les jeunes comprennent que ce n'est pas une décision facile. Ils comprennent aussi que la décision revient aux femmes. Ils m'ont aussi dit que, en tant qu'hommes, nous devrions soutenir les femmes lorsqu'elles demandent de tels services, surtout des services d'avortement.

The thing that surprised me a lot was that my sons agreed with abortion services being provided outside a hospital setting. I asked them: Why? They answered: It is because hospitals may not be the best place to provide that kind of service. It may be necessary; we could provide them at the hospital, but hospitals should not be the only place providing them.

I asked my children: Why? Basically, asking a young person—or possibly a not-so-young person—to leave their region, to leave, say, a rural village and go to, say, a regional hospital for a service is asking a lot. It is a lot to ask, because deep down, the experience is an extremely emotional one for the person. When a person requests or seeks abortion services, it is not a decision that is made lightly.

I know my colleague from Fredericton North is arguing that Clinic 554 is a private clinic.

Je sais que ma collègue de Fredericton-Nord, invoque l'argument que Clinic 554 est une clinique privée. Ne pouvons-nous pas y voir un excellent exemple de la façon dont nous devrions offrir le service? Ne pouvons-nous pas y voir un bon exemple de la façon dont nous offrons des services à la communauté LGBTQ+? C'est pourquoi nous avons présenté le sous-amendement. Nous avons présenté le sous-amendement, et nous allons voter là-dessus. Je demanderais à mes collègues de l'autre côté de le lire attentivement. Le sous-amendement que nous avons présenté était d'exhorter « le gouvernement à financer l'accès élargi aux services d'avortement fournis dans un environnement clinique hors-hôpital, y compris ceux fournis dans les cliniques privées ».

We have never really mentioned one clinic specifically. What we are saying is that we have to go outside the walls of the hospitals in order to deliver this service. It is the law here in Canada to offer abortion services. Let's offer the best services that we can for our women. Clinic 554 opened that door. It showed us how we can do things differently. It showed us how abortion can be a humane service where there is care involved. I am not saying that hospitals . . . The clinic is a safer environment, and it is an environment where there are other services around as well. People actually feel very comfortable going to receive this service.

I would urge my colleagues from the other side to have a hard look at the subamendment. The question that we are asking is not whether we should be funding only Clinic 554. The subamendment asks whether we should increase abortion services here in the province. My colleague from Fredericton North has already answered that question. She has said that, yes, we should. Members are trying to make this argument a political one, and it is not right. They are trying to make this argument that they are not going to support this subamendment because Clinic 554 is a private, for-profit clinic. It is not a good argument. It is not right. The argument should ask whether we should increase the abortion services here in the province. I know my answer. I am looking forward to hearing the government members' answer on that.

Merci beaucoup. Encore une fois, j'aimerais remercier ma collègue de Caraquet d'avoir présenté cette motion. C'est une discussion que nous devons avoir. Merci beaucoup.

17:05

Ms. Sherry Wilson: I am proud to stand today in the people's House representing the riding of Moncton Southwest and all the wonderful people who call it home. It is a privilege to serve the people as part of this great Progressive Conservative government.

It is an honour for me to rise today to speak on Motion 4 regarding Clinic 554. But before I get into the depth of the issue, I would like to talk about some of the rhetoric surrounding this topic. Obviously, this topic stems from an area that is almost always contentious—health care. We all care about our health and, by

Nous n'avons jamais vraiment mentionné une clinique particulière. Ce que nous disons, c'est que nous devons aller hors-hôpital pour offrir le service. C'est la loi ici au Canada d'offrir des services d'avortement. Offrons le meilleur service possible que nous pouvons à nos femmes. Clinic 554 a ouvert une telle possibilité. Elle nous a montré comment nous pouvons faire les choses différemment. Elle nous a montré comment l'avortement peut être un service humain offert avec compassion. Je ne dis pas que les hôpitaux... L'environnement de la clinique est plus sécuritaire, et c'est un environnement où d'autres services sont offerts. Les gens se sentent vraiment très à l'aise d'aller à la clinique pour obtenir des services.

J'exhorterais mes collègues de l'autre côté à examiner le sous-amendement de près. La question que nous posons n'est pas de savoir si nous devrions financer uniquement Clinic 554. Le sous-amendement demande si nous devrions augmenter les services d'avortement ici dans la province. Ma collègue de Fredericton-Nord a déjà répondu à la question. Elle dit que, oui, nous devrions faire cela. Les parlementaires essaient de donner un caractère politique à l'argument, et ce n'est pas correct. Ils essaient de faire valoir l'argument qu'ils n'appuieront pas le sous-amendement parce que Clinic 554 est une clinique privée à but lucratif. Ce n'est pas un bon argument. Il n'est pas correct. L'argument devrait être de nous demander si nous devrions augmenter les services d'avortement ici dans la province. Je connais ma réponse. J'ai hâte d'entendre la réponse des parlementaires du côté du gouvernement à ce sujet.

Thank you very much. Once again, I would like to thank my colleague from Caraquet for introducing this motion. This is a discussion we need to have. Thank you very much.

M^{me} Sherry Wilson : Je suis fière de prendre la parole aujourd'hui à la Chambre du peuple, représentant la circonscription de Moncton-Sud-Ouest et tous les gens merveilleux qui y vivent. C'est un privilège de servir la population à titre de membre de l'excellent gouvernement progressiste-conservateur.

C'est un honneur pour moi de parler aujourd'hui sur la motion 4 concernant Clinic 554. Toutefois, avant d'entrer dans les détails de la question, j'aimerais parler de la rhétorique entourant le sujet. Évidemment, le sujet a trait à un domaine qui est presque toujours controversé : les soins de santé. Nous nous soucions

extension, our health care system. People are invested in their health care and rightfully so. When people think that there is an issue with health care in this province, they speak out. I know that, at the end of the day, we all want to reach the same goal: the best care for our loved ones. It is truly important that our constituents speak out on matters that concern them. Our health is our foundation, and sometimes, when discussing these personal topics—

Mr. Speaker: Thank you, member.

M^{me} Thériault : Merci, Monsieur le président. J'ai l'honneur et le privilège d'être la dernière à parler. C'est toujours un privilège évidemment de pouvoir parler à la Chambre et de pouvoir débattre, ou en fait de discuter à tour de rôle, de notre vision en ce qui concerne certains enjeux.

Parmi les témoignages et parmi les discours que j'ai entendus, certains m'ont émue et certains m'ont allumée. Nous voyons qu'il y a des gens ici qui ont cet enjeu à cœur. D'autres discours m'ont déçue. Ce qui me dérange le plus, Monsieur le président, c'est que c'est quelque chose que nous avons vu venir à cent milles à l'heure. C'était écrit dans le ciel que les parlementaires du côté du gouvernement allaient rejeter cela sur le dos des autorités des réseaux de santé. C'était la position du premier ministre. Cela fait un bout de temps qu'ils veulent ramener continuellement cela aux réseaux de santé.

Ce qui me dérange dans leurs arguments, c'est la complaisance avec laquelle ils prononcent leurs discours : Bon, nous donnons déjà ce service à l'hôpital. Nous l'avons déjà dans trois hôpitaux dans deux régions. Cela convient. Nous faisons notre job. C'est déjà là. Pourquoi en ferions-nous plus? Nous faisons déjà ce qu'il faut et puis...

Vous savez, c'est la loi du moindre effort. Ce qui me dérange, c'est la complaisance dont ils font preuve présentement, alors que nous savons qu'il y a, en ce moment, des personnes vulnérables, qui sont dans le besoin. Il y a, en ce moment, des gens qui sont en transition. Ce sont des gens de la communauté LGBTQ2+, qui sont en transition et qui risquent de ne pas pouvoir aller au bout de leur processus. Il y a, en ce moment, des jeunes femmes enceintes qui ne se sentent pas à l'aise de se rendre à l'hôpital ou qui ont peut-être de la difficulté à y aller, et qui voudraient peut-être aller dans une clinique, mais qui ne peuvent

tous de notre santé et, par extension, de notre système de soins de santé. Les gens prennent au sérieux leurs soins de santé et à juste droit. Lorsque les gens pensent qu'il y a un problème quant aux soins de santé dans la province, ils se font entendre. Je sais que, au bout du compte, nous voulons tous atteindre le même but : les meilleurs soins pour nos êtres chers. Il est vraiment important que nos électeurs se fassent entendre sur les questions qui les préoccupent. Notre santé est notre fondement, et, parfois, lorsque nous discutons de telles questions personnelles...

Le président : Merci, Madame la députée.

Ms. Thériault: Thank you, Mr. Speaker. I have the honour and privilege of being the last to speak. It is always a privilege, of course, to be able to speak in the House and to debate, or in fact to take turns debating, our vision on certain issues.

Some of the testimonies and speeches I heard have moved me, while others have enlightened me. We see that there are people here who care about this issue. Other speeches have disappointed me. What bothers me most, Mr. Speaker, is that this is something we could see coming a hundred miles away. It was inevitable that members on the government side were going to shift the responsibility to the health authorities. That was the Premier's position. They have been constantly putting the onus on the health authorities for some time.

What bothers me about their arguments is the complacency with which they deliver their speeches: We already provide this service in hospital. It is already available in three hospitals in two regions. That is enough. We are doing our job. It is already available. Why should we do more? We are already doing the right thing and so . . .

You know, it is the law of least resistance. What bothers me is the complacency they are showing right now, when we know that there are vulnerable people in need at this very moment. There are people who are transitioning right now. These are people in the LGBTQ2+ community who are transitioning and may not be able to complete the process. There are young pregnant women right now who do not feel comfortable going to the hospital or who may have difficulty getting there, and who may want to go to a

pas payer. Trouver 800 \$ d'un coup, ce n'est pas évident.

Il y a tout cela qui se passe et il y a, comme dans un univers parallèle, ces discours : Mais nous faisons notre travail. Nous mettons trois hôpitaux qui financent et qui fournissent ce service. Nous sommes corrects avec cela, parce que nous répondons aux critères. Nous avons coché la case sur la feuille.

Cela m'horripile et me dérange. Oui, C'est une injustice. C'est une injustice et, comme l'a dit la députée de Memramcook-Tantramar, c'est discriminatoire. C'est un enjeu de santé et de sécurité. La fermeture partielle de Clinic 554 fait en sorte qu'un grand nombre de personnes se retrouvent présentement dans une situation précaire. On nous dit que nous avons le choix, mais il faut réaliser que nous n'avons pas tous le même choix, en fonction de notre lieu de résidence dans la province, du type de famille dans lequel nous sommes nés ou de l'environnement dans lequel nous vivons. En région rurale, les gens hésitent à aller à l'hôpital, car tout le monde se connaît trop bien. Tout le monde se connaît, c'est pour cela que la clinique est importante. Et plus nous aurons d'endroits dans la province, plus grande sera l'accessibilité à l'avortement. Je le répète, Clinic 554 demeure partiellement ouverte. Même si elle est à vendre, on continue d'y recevoir des patients.

17:10

Clinic 554 n'accepte plus de nouvelles références médicales pour les soins aux personnes transgenres ni pour les patients séropositifs qui ont besoins de PrEP, car elle n'est pas en mesure d'assurer un processus à long terme.

Cette clinique pratique encore des services d'avortement chirurgical, mais elle ne reçoit pas de financement pour le faire. Surtout, le gouvernement refuse de discuter avec Clinic 554 — il refuse —, même si elle a cherché plusieurs fois à le faire.

Encore une fois, j'ai une pensée pour toute l'équipe et pour les patients de Clinic 554.

For all the patients at Clinic 554, to all the medical team at Clinic 554, and to all . . .

Je pense aussi à toutes les militantes et à tous les militants qui luttent pour cette cause depuis des années. Ils ont tous mon respect pour leur courage et

clinic but cannot pay. It is not easy to come up with \$800 on the spot.

While all of that is going on, as if in a parallel universe, we are also hearing the following statements: We are doing our job. We have three hospitals that are funding and providing the service. We are okay with that, because we are meeting the criteria. We have checked the box on the sheet.

That horrifies me and disturbs me. Yes, it is an injustice. It is an injustice and, as the member for Memramcook-Tantramar said, it is discriminatory. This is a health and safety issue. The partial closure of Clinic 554 means that many people currently find themselves in a precarious situation. We are told that we have a choice, but it is important to realize that we do not all have the same choice, depending on where we live in the province, the type of family we were born into, or the environment in which we live. In rural areas, people are reluctant to go to the hospital because everyone knows everyone else too well. Everyone knows everyone else, which is why the clinic is important. Also, the more places we have in the province, the more accessible abortion will be. Again, Clinic 554 remains partially open. Even though it is for sale, the clinic continues to see patients.

Clinic 554 is no longer accepting new medical referrals for transgender care or for HIV-positive patients who need PrEP, because it is not able to ensure long-term support.

The clinic is still performing surgical abortions but is not receiving funding for them. Above all, the government refuses to talk to Clinic 554—refuses to— even though the clinic has tried several times to engage them.

Once again, my thoughts are with the entire team and the patients of Clinic 554.

Pour tous les patients de la Clinic 554, pour toute l'équipe médicale de la Clinic 554 et pour tous...

I am also thinking of all the activists who have been fighting for this cause for years. They all have my respect for their courage and for their conviction. They

pour leurs convictions. Ils ont tous mon respect, car ils ne s'assoient pas dans la complaisance, c'est certain.

Oui, un jour, le gouvernement fédéral ou les tribunaux vont venir nous dire que, au Nouveau-Brunswick, nous sommes en train d'enfreindre la *Loi canadienne sur la santé* et qu'il faut financer cela. Cela va arriver, c'est juste que nous le repoussons. Nous fermons les yeux ; nous nous mettons des œillères, comme nous le faisons aux chevaux qui sont attelés durant l'hiver. Oui, les parlementaires du côté du gouvernement ont des œillères et regardent seulement en avant et non pas également sur les côtés.

Écoutez, j'ai fait tout ce que j'ai pu. Je remercie toutes les militantes et tous les militants et ceux qui vont appuyer cette clinique. Je vous demande encore une fois de réfléchir à cette possibilité d'appuyer cette motion pour le bien de tous. Cette motion nous permettrait d'avoir une province progressive où toute la diversité des gens pourrait s'épanouir.

C'est regrettable que le vote soit forcé par la discipline de parti, car je pense qu'il y a des parlementaires du côté du gouvernement qui auraient pu être en faveur de la motion ; je le pense encore sincèrement. Je vous demande quand même votre appui à la motion 4, qui demande de financer Clinic 554 et d'abroger le règlement 84-20, qui n'est plus nécessaire en 2020. Merci.

(**Mr. Speaker**, having read the proposed subamendment, put the question.)

Mr. G. Arseneault and **Mr. Melanson** requested a recorded vote.)

17:25

Recorded Vote—Proposed Subamendment Defeated

(**Mr. Speaker**, having called for the ringing of the division bells, put the question on the proposed subamendment, and the proposed subamendment was defeated on a vote of 27 Nays to 20 Yeas, recorded as follows:

Yeas—**Mr. G. Arseneault**, **Mr. Melanson**, **Mrs. Harris**, **Mr. Coon**, **Mrs. F. Landry**, **Ms. Thériault**, **Mr. McKee**, **Mr. K. Chiasson**, **Mr. Gauvin**, **Mr. D. Landry**, **Ms. Mitton**, **Mr. Legacy**, **Mr. Guitard**, **Mr. LePage**, **Mr.**

all have my respect, because they are not sitting back, complacent, that is for sure.

Yes, one day the federal government or the courts will come and tell us that in New Brunswick we are violating the *Canada Health Act* and that we have to fund it. It is going to happen, we are simply postponing the inevitable. We are closing our eyes; we are putting blinders on, like we do to horses when we put harnesses on them in the winter. Yes, members on the government side have blinders on and are just looking forward instead of to the sides as well.

Look, I have done everything I could. I thank all the activists and those who will support this clinic. Again, I ask you to consider supporting this motion for the good of all. This motion would enable us to have a progressive province where people in all their diversity could flourish.

It is unfortunate that party discipline is being imposed on the vote, because I think that there are members on the government side who could have been in favour of the motion; I still sincerely think so. Nevertheless, I ask for your support for Motion 4, which calls for funding for Clinic 554 and the repeal of regulation 84-20, which is no longer necessary in 2020. Thank you.

(**Le président** donne lecture du sous-amendement proposé et propose la question.)

M. G. Arseneault et **M. Melanson** demandent la tenue d'un vote nominal.)

Vote nominal et rejet du sous-amendement proposé

(**Le président** demande de faire fonctionner la sonnerie d'appel et met aux voix le sous-amendement proposé ; le sous-amendement proposé est rejeté par un vote de 27 contre et de 20 pour, inscrit comme suit :

pour : **M. G. Arseneault**, **M. Melanson**, **M^{me} Harris**, **M. Coon**, **M^{me} F. Landry**, **M^{me} Thériault**, **M. McKee**, **M. K. Chiasson**, **M. Gauvin**, **M. D. Landry**, **M^{me} Mitton**, **M. Legacy**, **M. Guitard**, **M. LePage**, **M. Mallet**,

Mallet, Mr. Bourque, Mr. D'Amours, Mr. LeBlanc, Mr. C. Chiasson, Mr. K. Arseneau.

Nays—Hon. Mr. Savoie, Hon. Mr. Higgs, Hon. Mr. Steeves, Hon. Mr. Allain, Hon. Mr. Holland, Hon. Mrs. Shephard, Hon. Ms. Dunn, Hon. Mr. Fitch, Hon. Mr. Holder, Hon. Ms. Green, Hon. Mr. Cardy, Hon. Mr. Crossman, Ms. Sherry Wilson, Mrs. Bockus, Mr. Turner, Hon. Mrs. Johnson, Hon. Ms. Scott-Wallace, Hon. Mr. Flemming, Hon. Mary Wilson, Mr. Hogan, Mr. Stewart, Mr. Wetmore, Mr. Carr, Mrs. Anderson-Mason, Mr. Ames, Mr. Cullins, Mr. Austin.)

Proposed Amendment Adopted

(**Mr. Speaker**, having read the proposed amendment, put the question, and the amendment to Motion 4 was adopted.)

17:30

Amended Motion 4 Carried

The amended motion reads as follows:

WHEREAS Clinic 554 provides invaluable health services to a large patient group, including services for marginalized patients with addictions, LGBTQ2SI+ patients, patients with HIV, and persons with mental health needs, as well as abortion services;

WHEREAS the province of New Brunswick has an obligation to provide sufficient access to the services provided by Clinic 554, including reproductive health services such as abortion;

WHEREAS access to abortion services that are currently only provided through public hospitals in Moncton and Bathurst is insufficient to meet existing demand;

WHEREAS insufficient access to abortion services represents a danger to the health and safety of those requiring them;

WHEREAS patients who require access to abortion should not have to pay out of pocket when they are legally entitled to have any associated costs covered through our Medicare;

M. Bourque, M. D'Amours, M. LeBlanc, M. C. Chiasson, M. K. Arseneau ;

contre : l'hon. M. Savoie, l'hon. M. Higgs, l'hon. M. Steeves, l'hon. M. Allain, l'hon. M. Holland, l'hon. M^{me} Shephard, l'hon. M^{me} Dunn, l'hon. M. Fitch, l'hon. M. Holder, l'hon. M^{me} Green, l'hon. M. Cardy, l'hon. M. Crossman, M^{me} Sherry Wilson, M^{me} Bockus, M. Turner, l'hon. M^{me} Johnson, l'hon. M^{me} Scott-Wallace, l'hon. M. Flemming, l'hon. Mary Wilson, M. Hogan, M. Stewart, M. Wetmore, M. Carr, M^{me} Anderson-Mason, M. Ames, M. Cullins, M. Austin.)

Adoption de l'amendement proposé

(**Le président** donne lecture de l'amendement proposé et propose la question ; l'amendement à la motion 4 est adopté.)

Adoption de la motion 4 amendée

Voici le texte de la motion amendée :

attendu que la Clinique 554 fournit de précieux soins de santé à un grand groupe de patients, notamment des soins aux personnes marginalisées aux prises avec des dépendances, à la communauté LGBTQ2SI+, aux personnes atteintes du VIH et à celles qui éprouvent des besoins en santé mentale ainsi que des services d'avortement ;

attendu que le gouvernement du Nouveau-Brunswick a l'obligation d'assurer un accès suffisant aux soins fournis par la Clinique 554, y compris aux soins de santé génésique comme l'avortement ;

attendu que l'accès aux services d'avortement qui ne sont actuellement fournis que dans des hôpitaux publics à Moncton et à Bathurst ne suffit pas à répondre à la demande actuelle ;

attendu qu'un accès insuffisant aux services d'avortement constitue un danger pour la santé et la sécurité des personnes qui en ont besoin ;

attendu que les patientes qui doivent avoir accès à l'avortement ne devraient pas avoir à payer les services de leur poche lorsqu'elles ont légalement

WHEREAS the Horizon Health Network passed a motion from its board indicating that Horizon's board will "advocate to the government of New Brunswick for payment to physicians to provide abortion services in a quality and safe environment outside of hospitals";

WHEREAS the federal government has indicated that refusal to fund abortion services provided by Clinic 554 is violation of the Canada Health Act;

WHEREAS the Higgs government has refused to fund the services provided by Clinic 554;

BE IT THEREFORE RESOLVED that the Legislative Assembly urge the government to task the Regional Health Authorities with determining if abortion services in New Brunswick follow the Canada Health Act;

BE IT FURTHER RESOLVED that the Legislative Assembly urge the government to task the Regional Health Authorities with prioritizing primary health care access for all New Brunswickers, including adequate services to the LGBTQ2SI+ community.

(Mr. Speaker put the question, and Motion 4, as amended, was carried.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 28

M. K. Chiasson, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 28, *Loi modifiant la Loi sur les élections municipales* : Merci, Monsieur le président. Je suis content d'avoir l'occasion de voir ce projet de loi 28 être à l'étape de la deuxième lecture. Je suis, par exemple, un peu déçu que ce soit la dernière journée où nous avons la chance de faire adopter ce projet de loi.

Mr. Speaker, I had a speech prepared to really explain why giving our permanent residents the right to vote . . . We have only half an hour left until the end of proceedings, so I am going to change my approach a little. I do not think that I need to speak further on this bill. It is quite simple. Our objective is to give our

droit à la couverture des coûts connexes par l'Assurance-maladie ;

attendu que le conseil d'administration du Réseau de santé Horizon a adopté une motion indiquant que le conseil d'Horizon plaidera « auprès du gouvernement du Nouveau-Brunswick pour que les médecins puissent fournir des services d'avortement rémunérés dans un environnement de qualité et sûr en dehors de l'hôpital » ;

attendu que le gouvernement fédéral a indiqué que le refus de payer les services d'avortement fournis par la Clinique 554 constitue une violation de la Loi canadienne sur la santé ;

attendu que le gouvernement Higgs a refusé de payer les services fournis par la Clinique 554 ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à charger les régies régionales de la santé de déterminer si les services d'avortement au Nouveau-Brunswick respectent la Loi canadienne sur la santé

et que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à charger les régies régionales de la santé de prioriser l'accès aux soins de santé primaires pour toutes les personnes du Nouveau-Brunswick, notamment l'accès à des services adéquats pour la communauté LGBTQ2SI+.

(Le président met la question aux voix ; la motion 4 amendée est adoptée.)

Debate on Second Reading of Bill 28

Mr. K. Chiasson, as the Speaker called for second reading of Bill 28, *An Act to Amend the Municipal Elections Act*: Thank you, Mr. Speaker. I am glad to have the opportunity to see this bill, Bill 28, at second reading. However, I am a bit disappointed that this is the last day we have a chance to get this bill passed.

Monsieur le président, j'avais un discours préparé pour vraiment expliquer pourquoi donner à nos résidents permanents le droit de vote . . . Il ne nous reste qu'une demi-heure avant la fin des travaux, de sorte que je vais changer un peu mon approche. Je ne crois pas avoir besoin de parler davantage sur le projet de

permanent residents, almost 30 000 people in New Brunswick, a chance to participate in our democracy by giving them a chance to participate in the next municipal election, which will be held in May.

Monsieur le président, nous nous devons, en tant que représentants du peuple, d'accorder ce droit à nos résidents permanents. Nous devons, en tant que représentants du peuple, collaborer et retrousser nos manches pour réaliser ce que toute bonne démocratie devrait faire et accorder le droit de vote à sa population.

Mr. Speaker, this has been a collaborative effort. The opposition parties have already expressed that they support this bill. We, as a caucus, have decided that I will be the only speaker. We can get this done today. We can get this through because today is second reading and, with unanimous consent, we can send it to third reading tomorrow morning in order to get royal assent tomorrow afternoon. I will be the only one speaking on this bill. My fellow colleagues from the opposition parties have said that they would also speak on it very briefly.

Now, the ball is in the government's hands. The government members could spend the next half hour speaking on this bill and trying to find all sorts of excuses as to why this should not go forward, or they could say this: Do you know what? This makes sense. It is time to do it. Let's vote on it now.

We still have time, Mr. Speaker. As politicians, we get criticized. People think that all politicians drag their feet. Well, this is the occasion to show people in New Brunswick that when we work together and we collaborate, we can get things done. There is no need to debate this bill for the next two hours. It is a straightforward bill. Permanent residents work, pay their taxes, and contribute to EI and CPP. There is no reason that we cannot have them participate in our democracy.

I think I am going to let my colleagues speak on this. Again, this can be done. I have spoken with Elections N.B. myself. It is a process, but it can get done. Where there is a will, there is a way. I do not want the Minister

loi. C'est assez simple. Notre objectif est de donner à nos résidents permanents, près de 30 000 personnes au Nouveau-Brunswick, la possibilité de participer à notre démocratie, la possibilité de participer aux prochaines élections municipales, qui auront lieu en mai.

Mr. Speaker, as representatives of the people, we owe it to our permanent residents to grant them this right. We need to work together as representatives of the people and roll up our sleeves to do what every good democracy should do and give its citizens the right to vote.

Monsieur le président, le tout a été un effort de collaboration. Les partis de l'opposition ont déjà exprimé leur appui au projet de loi. En tant que caucus, nous avons décidé que je serai le seul intervenant. Nous pouvons réaliser le tout aujourd'hui. Nous pouvons réaliser le tout parce que la deuxième lecture a lieu aujourd'hui et que, moyennant consentement unanime, nous pouvons passer à la troisième lecture demain matin afin d'obtenir la sanction royale demain après-midi. Je serai le seul à parler sur le projet de loi. Mes collègues des partis de l'opposition ont dit qu'ils parleraient aussi très brièvement sur le sujet.

La balle est maintenant dans le camp du gouvernement. Les parlementaires du côté du gouvernement peuvent passer la prochaine demi-heure à parler sur le projet de loi, tâchant de trouver toutes sortes d'excuses pour lesquelles il ne devrait pas aller de l'avant ou ils peuvent dire ceci : Savez-vous quoi? Cela a du sens. Il est temps de faire cela. Votons maintenant là-dessus.

Nous avons encore le temps, Monsieur le président. En tant que politiciens, nous sommes critiqués. Les gens pensent que tous les politiciens traînent les pieds. Eh bien, c'est l'occasion de montrer aux gens du Nouveau-Brunswick que, lorsque nous travaillons ensemble et que nous collaborons, nous pouvons faire des choses. Il n'est pas nécessaire de débattre le projet de loi pendant les deux prochaines heures. Le projet de loi est simple. Les résidents permanents travaillent, paient leurs impôts et contribuent à l'assurance-emploi et au RPC. Il n'y a aucune raison pour qu'ils ne puissent pas participer à notre démocratie.

Je pense que je vais laisser mes collègues parler sur la question. Encore une fois, le tout peut être réalisé. J'ai moi-même parlé à Élections NB. Il s'agit d'un processus, mais cela peut se faire. Quand on veut, on

of Local Government to stand in the House and draft a list of reasons that this cannot go forward.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order.

Mr. K. Chiasson: It is straightforward. It is simple, Mr. Speaker. The Minister of Local Government needs to tell his caucus that this bill needs to be voted on today in order to have third reading tomorrow and have this in place by the next municipal election. Thank you very much, Mr. Speaker.

(Exclamation.)

17:35

L'hon. M. Allain: Monsieur le président. J'ai le plaisir de prendre la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi 28, *Loi modifiant la Loi sur les élections municipales*.

We all recognize what a difficult year it has been, and I want to take a moment to thank all people who have done their part to stay safe. By keeping yourself safe, you are keeping others safe. I also want to thank Public Health, all the people involved in health care and long-term care, and essential workers—thank you.

Our local governance system was created in the 60s, and it needs to be modernized because it is no longer meeting the needs of many residents or their communities. More than 30% of your population does not have a local government—

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order.

Hon. Mr. Allain: These people have no say in how things are run in their communities. Some areas of the province are having or will have more difficulty with maintaining services such as fire protection and community centres. We have been listening to the calls from all corners of the province, and we recognize the need for change. It is time to empower all regions of New Brunswick so that they can be sustainable and

peut. Je ne veux pas que le ministre des Gouvernements locaux prenne la parole à la Chambre et énumère une liste de raisons pour lesquelles cela ne peut pas aller de l'avant.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

M. K. Chiasson : Le tout est simple. C'est simple, Monsieur le président. Le ministre des Gouvernements locaux doit dire à son caucus que le projet de loi doit faire l'objet d'un vote aujourd'hui afin de passer à la troisième lecture demain et de le mettre en place avant les prochaines élections municipales. Merci bien, Monsieur le président.

(Interjection.)

Hon. Mr. Allain: Mr. Speaker. It is my pleasure to speak today on Bill 28, *An Act to Amend the Municipal Elections Act*.

Nous reconnaissons tous à quel point l'année a été difficile, et je veux prendre un instant pour remercier toutes les personnes qui ont fait leur part pour rester en sécurité. En vous protégeant, vous protégez les autres. Je veux aussi remercier Santé publique, toutes les personnes qui s'occupent des soins de santé et des soins de longue durée, ainsi que les travailleurs essentiels — merci.

Notre système de gouvernance locale a été créé dans les années 60, et il doit être modernisé parce qu'il ne répond plus aux besoins de nombreux résidents ou de leurs collectivités. Plus de 30 % de la population n'a pas de gouvernement local...

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Allain : Les gens en question n'ont pas leur mot à dire sur la façon dont les choses se déroulent dans leur collectivité. Certaines régions de la province ont ou auront plus de difficulté à maintenir des services comme la protection contre l'incendie et comme les centres communautaires. Nous avons écouté les demandes provenant de tous les coins de la province, et nous reconnaissons la nécessité d'un

vibrant places to live. There is a lot of work to do, but together, we can make it happen, Mr. Speaker. Let's make New Brunswick the place where our kids and their kids can not only live but also thrive.

Au cours des 10 prochaines années, environ 120 000 emplois deviendront disponibles dans la province. Il y aura...

Point of Order

Mr. Speaker: Member, state your point of order.

Mr. K. Chiasson: On a point of order, Mr. Speaker, this bill is about giving permanent residents the right to vote. We are not talking about municipal reform. He is going to have his time to talk about municipal reform, so I would ask the minister to talk about this bill and why he is for or against this bill.

Hon. Mr. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. I can understand why the member for Tracadie-Sheila feels that way, but the minister is simply trying to bring into play the context around—

(Interjection.)

Hon. Mr. Savoie: Sorry, did somebody say something?

Mr. Speaker: Continue, please.

Hon. Mr. Savoie: Thank you. The minister is simply trying to illustrate that giving votes to permanent residents is part of a reform system. It is part of an entire context and package of things that we have to look at. So he is on the bill, Mr. Speaker, and you will see that as he continues. Thank you.

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. Je tenais simplement à préciser un point. L'argument qui est utilisé est vraiment intéressant. C'est simplement que le ministre a utilisé ce même argument à mon

changement. Il est temps d'habiliter toutes les régions du Nouveau-Brunswick afin qu'elles puissent être des endroits durables et dynamiques où vivre. Il y a beaucoup de travail à faire, mais, ensemble, nous pouvons y arriver, Monsieur le président. Faisons du Nouveau-Brunswick l'endroit où nos enfants et leurs enfants peuvent non seulement vivre mais aussi prospérer.

Over the next 10 years, approximately 120 000 jobs will become available in the province. There will be . . .

Rappel au Règlement

Le président : Monsieur le député, énoncez votre rappel au Règlement.

M. K. Chiasson : Pour ce qui est du rappel au Règlement, Monsieur le président, le projet de loi vise à donner aux résidents permanents le droit de vote. Nous ne parlons pas de réforme municipale. Le ministre aura le temps de parler de réforme municipale, de sorte que je demanderais au ministre de parler du projet de loi et des raisons pour lesquelles il est pour ou contre ce projet de loi.

L'hon. M. Savoie : Merci, Monsieur le président. Je peux comprendre pourquoi le député de Tracadie-Sheila pense ainsi, mais le ministre essaie simplement de mettre en contexte...

(Exclamation.)

L'hon. M. Savoie : Désolé, quelqu'un a-t-il dit quelque chose?

Le président : Poursuivez, s'il vous plaît.

L'hon. M. Savoie : Merci. Le ministre essaie simplement d'illustrer que le fait d'accorder le vote aux résidents permanents fait partie d'un système de réforme. Cela fait partie de tout un contexte et d'un ensemble de choses que nous devons examiner. Le ministre parle donc du projet de loi, Monsieur le président, et vous le verrez au fur et à mesure qu'il poursuivra. Merci.

Mr. K. Arseneau: Thank you, Mr. Speaker. I just wanted to clarify one thing. The argument being used is very interesting. It is just that the minister used that same argument against me yesterday when I was

encontre, hier, lorsque j'essayais de parler de la motion. Précisez votre position.

Mr. Speaker: Thank you, member. I am sure that we are relatively early in the speech. I will give the minister some leeway and ask him to stick to the bill.

Debate on Second Reading of Bill 28

Hon. Mr. Allain: Thank you, Mr. Speaker. It is great to see that the opposition is in a great mood today. We will come back.

Au cours des 10 prochaines années, environ 120 000 emplois deviendront disponibles dans la province. Il y aura plus d'emplois que de personnes pouvant les occuper. Le Nouveau-Brunswick devra attirer plus de personnes dans la province pour pourvoir les emplois en question. Bon nombre de ces personnes seront de nouveaux arrivants. Voilà pourquoi l'immigration joue un rôle important dans la croissance économique.

Comme nous le savons, l'immigration est déterminante pour nous aider à accroître notre population et à répondre aux besoins des employeurs d'ici. L'immigration offre aussi une occasion de contribuer à la croissance économique de la province et de renforcer notre collectivité. Nous voulons accueillir de nouveaux arrivants dans notre province et découvrir de nouvelles coutumes et cultures. Il s'agit aussi d'aider ces nouveaux arrivants, venus chercher chez nous une vie meilleure et de meilleures possibilités pour eux-mêmes et pour les membres de leur famille. Notre gouvernement est déterminé à faire en sorte que les nouveaux arrivants aient la possibilité de réaliser leurs rêves ici-même, au Nouveau-Brunswick.

17:40

Mr. Speaker, municipal elections were supposed to be held in May 2020, but the pandemic postponed them.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order.

Hon. Mr. Allain: Because we have local government, health board, and school authority elections in the spring, we need to introduce amendments to the

trying to speak on the motion. Please state your position.

Le président : Merci, Monsieur le député. Je suis certain que nous en sommes relativement au début du discours. Je vais accorder une certaine latitude au ministre et lui demander de s'en tenir au projet de loi.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 28

L'hon. M. Allain : Merci, Monsieur le président. Il est formidable de voir que l'opposition est de bonne humeur aujourd'hui. Nous reviendrons au sujet.

Over the next 10 years, approximately 120 000 jobs will become available in the province. There will be more jobs than people to fill them. New Brunswick will need to attract more people to the province to fill those jobs. Many of those people will be newcomers. That is why immigration plays an important role in economic growth.

As we know, immigration is key to helping us grow our population and to meeting the needs of employers here. Immigration also provides an opportunity to contribute to economic growth in the province and strengthen our community. We want to welcome newcomers to our province and learn about new customs and cultures. It is also about helping newcomers who have come here to seek a better life and better opportunities for themselves and their families. Our government is committed to ensuring that newcomers have the opportunity to make their dreams come true right here in New Brunswick.

Monsieur le président, les élections municipales devaient avoir lieu en mai 2020, mais la pandémie les a reportées.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Allain : Étant donné que nous aurons au printemps les élections des gouvernements locaux, des régies de la santé et des conseils de l'éducation, nous

Municipal Elections Act with Bill 23 to give more flexibility to the Chief Electoral Officer.

Monsieur le président, les modifications de la *Loi sur les élections municipales* contenues dans le projet de loi 23 ont été proposées à la Chambre le 8 décembre en vue d'accorder une plus grande flexibilité à la directrice générale des élections municipales de la province dans des situations d'urgence.

Next spring, we will be dealing with COVID-19, so our municipal electoral officers must be able to adapt during an emergency such as a pandemic.

Monsieur le président, si les modifications sont adoptées, la directrice générale des élections municipales pourra imposer des restrictions ou prendre les mesures qu'elle estime nécessaires et utiles pour protéger la santé et la sécurité du personnel électoral et du public. Élections NB sera toutefois tenu de rendre compte à l'Assemblée législative des modifications apportées aux procédures de vote pendant des élections et des conséquences qui en découlent.

On Tuesday of this week, 48 hours ago, the Liberal MLA for Tracadie-Sheila introduced Bill 28 here in the Legislative Assembly. The Liberals are asking to add "or a permanent resident of Canada" after "Canadian citizen" in paragraph 13(1)(c) of the *Municipal Elections Act*.

Mr. Speaker, we know how important permanent residents are to this province and to this entire country. Canada was the first country in the world to pass the *Canadian Multiculturalism Act* in 1988. We have been welcoming people from all over the world for hundreds of years. Permanent residents contribute to our local and provincial economy, and many are business owners. They also contribute to the cultural and social fabric of our province.

Monsieur le président, les nouveaux arrivants contribuent au développement global de la province et apportent un apport économique, social et culturel important dans nos collectivités. La preuve en est notre appui à l'immigration. C'est la première fois qu'une ministre provinciale est spécifiquement responsable du dossier de l'immigration. Voilà un geste fort et

devons apporter des modifications à la *Loi sur les élections municipales*, à savoir le projet de loi 23, afin de donner plus de flexibilité à la directrice générale des élections.

Mr. Speaker, the amendments to the *Municipal Elections Act* contained in Bill 23 were introduced in the House on December 8 to provide greater flexibility to the provincial Municipal Electoral Officer in emergency situations.

Le printemps prochain, nous serons aux prises avec la COVID-19, de sorte que nos directeurs des élections municipales doivent être en mesure de s'adapter pendant une situation d'urgence telle qu'une pandémie.

Mr. Speaker, if the amendments are adopted, the Municipal Electoral Officer may impose restrictions or take steps that she considers necessary and advisable to protect the health and safety of election staff and the public. Elections New Brunswick will, however, be required to report to the Legislative Assembly on changes to voting procedures during elections and the ensuing consequences.

Mardi de cette semaine, il y a 48 heures, le député libéral de Tracadie-Sheila a déposé un projet de loi, le projet de loi 28, ici à l'Assemblée législative. Les Libéraux demandent d'ajouter « ou un résident permanent du Canada » après « citoyen canadien » à l'alinéa 13(1)c) de la *Loi sur les élections municipales*.

Monsieur le président, nous savons à quel point les résidents permanents sont importants pour la province et l'ensemble du pays. Le Canada a été le premier pays au monde à adopter la *Loi sur le multiculturalisme canadien* en 1988. Nous accueillons des gens de partout dans le monde depuis des centaines d'années. Les résidents permanents contribuent à notre économie locale et provinciale, et bon nombre sont propriétaires d'entreprise. Ils contribuent aussi au tissu culturel et social de notre province.

Mr. Speaker, newcomers contribute to the overall development of the province and make important economic, social, and cultural contributions to our communities. The proof is in our support for immigration. This is the first time that a provincial minister has been given a specific immigration portfolio. That is a strong and concrete gesture to

concret pour nous assurer de répondre de la meilleure façon possible aux besoins, aux défis et aux préoccupations des nouveaux arrivants.

Les gens du Nouveau-Brunswick sont accueillants. Nous travaillons très fort pour que les immigrants se sentent bien ici, dans notre province, pour qu'ils s'intègrent à nos collectivités et pour qu'ils veuillent y demeurer.

Over the past few years, local governments across Canada have expressed an interest to explore extending to permanent residents the right to vote in local government elections. However, until now, no provincial government has allowed permanent residents to vote in local government elections, with one small exception. Permanent residents are currently unable to vote in elections at any level across Canada, except for some residents of British descent in Saskatchewan. In that province, even still, the right to vote is extended beyond Canadian citizens to British subjects who qualified as voters on June 23, 1971.

This is an extremely important conversation to have. New Brunswick is a welcoming society, and we are enriched as a province when individuals choose to move here. Immigration is crucial to New Brunswick's growth and development, and we welcome newcomers with open arms. Our government is working to increase immigration and repatriation to grow the population base by attracting 10 000 people per year by 2027.

17:45

A debate such as this requires ample time and consideration. We need to hear from a multitude of voices, and we look forward to having this important conversation. We owe it to New Brunswickers to undertake this discussion in an open and transparent manner. This is an opposition bill that was only introduced on Tuesday by the MLA for Tracadie-Sheila, and it would not be responsible for us, as a government, to pass a bill that has not yet received due consideration.

Mr. Speaker, this is an important question and an important issue in public policy that needs to be

ensure that we respond in the best possible way to the needs, challenges, and concerns of newcomers.

New Brunswickers are welcoming. We work very hard to make immigrants feel comfortable here in our province, to integrate them into our communities, and to make sure they want to stay.

Au cours des dernières années, les gouvernements locaux partout au Canada ont exprimé un intérêt à explorer l'idée d'accorder le droit de vote aux résidents permanents dans les élections de gouvernements locaux. Toutefois, jusqu'ici, aucun gouvernement provincial n'a accordé le droit de vote aux résidents permanents dans les élections de gouvernements locaux, sauf une petite exception. À l'heure actuelle, les résidents permanents ne peuvent voter dans aucune élection au Canada, sauf dans le cas de certaines personnes d'origine britannique en Saskatchewan. Dans cette province-là, encore maintenant, le droit de vote est accordé, en plus du cas des citoyens canadiens, aux sujets britanniques qui étaient admissibles comme électeurs le 23 juin 1971.

C'est une conversation extrêmement importante à avoir. Le Nouveau-Brunswick est une société accueillante, et nous sommes enrichis en tant que province lorsque les gens choisissent de déménager ici. L'immigration est essentielle à la croissance et au développement du Nouveau-Brunswick, et nous accueillons les nouveaux arrivants à bras ouverts. Notre gouvernement s'efforce d'accroître l'immigration et le rapatriement afin d'augmenter la population en attirant 10 000 personnes par année d'ici 2027.

Un débat comme celui-ci exige amplement de temps et d'examen. Nous avons besoin d'entendre une multitude de voix, et nous avons hâte d'avoir cette importante conversation. Nous devons aux gens du Nouveau-Brunswick d'entreprendre la discussion de façon ouverte et transparente. Il s'agit d'un projet de loi de l'opposition qui n'a été déposé que mardi par le député de Tracadie-Sheila, et il ne serait pas responsable pour nous, en tant que gouvernement, d'adopter un projet de loi qui n'a pas encore été dûment examiné.

Monsieur le président, il s'agit d'une question importante et d'un important enjeu de politique

studied and debated and not fast-tracked. There are also many layers to the proposed changes that have to be considered and addressed. We cannot move forward without a full and complete understanding of what these changes mean. Again, the difference between our government and the opposition is that we cannot do policy on the fly on Twitter or on the bus.

Monsieur le président, nous allons en discuter beaucoup plus en détail avec ceux qui plaident en faveur du changement et avec ceux qui seraient touchés par tout ce changement législatif.

J'ai déjà dit que j'allais m'entretenir avec le Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick et avec les délégués municipaux, notamment. Un changement aussi majeur et important que le droit de vote ne peut être pris à la légère.

Monsieur le président, nous devons nous demander si les changements peuvent être apportés à temps pour les élections municipales du printemps prochain.

I am very curious to know whether the Liberals consulted anyone on these proposed changes. Did they talk to Elections New Brunswick? If they had, they would know by now that there are significant, significant challenges to getting this implemented in time for the May 2021 elections. As we know, there is a letter to Krista Ross from Ms. Poffenroth, the Chief Electoral Officer, in which she states:

It should be noted that our organization has purposefully not taken a position on this issue, as it clearly is a matter of public policy and it would be inappropriate for us to do so.

However, we have been very open in explaining the implications such a policy change would have in the administration of a municipal election and the significant operational impacts that would result. We have made it very clear that we would not be able to implement all of the changes that would be required in time for the May 2021 local government elections.

publique qui doivent être étudiés et débattus, mais pas de façon accélérée. Il y a aussi de nombreuses ramifications des changements proposés qui doivent être examinées et abordées. Nous ne pouvons pas aller de l'avant sans comprendre pleinement et complètement ce que ces changements signifient. Encore une fois, la différence entre notre gouvernement et l'opposition, c'est que nous ne pouvons pas établir des politiques à l'improviste, sur Twitter ou dans l'autobus.

Mr. Speaker, we will be discussing this in much greater detail with those who are advocating for change and those who would be affected by all of this legislative change.

I have already said that I will be speaking with the New Brunswick Multicultural Council, and particularly with municipal delegates. A change as major and important as the right to vote cannot be taken lightly.

Mr. Speaker, we must ask ourselves if the changes can be made in time for the municipal elections coming this spring.

Je suis très curieux de savoir si les Libéraux ont consulté quelqu'un au sujet des changements proposés. Ont-ils parlé à Élections Nouveau-Brunswick? S'ils l'avaient fait, ils sauraient maintenant qu'il y a de très importants défis à relever pour mettre cela en œuvre à temps pour les élections de mai 2021. Comme nous le savons, il y a une lettre envoyée à Krista Ross par M^{me} Poffenroth, directrice générale des élections, dans laquelle celle-ci déclare :

Il faudrait noter que notre organisation n'a délibérément pas pris position sur la question, car il s'agit manifestement d'une question de politique publique et qu'il serait inapproprié pour nous de le faire.

Toutefois, nous avons été très ouverts dans l'explication des répercussions qu'un tel changement de politique aurait sur l'administration d'élections municipales et les répercussions opérationnelles importantes qui en résulteraient. Nous avons dit très clairement que nous ne serions pas en mesure de mettre en œuvre à temps tous les changements qui seraient nécessaires pour les élections des gouvernements locaux en mai 2021. [Traduction.]

That is signed by Kim Poffenroth, Chief Electoral Officer, to Krista Ross, Chief Executive Officer of the Fredericton Chamber of Commerce.

Once again, Mr. Speaker, we have the official opposition trying to push something with little thought, research, or consultation, and, my God, it does not surprise me. There was not a lot of thought or reaching out to those who know what a significant and sudden change like this would involve.

As I have stated, we have to ask ourselves whether these changes can be operationalized in time for the next municipal election in the spring. We recognize that extending voting rights to permanent residents would be a fundamental change to New Brunswick's local government and a Canadian first. Consultations are needed with the public and all the affected stakeholders. Mr. Speaker, at this time, we move that we cannot support this bill in its current form. Thank you.

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président.

I find it hilarious. The Chief Electoral Officer said the exact same thing about a snap election, and that did not stop them. That did not stop them, Mr. Speaker.

When it comes to this bill, there is a point. I think that we need to get this to committee. It is possible to get this to committee, to start the committee process of looking into it, to invite people to come and speak to us, and to see the implications in this House. We could do some really important committee work on this.

Actually, we are sitting tonight. We are sitting from 7 p.m. to 10 p.m. tonight. I believe there is only one bill, so there might be time after it. If we could get this to committee, we could even start looking at it tonight in committee. I think it is an excellent idea. I think we do have time here. It is 5:50 p.m., so we have 10 minutes. We could vote on this.

La lettre signée par Kim Poffenroth, directrice générale des élections, a été envoyée à la directrice générale de la Fredericton Chamber of Commerce, Krista Ross.

Encore une fois, Monsieur le président, nous voyons que l'opposition officielle essaie de faire pression pour faire quelque chose avec peu de réflexion, de recherche ou de consultation, et, mon Dieu, cela ne me surprend pas. Il n'y a pas eu beaucoup de réflexion ou de consultation auprès des gens qui savent ce qu'un tel changement important et soudain impliquerait.

Comme je l'ai dit, nous devons nous demander si de tels changements peuvent être mis en œuvre à temps pour les prochaines élections municipales au printemps. Nous reconnaissons qu'accorder le droit de vote aux résidents permanents serait un changement fondamental pour les gouvernements locaux au Nouveau-Brunswick et une première au Canada. Des consultations sont nécessaires auprès du public et de toutes les parties prenantes concernées. Monsieur le président, en ce moment, nous affirmons que nous ne pouvons pas appuyer le projet de loi dans sa version actuelle. Merci.

Mr. K. Arseneau: Thank you, Mr. Speaker.

Je trouve cela hilarant. La directrice générale des élections a dit exactement la même chose au sujet d'élections surprises, ce qui n'a pas empêché les gens d'en face d'aller de l'avant. Cela ne les a pas empêchés d'aller de l'avant, Monsieur le président.

Quant au projet de loi, je crois qu'il y a un élément à souligner. Je pense que nous devons renvoyer la question au comité. Il est possible de renvoyer la question au comité, d'entamer le processus d'examen de la question en comité, d'inviter les gens à venir nous parler et de considérer les répercussions à la Chambre. Nous pourrions faire un travail très important en comité à ce sujet.

En fait, nous siégerons en soirée. Nous siégerons de 19 h à 22 h ce soir. Je crois qu'il n'y a qu'un seul projet de loi, de sorte qu'il pourrait rester du temps après. Si nous pouvions renvoyer la question au comité, nous pourrions même commencer ce soir à examiner la question en comité. Je pense que c'est une excellente idée. Je pense que nous avons le temps ici. Il est 17 h 50, de sorte que nous avons 10 minutes. Nous pourrions voter là-dessus.

17:50

I am not going to take too much time on this. It is just that I find it really hilarious that the government member read out a statement that is the exact same thing that the Chief Electoral Officer said before the snap election. After that, the same kind of . . . It is just hilarious to see that the arguments for that point of order were exactly, you know, contrary to what was being said yesterday in this House. So this two-faced way of working is really, really, really incredible. Let's go. Let's get this to committee.

Point of Order

Hon. Mr. Fitch: Mr. Speaker, on a point of order.

Mr. Speaker: State your point of order.

Hon. Mr. Fitch: Mr. Speaker, I clearly heard the member over there use unparliamentary language, and I think that everyone in the House heard it. I would ask you whether you heard him refer to a politician in a derogatory manner, and I would ask you to ask him to withdraw that.

Mr. G. Arseneault: Just to respond with what I heard, he was referring, as far as I could tell, to the decision. To argue one side and the other side is to argue two faces of the coin.

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. I think that the comment was meant to convey that the government had taken two different positions, which is clear—one position was taken for the election and one position was taken in this. I do not think any disrespect was meant by that. I think that it was meant to convey the two different sides to it. Thank you.

Mr. Speaker: Members, I am going to have to review the tapes to see the context in which the language was used. I will report back to the Assembly tomorrow.

Je ne vais pas prendre trop de temps là-dessus. C'est juste que je trouve vraiment hilarant que le député du côté du gouvernement donne lecture d'une déclaration qui correspond exactement à ce que la directrice générale des élections a dit avant les élections surprises. Par la suite, le même genre de... Il est tout simplement hilarant de voir que les arguments invoqués quant au rappel au Règlement étaient exactement, vous savez, le contraire de ce qui a été dit hier à la Chambre. Donc, une telle façon de travailler à deux faces est vraiment, vraiment, vraiment incroyable. Allons-y. Renvoyons la question au comité.

Rappel au Règlement

L'hon. M. Fitch : Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Le président : Énoncez votre rappel au Règlement.

L'hon. M. Fitch : Monsieur le président, j'ai clairement entendu le député en face utiliser un langage non parlementaire, et je pense que tout le monde à la Chambre l'a entendu. Je vous demanderais si vous avez entendu le député parler d'un politicien d'une manière désobligeante, et je vous demanderais de demander au député de retirer ses propos.

M. G. Arseneault : Juste pour répondre, j'ai effectivement entendu, et le député, autant que je sache, parlait de la décision. Faire valoir un argument dans un sens et dans un autre, c'est présenter les deux côtés de la médaille.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. Je pense que le commentaire visait à faire comprendre que le gouvernement a adopté deux positions différentes, ce qui est clair, à savoir une position pour les élections et une position sur la question ici. Je ne pense pas qu'il s'agissait d'un manque de respect en l'occurrence. Je pense qu'il s'agissait de signaler les deux positions différentes. Merci.

Le président : Mesdames et Messieurs les parlementaires, je vais devoir examiner les enregistrements pour voir le contexte dans lequel le langage a été utilisé. Je ferai rapport demain à l'Assemblée.

Debate on Second Reading of Bill 28

Mr. Hogan: Mr. Speaker—

(Interjections.)

Mr. Hogan: Easy now.

Mr. Speaker: Go ahead, member for Carleton.

Mr. Hogan: Mr. Speaker, it gives me immense pleasure to stand today to speak on Bill 28. The bill itself is just a few words, but those few words have the potential to bring significant change and bring it very quickly. Obviously, voting, elections, and democracy are all things that the members gathered here in this great place care about deeply. We have all answered the call to put our names forward, to campaign with vigor, and to represent with honour. We, as representatives, are here to bring democracy to life.

Let's reflect on representation. When we arrive here at the Legislative Assembly, we pledge to represent all our constituents, both those who voted for us and those who did not. The choice to vote rests only with citizens, at least at this time in this place. As people interested in democracy and in encouraging people to exercise their right to vote, we often discuss how to get more people out to the polls. Voter engagement is key. We strategize and philosophize on how to attract more young people to the polls, how to increase voter turnout, and how to ensure that people have their voices heard.

17:55

Lately, we have been exposed to a tremendous amount of news coverage from the great nation to the south of us, where making sure that every vote is counted has meant an extended election process. Democracy is messy, Mr. Speaker.

In the past few weeks in New Brunswick, we have heard the dialogue of those without the right to vote. The call of late to add permanent residents to the list of electors has been broad, but it is not new. Both the

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 28

M. Hogan : Monsieur le président...

(Exclamations.)

M. Hogan : Doucement, maintenant.

Le président : Poursuivez, Monsieur le député de Carleton.

M. Hogan : Monsieur le président, c'est pour moi un immense plaisir de prendre la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi 28. Le projet de loi lui-même ne comporte que quelques mots, mais ces quelques mots ont le potentiel d'apporter des changements importants et de les apporter très rapidement. Évidemment, le vote, les élections et la démocratie sont des choses dont les parlementaires réunis ici en cette magnifique enceinte se soucient profondément. Nous avons tous répondu à l'appel de faire campagne avec vigueur et de représenter les gens avec honneur. Nous sommes ici, en tant que représentants, pour donner vie à la démocratie.

Réfléchissons à la représentation. Lorsque nous arrivons ici à l'Assemblée législative, nous nous engageons à représenter tous nos électeurs, tant ceux qui ont voté pour nous que ceux qui ne l'ont pas fait. Le choix du vote ne repose que sur les citoyens, du moins en ce moment en cet endroit. En tant que personnes qui s'intéressent à la démocratie et à encourager les gens à exercer leur droit de vote, nous discutons souvent de la façon d'amener plus de gens aux urnes. L'engagement des électeurs est essentiel. Nous élaborons des stratégies et réfléchissons quant à la façon d'attirer davantage de jeunes aux urnes, d'accroître le taux de participation électorale et de veiller à ce que les gens se font entendre.

Dernièrement, nous avons été exposés à une énorme couverture médiatique provenant du grand pays au sud de nous, où s'assurer que chaque vote est compté a signifié un processus électoral prolongé. La démocratie est compliquée, Monsieur le président.

Au cours des dernières semaines au Nouveau-Brunswick, nous avons entendu le dialogue sur les personnes qui n'ont pas le droit de vote. La récente demande d'ajouter les résidents permanents à la liste

Commission on Legislative Democracy and the Commission on Electoral Reform studied this issue. Many changes came from those commissions, but granting permanent residents the right to vote was not among them.

The right to vote is something that many of us hold dear. The debate on who is able to vote has always existed in our country. Mr. Speaker, did you know that at least 40 countries have approved some form of foreign resident voting rights? In most cases, this right to vote has been given to noncitizens for local elections. The Nordic states shine in this regard, since they allow each other's citizens to vote in municipal elections in whichever Nordic country they are living.

What are the reasons that we here in New Brunswick should consider extending voting rights to permanent residents? The thousands of permanent residents now in New Brunswick must be welcomed here. We want them to live, work, and play in New Brunswick. We want them to send their children to school in New Brunswick. We want them to support and expand our economy in New Brunswick. We want them to pay taxes in New Brunswick. The slogan "No taxation without representation" comes to mind. It may be a slogan, but it is something that we must think about, Mr. Speaker.

What does it mean to be a citizen? When one is a citizen of a sovereign state, it generally means that one has certain civil, political, and social rights that are not provided to noncitizens. Until 2020—

Mr. Speaker: State your point of order.

Mr. K. Chiasson: I am just wondering whether I could address wrong information that was given to the House. He mentioned no taxation without representation. Well, permanent residents—

Mr. Speaker: That is not a point of order. Please continue, member for Carleton.

électorale a été généralisée, mais ce n'est pas nouveau. La Commission sur la démocratie législative et la Commission sur la réforme électorale ont toutes deux étudié la question. De nombreux changements ont été proposés par ces commissions, mais accorder le droit de vote aux résidents permanents n'en faisait pas partie.

Le droit de vote est quelque chose qui tient à cœur à bon nombre d'entre nous. Le débat sur qui est en mesure de voter a toujours existé dans notre pays. Monsieur le président, saviez-vous qu'au moins 40 pays ont accordé, sous une forme ou une autre, le droit de vote aux résidents étrangers? Dans la plupart des cas, ce droit de vote a été accordé aux non-citoyens pour les élections locales. Les pays scandinaves brillent à cet égard, puisqu'ils permettent réciproquement à leurs citoyens de voter aux élections municipales, peu importe dans quel pays scandinave vivent ces derniers.

Pour quelles raisons, ici au Nouveau-Brunswick, devrions-nous envisager d'accorder le droit de vote aux résidents permanents? Les milliers de résidents permanents qui se trouvent maintenant au Nouveau-Brunswick doivent être accueillis ici. Nous voulons qu'ils vivent, travaillent et jouent au Nouveau-Brunswick. Nous voulons qu'ils envoient leurs enfants à l'école au Nouveau-Brunswick. Nous voulons qu'ils soutiennent et accroissent notre économie au Nouveau-Brunswick. Nous voulons qu'ils paient des impôts au Nouveau-Brunswick. Le slogan portant qu'il n'y pas de taxation sans représentation me vient à l'esprit. C'est peut-être un slogan, mais c'est une chose à laquelle nous devons réfléchir, Monsieur le président.

Qu'est-ce que cela signifie d'être citoyen? Lorsqu'on est citoyen d'un État souverain, cela signifie généralement qu'on a certains droits civils, politiques et sociaux qui ne sont pas accordés aux non-citoyens. Jusqu'en 2020...

Le président : Énoncez votre rappel au Règlement.

M. K. Chiasson : Je me demande simplement si je pourrais corriger un mauvais renseignement qui a été donné à la Chambre. Le député a mentionné pas de taxation sans représentation. Eh bien, les résidents permanents...

Le président : Ce n'est pas un rappel au Règlement. Veuillez poursuivre, Monsieur le député de Carleton.

Mr. Hogan: What does it mean to be a citizen? When one is a citizen of a sovereign state, it generally means that one has certain civil, political, and social rights that are not provided to noncitizens. Until 2020, we had been living in a world with greater and greater mobility of people. Whether people were seeking refuge or seeking adventure, our global population was moving. Post-pandemic, these trends will likely return, although it might take some time.

We must ask whether Canadian citizenship is truly the best determinant of who should be able to vote in our elections. Must it be the basis of all our elections—federal, provincial, and municipal?

18:00

Mr. Speaker: Time, member. Members, pursuant to the Orders of the Day, since it is now 6 p.m., I will entertain a motion for adjournment.

(**L'hon. M. Savoie** propose l'ajournement de la Chambre.

La séance est levée à 18 h.)

M. Hogan: Qu'est-ce que cela signifie d'être citoyen? Lorsqu'on est citoyen d'un État souverain, cela signifie généralement qu'on a certains droits civils, politiques et sociaux qui ne sont pas accordés aux non-citoyens. Jusqu'en 2020, nous avons vécu dans un monde où la mobilité des gens était de plus en plus grande. Que ce soit parce qu'ils cherchaient refuge ou qu'ils étaient à la recherche d'aventure, les gens à l'échelle mondiale se déplaçaient. Après la pandémie, de telles tendances seront probablement de retour, bien que cela puisse prendre un certain temps.

Nous devons nous demander si la citoyenneté canadienne est vraiment le meilleur déterminant pour savoir qui devrait pouvoir voter à nos élections. Doit-elle être à la base de toutes nos élections — fédérales, provinciales et municipales?

Le président : Temps épuisé, Monsieur le député. Mesdames et Messieurs les parlementaires, conformément aux affaires du jour, comme il est maintenant 18 h, je suis prêt à recevoir une motion d'ajournement.

(**Hon. Mr. Savoie** moved that the House adjourn.

The House adjourned at 6:00 p.m.)